

---

## Vécu d'humiliation et délinquance, quelles influences des héritages familiaux ?

**Auteur :** Etienne, Pauline

**Promoteur(s) :** Glowacz, Fabienne

**Faculté :** Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation

**Diplôme :** Master en sciences psychologiques, à finalité spécialisée en psychologie clinique

**Année académique :** 2017-2018

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/5984>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



**Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation**  
Service de psychologie clinique de la délinquance, des inadaptations  
sociales et des processus d'insertion

Vécu d'humiliation et délinquance, quelles  
influences des héritages familiaux ?

Promotrice : Fabienne GLOWACZ

Lecteurs : Laetitia DI PIAZZA

Claire RENSONNET

Mémoire présenté par Pauline ETIENNE en vue de l'obtention du  
grade de Master en Sciences Psychologiques

Année académique 2017-2018



## Remerciements

*Avant toute chose, je souhaite adresser mes plus vifs remerciements à Madame Fabienne Glowacz, pour avoir accepté d'être la promotrice de cette étude ainsi que pour ses précieux conseils ayant guidé la réalisation de celle-ci.*

*Je tiens également à remercier Mesdames Claire Rensonnet et Laetitia Di Piazza pour l'attention accordée à ce mémoire et d'avoir accepté d'en être les lectrices.*

*Un grand merci, aussi, à la direction de l'I.P.P.J de Fraipont pour m'avoir permis de mener à bien mon travail de recherche au sein de leur institution, mais également pour la disponibilité, et la patience des équipes PMS.*

*Aussi, je souhaite remercier les dix jeunes ayant accepté de participer à cette recherche et de me confier leur histoire de vie. Sans eux ce travail n'aurait pu voir le jour et je leur souhaite le meilleur pour l'avenir.*

*J'exprime également ma reconnaissance aux membres de ma famille pour leur soutien, leurs encouragements et leur aide inestimable durant mon cursus universitaire mais surtout durant cette période particulière qu'est celle du mémoire.*

*Pour terminer je tiens également à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail.*

## Table des matières

Remerciements .....	0
Liste des abréviations .....	6
Introduction .....	7
<b>Partie 1 : Aspects théoriques</b> .....	<b>8</b>
Chapitre 1 : L'adolescence .....	9
1. L'adolescence .....	9
2. La construction identitaire à l'adolescence .....	10
3. Le rôle des parents à l'adolescence .....	11
4. L'influence des pairs à l'adolescence .....	12
4.1 La pression des pairs .....	12
5. Le goût du risque .....	13
5.1 Les conduites à risque .....	13
Chapitre 2 : La délinquance .....	14
1. La délinquance et la déviance .....	14
1.1 La délinquance .....	14
1.1 La déviance .....	16
2. Délinquance ou déviance ? .....	17
3. Les facteurs de risque .....	17
4. Les facteurs de protection .....	19
5. Délinquance et relation à autrui .....	20
6. La famille comme milieu à risque .....	20
7. Quel lien entre aptitudes parentales et délinquance ? .....	21
8. La délinquance juvénile et l'humiliation .....	25
Chapitre 3 : L'humiliation .....	26
1. Définition de l'humiliation .....	26
2. Humiliation, honte et culpabilité .....	29
3. Humiliation et violence .....	30
4. Evaluer l'humiliation .....	30
Chapitre 4 : Les héritages familiaux .....	31
1. Les relations entre parents et enfants .....	31
2. La reconstruction de son histoire .....	32
3. Héritages familiaux, transmissions et croyances familiales .....	32
4. Les loyautés .....	34
5. Répétition de la maltraitance familiale .....	35
6. Les mécanismes de répétition .....	37

7. La résilience .....	38
<b>Partie 2 : Aspects méthodologiques</b> .....	40
Chapitre 5 : Objectifs et méthodologie.....	41
1. Objectifs et hypothèses de recherche .....	41
1.1 Procédure.....	42
2. Echantillon.....	42
2.1 Choix de la population.....	42
2.2 Choix de la méthode.....	42
2.3 Procédure de recrutement des sujets.....	42
2.4 Récolte des données .....	43
2.5 Description de l'échantillon .....	44
3. Outils de mesures .....	44
3.1 Questionnaire socio-démographique .....	44
3.2 Entretien semi-structuré.....	44
3.3 Utilisation de médias .....	45
3.4 Echelle de comportement délinquant (Glowacz & Schmits, 2018).....	46
3.5 Humiliation Inventory (Hartling & Luchetta, 1999) .....	47
3.6 Connor-Davidson Resilience Scale - CD-RISC (Connor & Davidson, 2003) .....	47
<b>Partie 3 : Analyse des résultats</b> .....	49
Chapitre 6 : Analyse des résultats .....	50
<b>1. Mohamed</b> .....	50
1.1 Rencontre.....	50
1.2 Génogramme .....	50
1.3 Analyse qualitative par thématiques.....	52
1.4 Résultats aux échelles.....	56
1.5 Synthèse.....	57
<b>2. Maël</b> .....	57
2.1 Rencontre.....	57
2.2 Génogramme .....	58
2.3 Analyse qualitative par thématiques.....	59
2.4 Résultats aux échelles.....	62
2.5 Synthèse.....	62
<b>3. Stany</b> .....	63
3.1 Anamnèse .....	63
3.2 Génogramme .....	64
3.3 Analyse qualitative par thématiques.....	65
3.4 Résultats aux échelles.....	70

3.5	Synthèse.....	70
<b>4.</b>	<b>Marwan</b> .....	<b>71</b>
4.1	Rencontre.....	71
4.2	Génogramme .....	72
4.3	Analyse qualitative par thématiques.....	73
4.4	Résultats aux échelles.....	77
4.5	Synthèse.....	78
<b>5.</b>	<b>Mickaël</b> .....	<b>78</b>
5.1	Rencontre.....	78
5.2	Génogramme .....	79
5.3	Analyse qualitative par thématiques.....	80
5.4	Résultats aux échelles.....	84
5.5	Synthèse.....	84
Chapitre 7 : Analyse transversale du contenu .....		86
1.	Caractéristiques de l'échantillon .....	86
1.1	Autodescription des sujets.....	87
2.	La sphère familiale .....	88
2.1	Relations unissant les membres de la famille.....	88
2.2	Relation aux parents .....	88
3.	La délinquance .....	88
3.1	Motivations à la commission de faits qualifiés infraction.....	88
3.2	Comportements délinquants .....	88
3.3	Délinquance des membres de la famille .....	90
3.4	La réaction des parents quant à la mesure de placement.....	91
3.5	La réaction de la famille quant à la délinquance .....	91
3.6	Les sentiments entourant le placement en I.P.P.J.....	91
4.	L'humiliation.....	92
4.1	Sentiments associés à l'humiliation.....	92
4.2	Vécu d'humiliation.....	92
4.3	Scores à l'échelle d'humiliation .....	93
4.4	Humiliation familiale.....	93
5.	Ressources .....	93
5.1	La résilience .....	93
<b>Partie 4 : Discussion</b> .....		<b>95</b>
Chapitre 8 : Discussion et conclusion .....		96
1.	Discussion .....	96
1.1	Existence d'une influence des héritages familiaux dans l'engagement dans des conduites délinquantes.....	96

1.2	Existence d'un lien entre une humiliation vécue par le passé et l'engagement dans des conduites délinquantes .....	98
1.3	Présence d'un héritage des générations précédentes concernant l'humiliation et la délinquance.....	100
1.4	Constat supplémentaire .....	101
2.	Perspectives de recherche.....	102
3.	Limites méthodologiques .....	102
3.1	La taille de l'échantillon.....	102
3.2	Biais de représentativité .....	102
3.3	La sélection du discours .....	102
3.4	Les mesures auto-rapportées .....	103
3.5	La population.....	103
4.	Conclusion.....	103
<b>Partie 5 : Bibliographie.....</b>		<b>105</b>
<b>Partie 6 : Annexes.....</b>		<b>110</b>
1.	Annexe 1: Lettre d'information aux sujets.....	110
2.	Annexe 2 : Consentement éclairé destiné aux participants .....	111
3.	Annexe 3 : Consentement éclairé destiné aux parents .....	112
4.	Annexe 4 : Entretien semi-structuré.....	113
5.	Annexe 5 : Echelle de comportements délinquants – ECD (Glowacz & Schmits, 2018) .....	118
6.	Annexe 6 : Humiliation Inventory – HI (Hartling & Luchetta, 1999).....	122
7.	Annexe 7 : Echelle de résilience – CD-RISC (Connor & Davidson, 2003).....	124
8.	Annexe 8 : Analyse des résultats de cinq adolescents .....	126
<b>1.</b>	<b>Kevin.....</b>	<b>126</b>
1.1	Rencontre.....	126
1.2	Génogramme .....	127
1.3	Analyse qualitative par thématiques.....	128
1.4	Résultats aux échelles.....	131
1.5	Synthèse.....	131
<b>2.</b>	<b>Issa .....</b>	<b>132</b>
2.1	Rencontre.....	132
2.2	Génogramme .....	133
2.3	Analyse qualitative par thématiques.....	134
2.4	Résultats aux échelles.....	138
2.5	Synthèse.....	139
<b>3.</b>	<b>Abdel.....</b>	<b>140</b>
3.1	Rencontre.....	140
3.2	Génogramme .....	140

3.3	Analyse qualitative par thématiques.....	141
3.4	Résultats aux échelles.....	145
3.5	Synthèse.....	146
<b>4.</b>	<b>Sofiane</b> .....	<b>147</b>
4.1	Rencontre.....	147
4.2	Génogramme .....	147
4.3	Analyse qualitative par thématiques.....	148
4.4	Résultats aux échelles.....	151
4.5	Synthèse.....	151
<b>5.</b>	<b>Prospère</b> .....	<b>152</b>
5.1	Rencontre.....	152
5.2	Génogramme .....	153
5.3	Analyse qualitative par thématiques.....	154
5.4	Résultats aux échelles.....	158
5.5	Synthèse.....	158
9.	Annexe 9 : Grille d'analyse transversale.....	160
	Résumé .....	164

## Liste des abréviations

---

I.P.P.J : Institution Publique de Protection de la Jeunesse

S.O.O.R.F : Service d'Observation et d'Orientation à Régime Fermé

S.A.S : Service d'Accrochage Scolaire

S.A.M.I.O : Service d'Accompagnement, de Mobilisation Intensive et d'Observation

CD-RISC : Connor-Davidson Resilience Scale

ECD : Echelle de Comportements Délinquants

HI : Humiliation Inventory

## Introduction

---

Au terme d'un stage réalisé au sein d'une Institution Publique de Protection de la Jeunesse, notre réflexion se portera sur l'influence de la famille dans le processus de délinquance chez des adolescents. L'approfondissement de cette réflexion nous mènera à nous questionner à propos de la présence d'un vécu d'humiliation chez ces jeunes.

L'humiliation et la peur de l'humiliation font partie intégrante de notre vie. Les affronts et insultes, réels ou imaginés, font l'objet d'innombrables histoires que les gens se racontent. Presque tout le monde se souvient d'évènements majeurs ou mineurs durant lesquels il s'est senti taquiné, raillé, ou socialement mis de côté par d'autres personnes. L'humiliation est une expérience interne qui renvoie aux émotions et aux sentiments.

Cette réflexion quant à l'humiliation subie par tout un chacun nous amène à nous questionner au sujet de l'influence d'une telle expérience sur le devenir d'un adolescent. Au travers de cette étude, nous tenterons de comprendre s'il existe un lien entre une humiliation passée et l'engagement dans des conduites délinquantes. Nous investiguerons également la mesure dans laquelle les héritages familiaux peuvent influencer la commission d'actes répréhensibles. Nous chercherons à savoir si le fait d'avoir été humilié prédit d'humilier à son tour. Et enfin, le cœur de notre travail sera de tenter de fournir une réponse à la question « *Vécu d'humiliation et délinquance, quelles influences des héritages familiaux ?* ».

Dans le cadre de notre recherche de terrain, nous sommes allée à la rencontre de dix adolescents placés au sein de l'Institution Publique de Protection de la Jeunesse de Fraipont. Nous rendre au sein de l'institution nous a permis d'observer, de comprendre et de capter le vécu de chacun dans son individualité.

Notre travail s'axera dans un premier temps sur une revue de la littérature reprenant les différents thèmes de notre recherche. Ensuite, nous présenterons les analyses de nos entretiens avec chacun des adolescents rencontrés. Nous clôturerons notre travail avec une discussion au sujet de nos résultats, les limites de notre étude, la conclusion et les perspectives de recherche.

Il nous semble important de mentionner que l'intérêt concernant la thématique de l'humiliation est récent, il n'existe dès lors pas encore de consensus sur le sujet. Ce travail a pour but d'alimenter les recherches sur l'humiliation ainsi que les concepts qui y sont liés.

## **Partie 1 : Aspects théoriques**

---

# Chapitre 1 : L'adolescence

---

## 1. L'adolescence

Le terme « adolescence » est issu du latin *adolescencia*, de *ad-olere* qui signifie « grandir vers », « croître » (Cannard, 2015). L'adolescence est une période intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte (Born, 1983) au cours de laquelle la croissance y est plus visible (Cannard, 2015).

Les critères de début et de fin de l'adolescence varient. Selon la dimension choisie (biologique, cognitive, psychique, juridique ou sociale) la définition de l'adolescence sera différente :

- a) *Dimension biologique* : le critère d'entrée dans l'adolescence concerne la mise en place de changements sexuels et physiques, c'est la capacité de procréer qui met un terme à l'adolescence ;
- b) *Dimension cognitive* : l'apparition des premiers raisonnements abstraits témoigne d'une entrée dans l'adolescence tandis que la maîtrise de la pensée formelle signe la fin de cette période ;
- c) *Dimension psychique* : le début de l'adolescence est marqué par les premières tentatives d'affirmer son identité personnelle, de garder ses secrets et d'affirmer ses choix individuels. La fin de l'adolescence quant à elle est caractérisée par la capacité de se définir en tant que personne indépendante, d'affirmer et d'assumer son identité ainsi que ses choix personnels ;
- d) *Dimension juridique* : le critère de début concerne la période où les parents peuvent laisser le jeune seul à la maison pour quelques heures sans être considérés comme négligents selon la loi sur la protection de la jeunesse (12 ans). Le critère de fin d'adolescence du point de vue juridique se situe à l'âge de la majorité qui implique par exemple l'accession au droit de vote ;
- e) *Dimension sociale* : le début de l'adolescence est ponctué par l'apparition des comportements de participation autonome aux rôles collectifs et à la construction d'un réseau social personnel indépendant de la famille. La période d'adolescence se termine lorsque le jeune accède à la maîtrise de soi avec l'exercice des pouvoirs et des responsabilités que cela comporte envers autrui.

Une métaphore nous paraît intéressante et parlante pour caractériser l'adolescence : il s'agit de celle de Françoise Dolto évoquant le complexe du homard : « L'adolescence c'est le moment où l'on se sent comme un homard pendant la mue : la carapace a disparu, il faut en fabriquer

une autre, mais en attendant, les dangers sont là. L'adolescence est l'âge de toutes les vulnérabilités » (Dolto, 2003, citée par Cannard, 2015).

L'adolescent fait face à de nombreux changements physiques et émotionnels, il peut présenter des difficultés à les comprendre et ces modifications peuvent lui procurer un sentiment d'insécurité. L'adolescence de douze à dix-huit ans est dès lors considérée comme une étape difficile de la vie (Peeters 1995/2005) faite de transformations, d'essais, d'erreurs et de réussites.

## 2. La construction identitaire à l'adolescence

L'adolescence est une incontournable période de construction identitaire (Cannard, 2015). Selon Erikson, les trois composantes du développement identitaire sont : l'intégrité, la continuité et l'interactivité. « Pour se sentir unifiée, intégrée, la jeune personne doit ressentir une continuité progressive entre ce qu'elle est devenue au cours de longues années de l'enfance et ce qu'elle promet de devenir dans le futur ; entre ce qu'elle pense être et ce qu'elle sait que les autres perçoivent d'elle et attendent d'elle » (Erikson, 1968, cité par Cannard, 2015).

Pour établir son identité personnelle, l'adolescent doit pouvoir établir son bilan personnel qui lui donnerait des réponses à trois questions cruciales : « *qui suis-je ? d'où viens-je ? où vais-je ?* ». L'adolescent seul peut répondre à ces questions, mais son environnement familial peut l'y aider en lui donnant des repères sur son histoire, sa lignée et les valeurs transmises (Coslin, 2007, cité par Cannard, 2015 ; Lannegrand-Willems, 2014).

L'identité peut se définir selon deux composantes : l'identité individuelle et l'identité sociale. La première forme d'identité sous-tend la différenciation (l'originalité, l'unicité de l'individu) et la seconde sous-tend la similitude (le rapport aux appartenances, aux différents « nous »). L'individu tend à osciller continuellement entre différenciation et similitude suivant le contexte et l'environnement dans lequel il se trouve (Lannegrand-Willems, 2014).

En 1968, dans sa théorie de la construction identitaire, Erikson développe huit stades du développement psychosocial. Le stade nous intéressant pour le présent sujet est le cinquième : celui de l'adolescence se caractérisant par le conflit « identité versus confusion des rôles », par l'équilibration entre identification et différenciation. A ce stade, l'identité passe, lors de ce conflit, par une période de confusion. Cela permet à la personne d'expérimenter ses propres limites sur les plans émotionnels, cognitifs et idéologiques. Cette période d'expérimentation demande un réel effort de la part du jeune pour trouver sa place dans le monde, pour être vrai avec soi-même (Cannard, 2015).

### 3. Le rôle des parents à l'adolescence

Jusqu'à l'adolescence, l'environnement primaire de la personne est sa famille. Cette famille vit dans un environnement qui présente des caractéristiques différentes selon le statut socio-économique (Born, 1983). La famille a une influence considérable sur le développement des adolescents quelle que soit sa structure : nucléaire, monoparentale ou recomposée (Stassen Berger 2005/2012).

Les parents aident leur adolescent à développer les qualités nécessaires pour voler de ses propres ailes. Il s'agit d'une tâche exigeante car les parents doivent apprendre à faire abstraction de leurs propres désirs et à quitter l'enfant dépendant, admiratif et tellement bon à choyer (Peeters 1995/2005).

L'adolescent doit donc se détacher progressivement de ses parents et évoluer vers plus d'autonomie et d'indépendance. Les parents quant à eux vont devoir abandonner la position centrale dans la vie de leur enfant au profit d'une autre fonction : celle de « port d'attache de réserve ». Cela signifie que les parents doivent être disponibles pour l'adolescent quand il se trouve sérieusement en difficulté et qu'il revient vers eux (Peeters 1995/2005).

L'adolescence est un moment privilégié pour explorer les bases d'une nouvelle identité (Stassen Berger 2005/2012). Un adolescent devient adulte en ayant l'occasion de faire l'expérience du bon ou du mauvais déroulement des choses (Peeters 1995/2005), son apprentissage est donc fait d'essais, d'erreurs et de succès.

Il peut arriver que, durant leur quête d'identité, les adolescents adoptent un faux soi. Cela signifie qu'ils adoptent des comportements plus ou moins factices pouvant prendre trois formes distinctes (Harter et al., 1996, cités par Stassen Berger, 2005/2012) :

- a) La première forme naît du rejet dont l'adolescent croit faire l'objet de la part de ses parents et de ses pairs, une perception qui découle fréquemment du peu d'estime qu'il a envers lui-même ;
- b) La seconde forme est associée au désir répandu d'impressionner les autres ou de leur plaire ;
- c) La troisième correspond à l'expérimentation ; l'adolescent fait l'essai de différentes conduites « juste pour voir ». Cette forme de comportement indique qu'il est prêt à se lancer à la recherche d'une identité plus complète.

A l'adolescence, lorsque la route est particulièrement cahoteuse, les parents, les pairs et la communauté peuvent fournir un soutien et constituer un port d'attache sécurisant. Le milieu exerce une forte influence sur l'adolescent, pour le meilleur ou pour le pire (Stassen Berger 2005/2012).

#### 4. L'influence des pairs à l'adolescence

Dans le contexte d'une distanciation graduelle de leurs parents, les adolescents se tournent vers leurs pairs qu'ils jugent plus égaux et plus à même de comprendre et partager leurs intérêts ainsi que leurs préoccupations (Poulin, 2014). Les amis constituent dès lors un pôle important de la vie des adolescents (Stassen Berger 2005/2012). Lors de cette période de la vie, l'appartenance au groupe de pairs est très importante : l'intégration dans un groupe est d'ailleurs nécessaire et incontournable (Cannard, 2015).

Les adolescents choisissent des amis qui partagent leurs valeurs et leurs intérêts. Cette démarche est appelée « sélection des pairs ». Ils tendent à abandonner ceux qui empruntent d'autres voies (Stassen Berger 2005/2012).

##### 4.1 La pression des pairs

Une des plus grandes forces qui s'exerce sur les adolescents est la pression des pairs. Cette pression sociale qui conduit l'adolescent à se conformer peut tout aussi bien aller dans un sens négatif (entraînement à la déviance) que dans un sens positif (facilitation par les pairs) (Stassen Berger 2005/2012). Cependant, il arrive souvent qu'à l'adolescence on ne perçoive pas clairement l'influence que les amis et amies exercent sur soi (Stassen Berger 2005/2012).

En 2014, Poulin souligne que l'influence des pairs à l'adolescence n'est pas que négative : ils peuvent influencer positivement la réussite scolaire, les habitudes de vie saine, les comportements prosociaux, etc.

Cependant, malgré cette influence pouvant être positive, d'autres auteurs déclarent que l'influence des pairs a un effet évident sur l'engagement des adolescents dans des conduites déviantes (Claes, 2003, cité par Cannard, 2015) car un risque est de s'engager dans des comportements déviants en se soumettant aveuglément à la morale du groupe ou aux directives d'un leader (Cannard, 2015).

A l'adolescence, le groupe occupe donc une place importante, voire incontournable dans le processus de socialisation et de construction identitaire. L'adolescent peut aller jusqu'à perdre son identité propre au profit d'une identité groupale en se soumettant à un chef et en adoptant des comportements qu'il n'aurait jamais entrepris seul. Sous l'influence d'un groupe,

l'adolescent peut se construire positivement, mais aussi négativement. Pour se construire une identité qui lui est propre, l'adolescent va devoir sélectionner et rejeter certains éléments des différents modèles qui l'entourent, en particulier ses pairs qui vont avoir une grande importance à ses yeux. Le processus d'individuation implique en effet à la fois une affiliation à ces autres mais aussi une prise de distance et une autonomisation vis-à-vis d'eux, comme c'était le cas précédemment vis-à-vis de la famille (Cannard, 2015).

## 5. Le goût du risque

La notion d'« avoir le goût du risque » renvoie au fait de s'engager dans une action qui pourrait apporter un avantage, mais qui comporte l'éventualité d'un danger (Larousse, 2017). Il nous apparaît que toute nouvelle expérience impliquera un risque : le risque d'essayer, le risque de découvrir, le risque d'expérimenter, le risque de s'ouvrir aux autres, le risque de s'ouvrir à soi... L'adolescence est la période clé pour cette recherche d'expériences nouvelles, cela impliquera de chercher les limites de l'environnement entourant l'individu, mais également de chercher ses propres limites pour s'appréhender et apprendre à se connaître soi.

### 5.1 Les conduites à risque

Le terme « conduite à risque » regroupe quant à lui différents types de conduites qui sont à distinguer (Allanic, 2009, cité par Cannard, 2015) :

- a) *Les conduites d'essai et d'exploration* : sont celles de l'adolescent dans son développement « normal » qui cherche à découvrir ses nouvelles potentialités et limites. Même s'il explore ses limites, celles-ci sont intégrées (respect des lois, respect de soi), les transgressions et par conséquent les mises en danger sont minimales ;
- b) *Les conduites d'excès, de dépassement des limites* : les limites sont recherchées dans leur extrême avec un risque important (un coma, une maladie, un handicap, voire la mort). Cela regroupe les conduites violentes retournées contre l'individu : consommation excessive d'alcool et de drogues, anorexie, conduites sexuelles non protégées. La destructivité est au premier plan ;
- c) *Les conduites ordaliques* : elles se rapprochent des conduites d'excès, à la différence que l'individu laisse une instance qui lui est extérieure (le hasard, le divin) décider de l'issue de son acte. Ces conduites contiennent toujours une part d'aléatoire. Les comportements sur la voie publique (vitesse, non port du casque, de la ceinture, etc.) sont l'illustration la plus courante des conduites ordaliques. L'ordalie représente la manière dont chacun va interroger, par les sensations extrêmes, la mort ou le danger, pour vérifier la possibilité et le droit d'exister.

L'adolescence est une période à risque en raison des multiples changements s'opérant. La phase typique de cette étape de construction de soi mène à tester les limites et à se confronter à celles-ci, y compris les limites légales (Glowacz & Born, 2014).

## Chapitre 2 : La délinquance

---

### 1. La délinquance et la déviance

#### 1.1 La délinquance

Lorsqu'il s'agit de définir la délinquance, nous remarquons que bons nombres de définitions émergent. Elles diffèrent par le point de vue choisi. Il nous a été enseigné que la délinquance constitue un construit sociojuridique. En effet, un délinquant est un individu qui pose un acte qualifié de délictueux par la société (ou les institutions qui la représentent) dans laquelle cet acte est perpétré et qui est reconnu par la société comme ayant posé cet acte. Mais, un individu qui pose un acte de délinquance n'est pas pour autant un délinquant : le sens donné à l'acte par la société est important. La délinquance recouvre un acte défini par la loi comme étant un délit, c'est-à-dire toute infraction à la loi (Glowacz, 2015).

La loi en vigueur dans le pays concerné est importante comme critère de définition de la délinquance. C'est le législateur qui façonne la délinquance en identifiant les actes prohibés et considérés comme punissables. Il la façonne également en promulguant les conditions d'attribution du statut de délinquant à un individu en particulier. De telles prescriptions sont enchaînées aux valeurs, aux normes et aux usages d'une société donnée (Fréchette & Le Blanc, 1987, p.6).

La délinquance peut également être considérée comme un symptôme. Cela revient à penser qu'il ne faut pas uniquement s'intéresser à la conduite délinquante en elle-même, mais également considérer une perspective selon laquelle ledit comportement serait le symptôme de perturbations, dysfonctionnements ou souffrances existantes chez le sujet (Glowacz, 2016). Il nous paraît important d'adopter une vision systémique dans le domaine de la délinquance, ce qui signifie considérer le contexte de vie de l'individu, le milieu où il a grandi, les événements de vie auxquels il a fait face, les traumatismes subis, les causes et circonstances de ses passages à l'acte ... Tout cela en ne réduisant pas l'individu aux seuls actes commis.

Les comportements délinquants n'ont pas partout la même physionomie : ce ne sont pas les mêmes comportements qui sont considérés partout comme délinquants. C'est par la société, ses

règles, ses normes et ses lois que l'acte est défini comme délinquant. Mais, les lois changent et avec elles ce qui est considéré comme interdit change également (Glowacz, 2015).

### *1.1.1 La délinquance selon quatre perspectives*

En 2017, Glowacz et Born fournissent une vision plus complexe de la délinquance en quatre perspectives :

- a) *La perspective psychosociale* : les actes délinquants seraient des actes sociaux, c'est-à-dire des actes mettant en rapport les êtres humains. C'est la société, ses règles, ses normes et ses lois qui définissent l'acte délinquant. Cela signifie donc que les normes varient selon le pays, la société et l'époque dans laquelle on se trouve. L'évaluation de la déviance d'un acte commis peut varier selon le groupe social, religieux, culturel, ethnique ou tribal. Donc, un acte qui est réprouvé dans une société, ne l'est pas forcément dans une autre ;
- b) *La perspective criminologique* : le contexte social et légal définit la gravité des actes commis. Cependant il n'existe pas de critère clair et définitif pour établir un ordre de gravité des actes. Donc, d'un point de vue légal, la gravité des actes est spécifiée en fonction de la peine potentielle encourue. Toutefois l'opinion publique peut établir une classification différente de la classification légale, c'est-à-dire qu'il peut y avoir une discordance entre les sanctions prévues institutionnellement par les lois pénales et les demandes et attitudes répandues dans l'opinion publique ;
- c) *La perspective développementale* : il faut envisager l'acte délinquant selon deux points de vue (a) *la macrogenèse* (il s'agit de l'ensemble de la vie de l'individu avant son passage à l'acte. Nous tenterons d'identifier les processus sous-tendant le passage à l'acte) et (b) *la microgenèse* (il s'agit de la succession des phases avant et autour de l'acte de délinquance. Cela concerne les événements et mécanismes en périphérie autour du passage à l'acte).

La genèse de la socialisation tient une place importante lorsque l'on tente de comprendre les actes délinquants. Le processus de socialisation agit tout au long de la vie, mais il est particulièrement important durant l'enfance et surtout pendant l'adolescence.

Lors de l'étude de la trajectoire de vie des délinquants, on s'aperçoit souvent que divers échecs (ou « ratés ») sont apparus dans le processus de socialisation.

Cette perspective tente de comprendre les mécanismes de socialisation et d'asocialisation. Notons que l'asocialisation entraîne des processus de marginalisation et d'exclusion qui à leur tour augmentent l'asocialité ;

d) *La perspective clinique et psycho-légale* : selon cette perspective, on cherche à comprendre la personne dans son fonctionnement interne d'un point de vue individuel. Cette approche intègre tant les facteurs familiaux qu'individuels, elle permet d'aboutir à une réflexion sur les composantes possibles des personnalités délinquantes.

Pour avoir une vision la plus complète possible à propos de l'individu, nous pouvons nous placer à différents points de vue :

- l'histoire de la cohorte de naissance ou de la génération ;
- l'histoire familiale intergénérationnelle ;
- l'histoire individuelle, l'histoire de vie de l'individu.

Pour la réalisation de ce travail, ce sont sur les perspectives développementale et clinique que nous nous baserons majoritairement.

### 1.1 La déviance

En 2017, Glowacz et Born considèrent la déviance comme étant un écart ou une transgression par rapport à une norme. Les auteurs mentionnent également que les notions de déviance et de norme sont relatives au pays, à l'époque et à la société à laquelle nous appartenons : il s'agit dès lors d'une construction sociale.

Est déviant celui qui n'est pas conforme aux normes de la société, qu'elles soient légales ou illégales. L'individu considéré comme déviant est donc un individu qui porte atteinte aux normes institutionnalisées, à l'ordre social, aux attentes partagées et reconnues comme légitimes à l'intérieur de la société (Cannard, 2015).

En 1999, Mucchielli précise que, pour qu'une situation de déviance existe, il faut réunir trois éléments :

- a) l'existence d'une norme ;
- b) un comportement de transgression de cette norme ;
- c) un processus de stigmatisation de cette transgression.

Le caractère déviant d'un acte dépend d'une part de la nature de cet acte et d'autre part de ce que les autres en font. La déviance concerne un comportement qui s'écarte de la moyenne, qui s'écarte des normes admises par une société à un temps donné (Glowacz, 2015).

Attention, tous les groupes sociaux ne nomment pas déviant les mêmes comportements ; l'évaluation de la déviance d'un acte varie selon le groupe social, religieux, ethnique, ... Mais cette évaluation varie également selon l'époque. En effet, des comportements autrefois

considérés comme déviants peuvent aujourd'hui être jugés comme conformes aux normes dominantes (Glowacz, 2015).

## 2. Délinquance ou déviance ?

La délinquance amène une dimension complémentaire à la déviance, elle fait référence au cadre légal définissant les lois. C'est-à-dire qu'un acte est défini par la loi comme étant un délit. C'est par la société, ses règles, ses normes et ses lois que l'acte est défini comme délinquant. De nouveau, le cadre légal belge peut être différent du cadre légal d'un autre pays.

Il est impossible de comprendre et de traiter la délinquance sans se référer à la société dans laquelle elle existe et au contexte dans lequel se trouve l'auteur du comportement : temps, espace, pays, époque, groupe, ... (Glowacz, 2015).

On peut situer la délinquance dans le contexte général de la déviance puisque le système décide parmi les déviants, qui est délinquant (Born, 1983). La déviance n'est pas seulement une propriété du comportement lui-même, mais émane de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte. La déviance n'est que le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme (Glowacz, 2015).

## 3. Les facteurs de risque

Les facteurs de risque se définissent comme des facteurs préexistants qui augmentent la probabilité d'adoption d'un comportement délinquant, ainsi que sa fréquence, sa persistance ou sa durée (Farrington, 2007, cité par Ministère de la justice, 2013). Mentionnons cependant que la présence d'un facteur de risque n'est pas déterministe d'un engagement dans des conduites délinquantes. Présenter un facteur de risque signifie appartenir à une catégorie pour laquelle un taux plus élevé d'engagement dans la délinquance est observé.

La délinquance est associée à des conséquences négatives comme l'abus d'alcool et de drogues, des problèmes de santé mentale et des comportements antisociaux chroniques. Ils ont mis en avant cinq domaines bien documentés de facteurs de risque : la communauté, l'école, la famille, les pairs et l'individu (Lanza, Cooper & Bray, 2013 ; Savignac, 2009). Mentionnons cependant que les facteurs de risque et de protection ne sont pas saillants pour tous les individus. Ces auteurs présentent donc une approche pour identifier des sous-groupes d'adolescents. L'approche est donc basée sur les risques les plus saillants. Les auteurs décrivent l'hétérogénéité de la population pour la saillance des facteurs de risque ou de protection. Le

rôle de ces facteurs dans l'apparition et l'escalade de la délinquance peut varier selon les adolescents.

Les résultats de leur recherche confirment de précédentes études indiquant que les cinq domaines confèrent des risques à l'ensemble de la population adolescente. Ils remarquent que l'influence des pairs et des facteurs individuels sont significativement liés à la délinquance dans presque toutes les classes sociales.

En 2013, le Ministère de la Justice Français réalise également l'état des lieux des principaux facteurs de risques à considérer en matière de prévention de la délinquance. Il y présente notamment :

- a) *Les antécédents judiciaires* : le nombre de condamnations antérieures, la nature de l'infraction initiale, la peine initiale, etc. ;
- b) *Les caractéristiques psychologiques, psychiatriques et somatiques* : le trouble de la personnalité « antisociale », la psychopathie, les troubles mentaux graves, les addictions, etc. ;
- c) *Les caractéristiques sociodémographiques* : le sexe (ou le genre), l'âge, les difficultés d'accès à l'emploi, le lieu de résidence, la nationalité, etc. ;
- d) *Les caractéristiques familiales* : l'adoption d'un comportement délinquant par un parent ou un membre de la fratrie, l'exposition aux conflits entre les parents, les antécédents de négligence ou de violence sur le plan affectif et physique, etc. ;
- e) *Les pairs et les autres groupes de sociabilité* : la fréquentation de personnes engagées dans des activités délinquantes.

En 2011, Born faisait lui aussi état d'une liste de facteurs de risque concernant la délinquance juvénile. Dans un premier temps, il mentionne l'importante vulnérabilité sociétale des individus ou des familles au sein desquels la culture familiale est descendante, stagnante, sans espoir, anémique, sans encouragement scolaire pour l'enfant ou favorisant l'absentéisme. Ensuite, Born explique que certains milieux de vie sont plus à risque que d'autres comme par exemple les quartiers où les populations à la dérive se côtoient, où résident des délinquants adultes, ou encore des individus sortant de prison. Le milieu social que l'enfant ou l'adolescent côtoie ou choisit de côtoyer est très important du point de vue des risques de délinquance. La fréquentation des pairs délinquants à l'adolescence est un facteur de risque bien connu et important. En effet, le groupe fournit des modèles d'identification et des logiques permettant à

chacun de gérer sa réputation sociale et l'image qu'il veut renvoyer aux autres pour se sentir accepté et valorisé. Au sein de ces groupes formés à l'adolescence, il y a sécrétion de normes comme des sous-cultures de groupe.

Si nous nous attardons sur la famille, les maltraitances et négligences sont des facteurs de risque importants concernant l'engagement dans des conduites délinquantes. Mais, la délinquance des parents, une dynamique familiale conflictuelle et l'absence du père sont également des paramètres importants à prendre en compte. La dynamique productrice de délinquance est principalement engendrée par des situations générant un manque de contrôle informel et intériorisé, contribuant ainsi à un manque de supervision des enfants et éventuellement à la transmission de valeurs délinquantes (Born, 2011). Avoir des frères ou des sœurs plus âgés impliqués dans des activités criminelles est également un facteur de risque de délinquance, cette relation étant moins importante lorsque les frères ou les sœurs sont plus jeunes. (Savignac, 2009)

Les facteurs de risque sont : des attitudes pro-délinquantes dans la famille, des difficultés scolaires, la fréquentation des pairs qui proposent un usage de drogue et des opportunités délinquantes. Tandis que les facteurs protecteurs se situent dans des familles qui offrent des valeurs contraires à la délinquance, ils concernent également des écoles offrant des opportunités de valorisation ainsi que des activités prosociales. Les établissements scolaires travaillent également sur les capacités personnelles des enfants ou adolescents à refuser les opportunités négatives.

Il est cependant important de mentionner qu'il existe des différences de genre dans le sens où les garçons sont plus exposés aux risques et moins aux facteurs protecteurs que les filles. Tous ces facteurs cités précédemment sont significatifs, tant les facteurs de risque que les facteurs de protections, mais de manière plus accentuée chez les garçons que chez les filles (Born, 2011).

#### 4. Les facteurs de protection

Les facteurs de protection sont définis comme « des influences qui modifient, améliorent ou changent les réactions d'une personne aux risques environnementaux prédisposant à une mauvaise adaptation ». Ils sont également définis comme une caractéristique propre à une personne, à son milieu ou à sa situation et qui réduit le risque de récurrence ultérieure. (De Vogel et al., 2011, cités par Ministère de la justice, 2013). Ces facteurs expliquent pourquoi certains

individus, à risque durant l'enfance ou l'adolescence, ne s'impliquent tout simplement jamais ou se désistent du crime une fois à l'âge adulte. (Ouellet et Hodgins, 2014).

Les facteurs de protection actuellement pris en compte dans les recherches sur la désistance sont des facteurs (De Vogel et al., 2011, cité par Ouellet et Hodgins, 2014) :

- a) *internes* comme l'intelligence, l'empathie ou encore le contrôle de soi ;
- b) *motivationnels* tels que le travail, les loisirs, la gestion financière, l'attitude envers l'autorité ou encore les buts dans la vie ;
- c) *externes* comme par exemple les réseaux sociaux ou les relations intimes.

Ouellet et Hodgins (2014) font état de la grande présence de modèles théoriques existants à propos des facteurs de risque individuels et environnementaux. Cependant ils font état du peu de modèles théoriques existants au sujet des facteurs de protection relatifs à la délinquance.

Les auteurs mentionnent d'ailleurs que l'étude des facteurs de protection liés aux conduites délinquantes et antisociales est encore un champ relativement nouveau et athéorique. Par conséquent, l'absence de ligne directrice rend les comparaisons entre les études sur le sujet difficiles.

## 5. Délinquance et relation à autrui

Les adolescents délinquants présentent souvent un déficit dans ce que Born (1983, 2005, 2011) a appelé la « *capacité à développer des relations engageantes* », c'est-à-dire être capable de se priver, ou de ne pas suivre ses impulsions pour protéger sa relation avec l'autre. Ces difficultés dans les relations peuvent être reliées à des troubles de l'attachement, à une non-intériorisation d'autrui voire une non-construction de l'autre en soi.

Dans une partie importante des cas, ces troubles de la relation trouvent leur origine dans des traumatismes, des négligences, des violences sexuelles vécues durant l'enfance. Il faudrait considérer ces troubles de l'attachement comme la conséquence d'une cassure dans le développement. Cette rupture n'est pas rare chez les adolescents délinquants placés par le juge car la décision de ce dernier s'appuie d'une part sur l'existence de comportements problématiques posés par l'adolescent, mais d'autre part s'appuie également sur un milieu familial lui-même problématique (Spitz, cité par Born, 2011).

## 6. La famille comme milieu à risque

La famille peut être considérée d'une part comme un facteur de protection, mais d'autre part, lorsque dysfonctionnelle, comme un domaine de facteurs de risque associés à la délinquance des jeunes.

En 2017, Glowacz et Born définissent la famille comme étant le « creuset » de toute conduite sociale. Ils mentionnent notamment que la famille est l'environnement de base dans lequel se développe la personnalité des enfants, influencés par leur interaction directe avec les parents.

La famille occupe dès lors une place de choix dans les éléments permettant d'expliquer la carrière délinquante d'une personne. Un élément protecteur essentiel dans la sphère familiale, c'est la qualité des relations entre parents et enfants qui permet d'éviter négligence grave ou maltraitance. Mais mentionnons qu'un terrain positif ne suffit pas à protéger de la délinquance (Born & Thys, 2001). En effet, la déviance importante d'un membre plus âgé de la fratrie augmente celle d'un plus jeune par le biais d'un processus d'influence sociale et d'imitation. La présence d'une fratrie relativement conforme tendrait par contre à décourager le comportement délinquant des autres membres de la fratrie. Cette tendance est renforcée dans les fratries de même sexe par rapport aux fratries composées de membres des deux sexes (Rowe & Farrington, 1997).

## 7. Quel lien entre aptitudes parentales et délinquance ?

Il est fréquent que les parents de jeunes soient accusés du comportement délinquant de leurs enfants. Mais, bien que les théories laïques et érudites supposent qu'il existe un lien entre la parentalité et la délinquance, il est difficile de tirer des conclusions claires sur l'ampleur de ce lien. Une importante raison de cette difficulté concerne l'hétérogénéité des études et de leurs résultats dans ce champ de recherche (Hoeve et al., 2009).

En 2009, Hoeve et al. conceptualisent des catégories de comportements parentaux (comme l'affection, la punition, la surveillance) ainsi que des typologies qui sont des constellations de dimensions d'aptitudes parentales (comme un style parental autoritaire qui combine le soutien parental, l'attachement et l'orientation du comportement de l'enfant via des explications et des attentes appropriées en matière de conformité). Alors qu'ils avaient proposé diverses dimensions parentales, les auteurs se sont axés sur deux dimensions clés pour évaluer la qualité du comportement parental : le soutien et le contrôle.

- a) la dimension de *soutien* fait référence aux comportements parentaux à l'égard de l'enfant qui le rendent à l'aise, accepté et approuvé (Rollins & Thomas, 1979, cités par Hoeve & al., 2009).

Il ressort de cette étude que les comportements parentaux favorables sont négativement liés à la délinquance, indiquant que des niveaux élevés de soutien et de chaleur sont associés à de faibles niveaux de délinquance. D'autre part, de faibles niveaux de soutien

ou même de rejet sont liés à des niveaux élevés de délinquance (Juang & Silbereisen, 1999, cités par Hoeve & al., 2009) ;

b) la dimension du *contrôle* est définie comme une exigence et un contrôle de l'enfant. L'approche commune consiste à distinguer les deux types de contrôle (Baumrind, 1968, citée par Hoeve & al., 2009) :

- le contrôle directif (*authoritative control*) reflète des techniques de discipline inductives et axées sur l'enfant comme par exemple guider le comportement de l'enfant de manière positive, donner des informations et stimuler le comportement responsable de l'enfant. Il s'agit d'une forte réactivité parentale et de fortes exigences parentales. Le parent directif est donc exigeant et réactif ;
- le contrôle autoritaire (*authoritarian control*) se réfère à des techniques coercitives, restrictives et fermes. Cela met l'accent sur les aspects négatifs du contrôle tels que la punition sévère et le retrait d'amour. Le style parental autoritaire est restrictif et punitif. Les parents autoritaires privilégient l'obéissance : ils exigent de leurs enfants de suivre leur direction avec peu ou pas d'explications.

De manière générale, le contrôle directif a des effets positifs sur l'enfant tandis que le contrôle autoritaire peut se révéler avoir des effets négatifs sur l'enfant. Un contrôle autoritaire trop strict ainsi que de sévères punitions semblent être liés à des niveaux élevés de comportements délinquants et antisociaux, bien que la taille des effets varie considérablement selon les études (Farrington et al., 2003 cités par Hoeve et al., 2009).

A partir des travaux de Baumrind (1971), Maccoby et Martin (cités par Hoeve et al., 2009) ont élaboré en 1983 une typologie des styles parentaux dans un cadre bidimensionnel à partir des dimensions du soutien et du contrôle :

Tableau 1 : *Typologie des styles parentaux (Maccoby & Martin, 1983).*

	<i>Soutien élevé</i>	<i>Soutien faible</i>
<i>Contrôle élevé</i>	Style directif ( <i>Authoritative</i> )	Style autoritaire ( <i>Authoritarian</i> )
<i>Contrôle faible</i>	Style permissif ( <i>Permissive</i> )	Style désengagé ( <i>Neglecting</i> )

Ces différents styles parentaux sont des configurations d'attitudes et de comportements que les parents adoptent envers leurs enfants.

La caractéristique principale du style permissif est qu'il est non punitif. En effet, le parent s'inspire de l'opinion de l'enfant pour les décisions familiales, il lui donne également des explications à propos des règles familiales. De plus, le parent est peu exigeant, il se présente comme une ressource pour exaucer les souhaits de l'enfant. L'enfant est autorisé à réguler ses activités comme il le désire et son parent ne l'encourage pas à obéir à des normes extérieures. Il évite également d'exercer du contrôle sur l'enfant et n'entravera donc pas ou peu son comportement.

Le style autoritaire quant à lui détermine, contrôle et évalue les comportements et attitudes de l'enfant en accord avec une norme de conduite, généralement la norme absolue d'une autorité suprême. Ce style valorise l'obéissance et favorise les mesures punitives. Il inculque des valeurs instrumentales telles que le respect à l'autorité, le travail, l'ordre, et les traditions. Les discussions avec l'enfant ne sont pas encouragées, il garde l'enfant à sa place en réduisant son autonomie. Le parent adoptant un style autoritaire restreint l'enfance, l'encourage peu à l'autonomie, respecte peu son individualité (Smetana, 1995, cité par Glowacz & Born, 2017).

Le style directif se caractérise par une direction des actions de l'enfant mais d'une manière rationnelle et orientée vers le résultat. Il encourage notamment la discussion avec l'enfant, lui partage ses raisonnements à propos des décisions familiales. Il valorise également l'autonomie et la conformité en exerçant un contrôle ferme aux points de divergences mais n'enfermant pas l'enfant dans des restrictions. Ce style parental intègre la présence nécessaire d'autorité sans l'exercer de façon excessive.

Finalement, le style désengagé se caractérise par des parents n'étant pas impliqués dans la vie de leur enfant, ne fixant pas de limites et se montrant peu exigeants. De plus, ces parents ne tendraient pas à soutenir leurs enfants sur le volet émotionnel.

Les auteurs considèrent que le style directif est le plus avantageux tandis que le style désengagé est celui qui produit le plus de conduites marginales.

Dans leur méta-analyse en 2009, Hoesl et al. tentent de mettre en lumière le lien existant entre les compétences parentales et la délinquance. Cependant, ils mentionnent que les études diffèrent considérablement au regard des caractéristiques des échantillons et des instruments de mesures. Ils mettent en exergue quatre modérateurs principaux pouvant influencer l'ampleur du lien entre la parentalité et la délinquance : le sexe de l'enfant et du parent, la source et le type de délinquance, des informations sur la parentalité et évaluent l'association à court terme ou à long terme.

Les quatre modérateurs influençant le lien entre la parentalité et la délinquance (Hoeve & al., 2009) :

a) *Différence de genre* : Les hommes sont plus impliqués dans les comportements délinquants que les femmes. Une des explications est que l'étiologie de la délinquance peut différer entre homme et femme. En effet, la gente masculine pourraient être plus vulnérable aux facteurs de risques que la gente féminine. Une autre hypothèse défendue également par Moffitt et al. en 2001 (cités par Hoeve et al., 2009) est que les hommes seraient plus exposés aux facteurs de risque que les femmes.

En 2009, Hoeve et al., soulignent que les études sur les différences de sexe dans le lien entre les facteurs familiaux et la délinquance sont rares et leurs résultats sont contradictoires. En complément du genre des enfants, le genre des parents a également son importance sur le lien entre le rôle parental des pères et le rôle parental des mères envers la délinquance des adolescents.

b) *Associations à court-terme contre associations à long-terme* : À mesure que les jeunes vieillissent, les liens sociaux avec le travail ou le mariage peuvent modifier les trajectoires de délinquance et l'influence de la famille d'origine devrait diminuer au fil du temps.

c) *Type délinquance et source* : Les types de délinquance sont classifiés en deux catégories : la délinquance manifeste et la délinquance cachée.

La délinquance manifeste renvoie à des infractions violentes telles que l'agression d'une personne avec ou sans arme, la menace, le meurtre et le viol. Tandis que la délinquance cachée désigne les actes non agressifs tels que le vol à l'étalage, le vol à la tire, l'incendie volontaire, le vandalisme et la vente de drogues. Les agressions manifestes agressives et d'une gravité supérieure sont plus fréquentes chez les délinquants précoces. Ces délinquants sont en outre caractérisés par des problèmes dans leur enfance tels que le mauvais fonctionnement de la famille. D'autre part, la délinquance cachée non-agressive est relativement plus fréquente chez les primo-délinquants non persistants, qui ont des antécédents relativement normaux (Moffitt & Caspi, 2001, cités par Hoeve & al., 2009).

d) *Indicateur de compétences parentales* : Certaines études sur les compétences parentales et la délinquance utilisent des informations à propos des compétences basées sur ce que rapportent les enfants à propos de leurs parents. Tandis que d'autres études utilisent le parent comme un indicateur de ses propres compétences parentales.

Les résultats des associations réalisées entre compétences parentales et délinquance peuvent être différents pour ces indicateurs, car les membres de la famille vivent leurs interactions de façons différentes. Ils ont donc des opinions divergentes sur les compétences parentales et à propos des relations parents-enfants. Les parents pourraient être plus susceptibles de décrire les caractéristiques positives de leur famille (Steinberg, 2001, cité par Hoeve & al., 2009), tandis que les adolescents pourraient avoir tendance à surestimer les aspects négatifs de la parentalité parce qu'ils veulent exprimer leur unicité et leur indépendance (Noller & Callan, 1988, cités par Hoeve & al., 2009).

La méta-analyse réalisée par Hoeve et al. en 2009 dans laquelle la connexion entre compétences parentales et délinquance a été testée confirme que les compétences parentales sont en lien avec la délinquance. Ces auteurs ont trouvé un lien significatif entre toutes les dimensions de compétences parentales et la délinquance. Cependant, l'ampleur de la relation dépend de dimensions de compétences parentales particulières : le lien le plus significatif concerne le contrôle psychologique et le lien le plus faible concerne les deux types de contrôle (directif et autoritaire). Les résultats de cette étude concordent avec ceux qu'avaient conclus Loeber et Stouthamer-Loeber en 1986 (cités par Hoeve & al., 2009) qui étaient que le rejet parental ainsi que le manque de supervision sont les meilleurs prédicteurs de délinquance.

Cette méta-analyse démontre qu'il existe une relation significative entre la parentalité et la délinquance. Elle confirme notamment les recherches antérieures selon lesquelles le contrôle comportemental, tel que la surveillance parentale, est négativement lié à la délinquance. En outre, cette étude a révélé que les aspects négatifs du soutien, y compris le rejet, l'hostilité, la négligence et le contrôle psychologique, avaient le lien le plus fort avec la délinquance.

## 8. La délinquance juvénile et l'humiliation

Plusieurs auteurs ont mis en avant le fait que l'humiliation était un facteur de délinquance juvénile.

En 1987, Erikson décrit ce qu'il appelle « un type non-commun d'adolescents qui tombent dans la délinquance » : « *Doté, ambitieux, fier, il est en même temps possédé par des pulsions sauvages, est immature dans ses idées sociales, incertain de ses idéaux et maladivement influençable. Pendant une période de croissance rapide et de forte agressivité, il souffre d'une grave humiliation. Désavoue ses tendances primitives et tente de s'adapter brusquement aux normes de son voisin. Cette personnalité n'est cependant pas prête à supporter le changement, en conséquence il "overadjust". L'ajustement devient une détresse personnelle. L'adolescent*

*constate qu'il a abandonné son ancien self sans en avoir gagné un nouveau dans son ajustement aux exigences contradictoires de son environnement. Comme il se méfie de lui, il se méfie des valeurs qu'il vient de commencer à partager avec eux. À ce stade, il rencontre un chef et un gang qui proclame que l'adolescent a toujours raison, que l'agression est bonne, que la conscience est un malheur, ajoutant un crime ".*

En 1983, Jacob réalise une étude via un échantillon de cinquante adolescents délinquants. L'auteur décrit une série d'individus pour lesquels l'humiliation est associée avec des échecs répétés durant plusieurs années. Ces échecs ont contribué, selon lui, à l'impulsivité de ces jeunes, au sentiment de vulnérabilité et à la faible estime de soi qu'ils cultivent.

## Chapitre 3 : L'humiliation

---

### 1. Définition de l'humiliation

L'humiliation est un concept vaste dont la signification précise est ardue à définir. Certaines questions ou situations qui sont vécues comme humiliantes pour certaines personnes peuvent ne pas l'être pour d'autres. Cependant, l'humiliation implique l'expérience d'une forme de ridicule, de mépris, d'outrage ou de différents traitements dégradants de la part des autres (Klein, 1991). L'humiliation est une forme intense de souffrance psychique, elle dévalorise, méprise et met en cause le droit de l'individu à être et à vivre sans devoir se justifier. L'humiliation tend à effacer le sujet dans sa qualité même d'être humain.

L'humiliation peut également être provoquée par des situations triviales de la vie de tous les jours comme être ignoré, être traité avec condescendance, être plaint, être aidé, ... (Silver, Conte, Miceli & Poggi, 1986).

L'humiliation est vue comme une atteinte à la dignité des victimes, c'est une blessure qui est décrite comme un dépouillement de la dignité (Gilbert, 1997, cité par Statman, 2000), une privation de sa dignité (Dillon, 1997, cité par Statman, 2000), ou encore une perte de dignité (Margalit, 1996, cité par Statman, 2000).

Selon Hartling & Luchetta (1999), le mot « *humiliation* » renvoie à deux différentes formes d'expériences :

- a) L'acte d'humilier comme un événement externe
- b) L'acte d'être humilié comme un événement interne

Dans la présente étude, nous nous focaliserons sur la deuxième forme d'humiliation présentée par Hartling et Luchetta, à savoir l'humiliation vécue comme un événement interne. En 1999, dans le cadre du développement de leur outil d'évaluation de l'expérience d'humiliation (« Humiliation Inventory »), les auteurs définissent le fait d'avoir été humilié comme un sentiment dysphorique associé au fait d'avoir été humilié ou de se percevoir comme avoir été injustement dégradé, ridiculisé ou rabaissé, en particulier quand l'identité a été dégradée ou dénigrée.

L'humiliation est le genre d'émotion qui peut nous submerger alors que nous savons très bien que nous n'avons rien fait pour la mériter ; l'humiliation est un exemple frappant de passivité et de souffrance (Silver & al., 1986). Les auteurs ajoutent que dans cette optique, il faut considérer l'émotion non comme un produit de la cognition, mais plutôt comme une réaction immédiate, automatique, irréfléchie, provoquée par la situation.

Selon Lazare (1987), l'expérience de l'humiliation implique cinq caractéristiques :

- a) l'exposition visuelle : par exemple se sentir souillé, exposé ou stigmatisé ;
- b) le sentiment d'être diminué : par exemple se sentir rabaissé, dénigré, ou humilié ;
- c) le sentiment d'être déficient : par exemple se sentir dégradé, déshonoré, dévalué ;
- d) le sentiment d'être attaqué : par exemple être ridiculisé, méprisé ou insulté ;
- e) une réponse évitante : par exemple vouloir se cacher ou se faire le plus petit possible pour ne pas être remarqué.

Le sentiment d'humiliation d'une personne dépend de ses croyances et connaissances à propos de sa propre puissance (Silver & al., 1986).

L'humiliation serait une expérience humaine universelle. Cependant l'expérience d'humiliation peut uniquement être comprise via les contextes sociaux, culturels et historiques au sein desquels ces événements apparaissent. L'humiliation peut prendre d'innombrables formes différentes. Elle peut être une expérience interne (par exemple : un sentiment, une émotion), un événement externe (par exemple : harcèlement, conflit violent, abus, génocide, ...) ou encore des conditions sociales systémiques (par exemple : pauvreté intraitable, discrimination, dislocation forcée, ...) (Hartling, Lidner, Spalthoff & Britton, 2013). L'humiliation implique un certain type d'interaction avec les autres comme :

- a) Être rabaissé ;

- b) Être exclu : devenir moins que celui qui nous exclut est humiliant, surtout quant à ses yeux nous n'existons pas ;
- c) Perdre la face : subir des dommages par rapport à notre identité et notre self ;
- d) Subir une invasion du self : subir une violation de ses limites et de son espace personnel.

L'humiliation implique une menace à votre intégrité personnelle, elle salit votre image aux yeux des autres. Quand vous êtes humilié, vous devenez moins que ceux qui vous excluent, comme si vous n'existiez plus. Être humilié, c'est également voir ses limites personnelles violées et son espace personnel envahi. L'humiliation est une attaque de l'identité individuelle qui n'est pas facilement modifiable.

La dynamique de l'humiliation est un concept qui se focalise sur le lien entre la personne et l'environnement. L'expérience type de l'humiliation implique un triangle incluant :

- a) L'humiliateur – qui inflige l'humiliation ;
- b) La victime – qui subit l'humiliation ;
- c) Le témoin – qui observe ce qui arrive et accepte l'humiliation.

Une étude réalisée par Klein (1991) suggère qu'à un âge précoce, la dynamique de l'humiliation est incontournable : un jour ou l'autre chacun de nous y a participé. Cependant la puissance du pouvoir humiliant est différente d'une personne à l'autre, elle influence le sentiment de sécurité de chacun et est impliquée dans le processus de création de soi. Le sens personnel de soi, l'estime de soi, l'importance personnelle et le soi idéal sont le fruit de milliers d'interactions réelles ou imaginées avec d'autres personnes. La dynamique de l'humiliation est un processus dans lequel le ridicule (réel ou imaginé), le mépris et la moquerie jouent un rôle important, que ce soit par des membres de la famille, des amis, des professeurs, le patron, les collègues, et même par des gens totalement étrangers.

Humilier revient à transgresser l'attente légitime de chaque être humain à respecter les droits fondamentaux de l'homme (Hartling et al., 2013).

Nous remarquons que l'humiliation est une notion pour laquelle les scientifiques n'ont pas encore établi de consensus.

## 2. Humiliation, honte et culpabilité

La notion de culpabilité renvoie au fait de se sentir coupable de quelque chose, elle est liée à un évènement. La culpabilité n'engendre pas d'appréhension globale négative de soi et la personne ne se sent pas comme étant une mauvaise personne.

La honte renvoie au fait d'avoir « honte d'être » et engendre une appréhension globale négative de soi. La honte est également une relation émotionnelle entre l'autre et soi-même, où l'on se tracasse de ce que pense l'autre de nous et où l'avis d'autrui compte pour nous (Lewis, 1971).

Selon Lewis (1976), l'état de honte implique d'autres variantes comme le sentiment d'être ridicule, d'être embarrassé, le chagrin, la mortification, l'humiliation et le déshonneur.

L'humiliation et la honte ont certaines caractéristiques communes, mais elles impliquent différentes dynamiques qui peuvent être traitées de façons différentes, tant sur un plan individuel que collectif. La différence clé entre ces deux concepts tient au fait que l'humiliation implique d'être rabaissé, mis en position basse, d'être dégradé et impuissant par quelqu'un qui a, à ce moment, plus de pouvoir que nous. La honte, elle, implique principalement une réflexion sur soi-même et par soi-même. Par exemple, certaines personnes pensent qu'elles méritent leur honte, mais elles ne pensent pas mériter leur humiliation. Parfois l'humiliation implique un sentiment de honte.

Comme l'expliquent Hartling et al. en 2013, la honte est une réponse commune à l'humiliation. Paralyser sa cible en déclenchant son sentiment auto-protectif de honte est précisément ce que les auteurs d'humiliation recherchent, même si cela ne marche pas à tous les coups. Ils prennent l'exemple parlant de Rosa Parks<sup>1</sup> qui a toujours refusé de se sentir honteuse malgré l'humiliation qu'elle a pu subir lorsque l'on a dénié son droit de rester assise au début du bus car elle était noire.

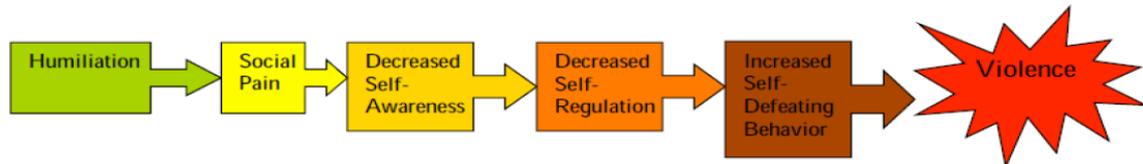
L'humiliation apparaît typiquement dans des situations de relations de pouvoir inégal dans laquelle l'humiliateur a un pouvoir sur la victime. Cet humiliateur peut se sentir encouragé par un sentiment de pouvoir vis-à-vis de sa victime et la victime peut se sentir dégradée, confuse, sans pouvoir, paralysée, mise de côté, violée ou attaquée (Hartling & Luchetta, 1999).

---

<sup>1</sup> Rosa Parks est une femme Afro-Américaine devenue l'emblème de la lutte contre la ségrégation raciale aux Etats-Unis.

### 3. Humiliation et violence

En 2007, Linda Hartling propose un modèle théorique allant de l'humiliation à la violence. Ce modèle fournira un éclairage sur le processus lors duquel le vécu d'humiliation précède l'occurrence de comportements violents et passe par différentes étapes se succédant.



*Figure 1.* Illustration du modèle de Hartling (Hartling, 2007).

Cette modélisation montre que l'humiliation pourrait déclencher une souffrance sociale activant le système d'alarme. Cela amènerait à une diminution de la conscience de soi caractérisée par un état de déconstruction incluant une torpeur émotionnelle. Cette diminution de la conscience de soi mène à des difficultés d'autorégulation, lesquelles amènent les personnes à s'engager dans des comportements autodestructeurs incluant l'agression. Il nous paraît utile de mentionner que ce modèle se situe au niveau de l'individu qui est inscrit dans un environnement singulier, social et culturel. D'ailleurs, un contexte positif et favorisant peut empêcher ou interrompre le cheminement vers la violence (Hartling, 2007).

Les dynamiques de l'humiliation (vécues ou que l'on craint) jouent un rôle important dans la perpétuation de tensions et de violences internationales (Klein, 1991).

La peur de l'humiliation serait une des plus importantes motivations des comportements humains tant collectifs qu'individuels. Elle est même si puissante que certaines personnes en arrivent à se suicider pour éviter l'humiliation. Ces individus vont à l'encontre de leurs propres principes, par exemple partent faire la guerre pour tuer d'autres gens dans le but de ne pas courir le risque d'une humiliation publique et d'éviter d'être étiqueté comme lâche ou traître.

### 4. Evaluer l'humiliation

Selon Harting et Luchetta (1999), le terme « humiliation » renvoie à deux sortes d'expériences. La première est celle d'être humilié ou d'humilier et la seconde correspond aux sentiments éprouvés par la personne qui est humiliée. C'est-à-dire que l'humiliation peut être interprétée comme étant un événement extérieur ou intérieur à l'individu.

En 1999, ces deux auteurs ont mis au point leur échelle d'évaluation de l'humiliation : « Humiliation Inventory ». Cette échelle se base sur l'impact des humiliations passées et la peur

de l'humiliation future. Pour réaliser leur outil de mesure, les chercheurs se sont basés sur la définition suivante du concept d'humiliation : « l'expérience interne de l'humiliation est le sentiment dysphorique profond associé à l'être, ou la perception d'être injustement dégradé, ridiculisé, son identité étant humiliée ou dévaluée » (Hartling & Luchetta, 1999).

Via cet outil, Hartling se rend compte que les sujets présentant un haut score à cette échelle décrivent leur expérience d'humiliation comme si elle était arrivée la veille et ce même si ces expériences ont eu lieu plusieurs années auparavant. Ces expériences d'humiliation restent péniblement fraîches et vives dans l'esprit de ces sujets. Elle met également en lumière l'apparition de comportements violents à la suite de l'humiliation ressentie.

Une présentation plus approfondie de l'échelle sera réalisée dans la partie méthodologique de notre étude.

## Chapitre 4 : Les héritages familiaux

---

### 1. Les relations entre parents et enfants

Les recherches dans le domaine de la psychologie du développement soutiennent l'importance déterminante des premières relations s'établissant entre l'enfant et ses parents au cours de l'enfance. Ces théories soulignent également l'importance de ces relations durant l'adolescence malgré les modifications relationnelles possibles durant cette période. Ces relations demeurent centrales car elles ont une influence sur la santé mentale et le bien-être des adolescents : les relations avec les parents continuent d'avoir un effet significatif sur le développement même durant l'adolescence (Claes, 2014). D'ailleurs, la famille est considérée depuis longtemps comme étant le premier agent de socialisation de l'enfant (Fréchette et Le Blanc, 1987).

Ducommun-Nagy (2006) définit le contexte relationnel comme correspondant à la somme de toutes les relations dans lesquelles nous avons donné ou reçu. Ce contexte est constitué par l'ensemble des personnes envers lesquelles nous avons une responsabilité. Ce contexte peut inclure des personnes appartenant au passé. Il peut également impliquer que l'on se projette dans le futur et que l'on prenne en compte ceux qui ne sont pas encore nés mais qui seront affectés par nos décisions. L'auteur définit le contexte familial comme étant l'ensemble des membres d'une famille qui se trouvent en interaction dans l'ici et maintenant.

## 2. La reconstruction de son histoire

Il est important pour l'adolescent ayant vécu une enfance tourmentée (faite de rejets, d'abandons, d'accueils, de placements, etc.) qu'il accepte de reconstruire son histoire personnelle et de la rendre présente dans sa conscience sous peine de reproduire à l'infini les échecs et les ruptures qui alimenteront inconsciemment la répétition des actes délinquants (Born, 2011).

Dans le cadre de l'accompagnement des adolescents délinquants, Derivois (2010) propose de reconstruire avec le jeune quatre types d'histoires : son histoire délinquante et traumatique avec les réactions éducatives ou pénales qui l'accompagnent, son histoire familiale, son histoire institutionnelle et son histoire de la relation clinique avec les effets de transfert et de contre-transfert qui est le réceptacle de toutes les histoires condensées.

## 3. Héritages familiaux, transmissions et croyances familiales

Peu de personnes relient leurs difficultés actuelles à leur enfance car le lien ne saute pas toujours aux yeux. Cependant, il peut être intéressant de voir et de prendre conscience de l'empreinte que notre enfance a pu laisser sur nous, de voir comment nous avons interprété et élaboré les attitudes de nos parents.

L'empreinte des expériences infantiles sur notre psychisme implique toute une série de croyances introjectées, assimilées, crues et imprimées dans notre psychisme. Cela constitue un arsenal de certitudes qui ne seront jamais remises en question.

C'est là tout l'intérêt d'effectuer la prise en charge d'une personne en tenant compte de sa famille ou de son entourage familial. Comme l'explique Born (2011), on ne peut travailler avec un jeune délinquant sans identifier la place de la famille dans son histoire. Même lorsque tout laisse à penser que cette famille est absente ou que la coupure entre la famille et le jeune est définitive, il faut chercher la représentation et la présence de cette famille dans la mémoire du jeune et dans son histoire personnelle. Lorsque l'on désire agir avec un adolescent, il faut dans un premier temps chercher à comprendre comment se sont tissés ses liens aux autres.

En matière de délinquance juvénile, la famille tient une place importante pour les facteurs de risque. Born (2011) met en évidence trois voies d'entrée dans la délinquance en lien avec la famille : les dysfonctionnements familiaux, les carences éducatives et l'imprégnation délinquante.

De nos parents et ancêtres, nous héritons d'une part de biens matériels ainsi que de caractères physiques. Mais, nous héritons également de valeurs, de visions du monde, de modes de vie, d'une mentalité, de goûts, de modalités d'interactions, de comportements, de traits de personnalité, de mécanismes de défense, de dispositions émotionnelles, etc. Cette transmission, qu'elle soit d'origine environnementale ou génétique fait que nous ressemblons plus ou moins fort à nos parents et ancêtres, que nous le voulions ou non (Calicis, 2014).

Nos héritages provenant de nos parents ainsi que de nos ancêtres peuvent être soit conscients, soit inconscients. En 2004, Ancelin Schützenberger (citée par Calicis, 2014) distingue les transmissions intergénérationnelles des transmissions transgénérationnelles :

- a) les transmissions intergénérationnelles se réfèrent à des contenus hérités conscients, accessibles et élaborables. Ces contenus sont connus de tous, qu'ils soient parlés ou non. Par exemple : être notaire de père en fils, avoir le caractère de sa mère, le même humour que son grand-père, ...

Dès sa naissance, l'enfant est plongé dans un bain culturel familial qui va l'imprégner, le construire. Ce bain culturel est une recombinaison de deux familles : les parents vont devoir créer une culture commune en triant ce qu'ils conservent de leurs parents et ce qu'ils désirent modifier.

- b) les transmissions transgénérationnelles quant à elles portent sur des héritages inconscients, inaccessibles, invisibles. Il s'agit de traumatismes passés de l'histoire des parents qui sont insuffisamment élaborés ou plus ou moins interdits d'élaboration pouvant se transmettre de génération en génération sans être parlés. Ces héritages prennent la forme de non-dits ou de secrets de famille. Ils ne sont pas élaborables pour ceux qui en héritent. Cependant, même s'ils ne sont pas évoqués, ils peuvent remonter à plusieurs générations mais encore influencer sournoisement les descendants. On hérite dès lors de quelque chose que l'on ignore.

Nous continuons la chaîne des générations et payons les dettes du passé, tant qu'on n'a pas « effacé l'ardoise », une « loyauté invisible » nous pousse à répéter, que nous le voulions ou non, que nous le sachions ou non, la situation agréable ou l'événement traumatique, ou la mort injuste, voire tragique, ou son écho » (Ancelin Schützenberger, 1993). L'auteur ajoute que nous sommes moins libres que nous le croyons lorsque nous considérons ce qui se rejoue au sein des familles. Pourtant, il est possible de reconquérir notre liberté et de sortir de la répétition. Cela en comprenant ce qui se passe, en saisissant les fils invisibles qui nous lient aux autres et en les

considérant dans leur contexte et dans leur complexité. S'il n'y a ni hasard ni nécessité, on peut toutefois saisir sa chance, chevaucher son destin, « tourner le sort défavorable » et éviter les pièges des répétitions transgénérationnelles inconscientes.

En 1993, Ancelin Schützenberger rappelle que chaque culture, chaque nation, chaque groupe religieux, tous les groupes professionnels, ont, comme les familles, leurs propres mythes, vis-à-vis desquels les gens sont loyaux ou ne sont pas loyaux. Elle a d'ailleurs recherché dans l'histoire familiale, systématiquement s'il n'y avait pas « répétition » ou « loyauté familiale invisible et inconsciente » et identification consciente à une personne clé aimée et importante. Et elle l'a souvent trouvé.

#### 4. Les loyautés

La loyauté dépend de facteurs psychologiques, elle a toujours une structure triangulaire et il s'agit d'une disposition interne à privilégier une relation plutôt qu'une autre (Ducommun-Nagy, 2006). La loyauté trouve sa source dans les liens originels de la personne, dès la naissance de l'individu car via le don de vie une relation asymétrique s'établit entre les parents et l'enfant (De Becker, 2007). Compte tenu de la néoténie<sup>2</sup>, l'individu éprouve une dette existentielle envers sa mère qui est bien au-delà de l'élaboration consciente que l'individu peut en réaliser. De Becker (2007) clarifie cette notion en insistant sur le fait que même lorsque les relations familiales sont totalement rompues, la loyauté peut agir sans se traduire nécessairement par le versant de la fidélité.

A chaque génération, on tente de garder ou de rétablir l'équilibre à partir de l'héritage reçu. Mais, si une génération, malgré ses tentatives, ne parvient pas à ses fins, elle peut « passer la main », ou plutôt reporter la dette aux suivants, c'est-à-dire sur les enfants. C'est ce que Boszormenyi-Nagy (cité par De Becker, 2007) a appelé le phénomène de l'« ardoise pivotante ». Les enfants sont alors chargés de rembourser les dettes à la place de leurs parents.

Transmission et loyauté se rejoignent, se renforcent et positionnent en conséquence tout individu dans une chaîne générationnelle dont il ne peut se démarquer. On ne choisit pas son histoire ! (De Becker, 2007).

---

<sup>2</sup> La néoténie réfère au fait que l'individu naît immature/prématuré des points de vue physiologiques et psychologiques, ce qui explique sa dépendance totale à l'égard de sa mère.

## 5. Répétition de la maltraitance familiale

John Byng-Hall (1995) théorise, à l'aide du concept de « scripts », la manière dont chaque individu se positionne par rapport au modèle de sa famille d'origine. (Cité par Calicis, 2014). Byng-Hall distingue les scripts répliatifs, correctifs et actuels (intégratifs). On parle de script répliatif dès lors que les enfants, devenus adultes, reproduisent, consciemment ou non, le type de relations qu'ils ont connues dans leur famille d'origine. Lorsqu'ils choisissent le contre-pied, en particulier quand ils ont souffert de certains modes relationnels dans leur famille d'origine, il parle de script correctif. Et de script actuel, ou intégratif, lorsqu'ils arrivent à se construire un modèle personnel, créatif, en fonction de ce qui leur paraît important pour eux et adapté au nouvel environnement (Calicis, 2014).

Lorsqu'il est question de maltraitance, il est commun de penser que « celui ou celle qui a été maltraité durant sa propre enfance adoptera un comportement maltraitant à l'égard de ses enfants » (Tisseron, 2004, cité par De Becker, 2008). Pour la réalisation de ce travail, nous considérons l'humiliation comme étant une forme de maltraitance pouvant être vécue au sein de l'environnement familial. On peut répéter les erreurs de ses parents par loyauté, consciente ou inconsciente. (Calicis, 2014).

Comme De Becker le mentionne en 2007, lors d'une recherche approfondie sur les agresseurs, il est commun de tomber sur des contextes de carences graves, voire de vécus de maltraitance. Il ajoute également que l'être humain tend à répéter inlassablement ce qu'il a précédemment vécu bien qu'il y ait des exceptions démontrant qu'il est possible de « résister » et de faire autrement, d'utiliser un « chemin de traverse ». Cependant, entreprendre une résilience de ce type demandera une énergie psychique considérable qui exigera par la suite un « prix à payer » en contrepartie (Brissiaud, 2001, cité par De Becker, 2008).

La transmission des processus psychiques transgénérationnelle est bien réelle. Si elle n'existait pas chacun devrait recommencer son apprentissage de la vie depuis le début, sans évolution ni développement possible. L'histoire familiale et notre héritage façonnent notre devenir à chacun de façon individuelle. De plus, l'individu n'a pas de possibilité de remanier ce qui lui est transmis dès sa naissance (De Becker, 2007). C'est donc un fait : personne ne choisit de faire partie ou non d'une chaîne de génération, l'héritage s'impose donc à chacun d'entre nous.

En termes de transmission, De Becker (2007) utilise la métaphore des « maillons d'une chaîne ». En effet, nous sommes à la fois dépositaires, bénéficiaires et héritiers d'une longue trame dont nous sommes à la fois partie constituée et partie constituante. De l'inconscient nous

serait transmis par la chaîne des générations dont nous sommes un maillon et nous ne pouvons y échapper.

En 1975, Aulagnier (citée par Calicis, 2014) met en lumière un pacte implicite existant au sein des familles. En effet, les membres d'une famille sont reliés par un pacte implicite permettant d'assurer la continuité de la chaîne et de transmettre le modèle familial. Aulagnier qualifie ce pacte de « contrat narcissique ». Grâce à lui, l'enfant reçoit une place dans une famille, un nom, une identité, une éducation, une appartenance et la protection qui l'accompagne. Ce sont autant d'éléments qui concourent à sa croissance et à son développement. C'est en 2006 que Ducommun-Nagy (citée par Calicis, 2014) parle de « filet de sécurité » fourni par la famille en échange de quoi l'enfant reprendra à son compte les idéaux familiaux, se préparera à les transmettre, assurant ainsi la perpétuation du modèle familial. Les individus formant la chaîne sont ainsi liés par une dette. Cette dette ne sera jamais soldée et se transmettra de génération en génération afin d'assurer la pérennité du clan. Ce dispositif permet donc d'assurer la perpétuation des valeurs du groupe.

Vers l'adolescence, le jeune se dégage du groupe familial pour s'affilier à d'autres groupes, son groupe de pairs notamment. Le sens critique du jeune se développe, il commence à questionner le modèle de sa famille pour progressivement se trouver lui-même. L'adolescent doit dès lors commencer à s'individualiser et s'autonomiser (Calicis, 2014).

Mentionnons cependant que le « contrat narcissique » n'a pas nécessairement des effets structurants. En effet, il peut être enfermant voire oppressant. Il peut même aliéner dans le cas où la famille transmet à l'enfant des secrets, des traumatismes psychiques non-dits (Calicis, 2014).

De Becker (2007) ajoute que l'héritage destructeur possède un haut degré de transmissibilité, d'autant plus qu'il se véhicule surtout par le transgénérationnel. La transmission s'organiserait à partir de ce qui n'est pas advenu dans les générations précédentes. On pourrait dès lors penser que la maltraitance tient « au corps et au groupe », c'est-à-dire que l'on maltraiterait comme on a subi la maltraitance, comme on l'a appris par le passé.

La transmission et l'histoire familiale constituent des éléments majeurs dans la formation de l'identité (De Becker, 2007). Les secrets, les non-dits, transmis d'une génération à l'autre deviennent source de souffrance ; celle-ci ne s'explique pas, elle s'inscrit, s'encrypte et s'enracine dans l'inconscient de l'individu.

## 6. Les mécanismes de répétition

La question que nous nous posons dans le cadre de ce travail est : quel est l'impact des transmissions familiales au sujet de l'humiliation et de la délinquance. Il existe une série de facteurs de vulnérabilités concernant la répétition de la maltraitance que De Becker (2007) met en avant :

- a) La question de la place de l'enfant : selon la place que l'enfant prend dans la relation, des comportements dysfonctionnels peuvent apparaître et se rejeteront par la suite d'une génération à l'autre. De Becker (2007) prend l'exemple des confusions de génération où l'adulte éprouve le besoin d'un enfant idéal, réparateur des blessures de l'enfance et où l'enfant est utilisé comme une sorte de prothèse narcissique.
- b) L'identification : en 2000, Laupies (cité par De Becker, 2007), définit le mécanisme d'identification comme « une introjection qui permet au sujet d'échapper de manière quasi hallucinatoire à une réalité violente qui fige ses fantasmes ». De Becker (2007) mentionne que dans les contextes maltraitants, ce processus intègre la culpabilité de l'adulte que l'enfant reprend à son propre compte et qui entraîne tant la confusion que le clivage. Par exemple : l'enfant qui a connu la violence va s'identifier à la personne maltraitante, il va s'agresser lui-même et ensuite agressera autrui.
- c) La parentification : il s'agit du mécanisme lors duquel l'enfant va devenir, à un moment, le parent de son parent. Il arrive qu'un adulte qui devient parent et qui a subi de la maltraitance « demande » à son enfant de « payer » pour les dettes du passé (Ardoise pivotante). Les enfants deviendront les boucs émissaires de leurs parents, objets de maltraitance et ils porteront la responsabilité des problèmes familiaux et parentaux (De Becker, 2007). Ces enfants, animés par la culpabilité, s'épuiseront à tenter en vain de « sauver » leur famille et accepteront en conséquence les châtiments dus à leur échec.
- d) La défaillance de la fonction paternelle : lorsque les parents n'ont pas bénéficié durant l'enfance d'une socialisation familiale imprégnée d'une fermeté bienveillante, une insécurité est générée et elle conduit à une connaissance caduque des limites de soi et de l'autre (De Becker, 2007). Ces parents peuvent faire preuve de laxisme d'une part ou de totalitarisme d'autre part : on peut donc observer des contextes où apparaissent des comportements de violence physique. Ces enfants, accumulant les inadéquations de leurs parents, seront envahis par la rage vengeresse qu'ils retourneront vers la génération future et le cycle s'installe (De Becker, 2007).

En 2003, Barudy (cité par De Becker, 2007) explique que dans les systèmes maltraitants, les limites hiérarchiques ne sont pas tout à fait claires ni correctement définies, ou alors, elles ne sont tout simplement pas respectées. Les rôles et tâches des uns et des autres ne sont pas explicités, notamment ceux des parents qui sont censés contenir et guider leurs enfants.

De Becker (2007) attire l'attention sur le fait que, bien que la maltraitance renferme des facteurs pouvant alimenter un cercle vicieux, sa répétition est un phénomène qu'il est possible d'éviter. C'est à l'individu de faire le choix de la différence, en vivant autrement sa loyauté et en ne l'ignorant pas. Il insiste également sur le fait que ne pas reconnaître, dénoncer ou parler de la maltraitance augmente le risque de chronicisation de la situation : moins on en parlera, plus le risque de répétition augmentera.

## 7. La résilience

En 2017, Glowacz et Born définissent la résilience comme la capacité d'une personne à poursuivre son développement, à se projeter dans l'avenir et ce malgré le vécu d'évènements déstabilisants, de traumatismes sévères, de conditions de vie difficiles. La résilience peut également être vue comme une force morale : qualité de quelqu'un qui ne se laisse pas abattre, qui ne se décourage pas, qui rebondit et qui vainc la situation traumatisante.

Born définit la résilience comme le fait de « rebondir après un fracas » (2011) ; cela concerne donc une personne qui aurait développé un syndrome criminel et qui rebondirait dans la vie sur un mode socialement positif. La résilience prendra place lorsque, certains facteurs de risque étant présents, des facteurs protecteurs entreront en jeu pour les contrer.

Il existe deux sortes de résilience (Born, 2011) :

1. La résilience primaire : lorsque quelqu'un est exposé à des risques et qu'il ne développe pas de trouble, il s'agit d'une sorte d'invulnérabilité. Malgré des situations familiales et sociales désastreuses, malgré un cumul évident de facteurs de risque, leur délinquance est restée faible ou occasionnelle.

Par exemple : des jeunes cumulant les facteurs de risque et qui pourtant ne commettront jamais de délit ou adopteront une délinquance très faible.

2. La résilience secondaire : il s'agit de se relever après un ou plusieurs délits.

Par exemple : un jeune ayant commis plusieurs délits, mais qui un jour abandonne les conduites délinquantes pour se tourner vers des conduites prosociales et une adaptation sociale positive.

La prise de conscience peut être un tremplin de résilience, découvrir notre héritage psychique, déterminer l’empreinte de notre enfance, conserver les traces qui nous plaisent et que l’on garde avec plaisir. Il est également important d’avoir conscience des traces de notre enfance dont on souffre car il est ardu de lutter contre ce que l’on ne voit pas et ce que l’on ne comprend pas, d’où l’intérêt de faire l’inventaire des dégâts. En restant incomprises, les souffrances subies durant notre enfance peuvent devenir la source cachée de nouvelles humiliations que nous pourrions infliger à la génération suivante.

Faire preuve de résilience c’est aussi comprendre quelles sont les plaies de l’enfance, et comment elles peuvent se manifester à l’heure actuelle contre notre gré.

Born (2011) soutient l’idée que chez un certain nombre de délinquants, une reconstruction peut s’opérer pour laisser émerger l’espoir après une période noire ou sombre. Il est donc important de pouvoir croire en le jeune et en ses capacités de reconstruction pour lui offrir des occasions de se recréer un avenir.

Il mentionne également que le premier milieu institutionnel pouvant jouer un rôle essentiel dans la résilience est certainement l’école. De par son organisation, ses structures, son projet pédagogique et ses enseignants, l’école développera ou restaurera des liens sociaux dans les institutions socialisantes. Pour favoriser la résilience, l’école devra restaurer chez l’enfant le sentiment de pouvoir agir efficacement sur le monde et d’être reconnu dans sa valeur.

## **Partie 2 : Aspects méthodologiques**

---

## Chapitre 5 : Objectifs et méthodologie

---

Au sein de cette partie, nous débuterons par exposer nos objectifs ainsi que nos hypothèses de recherche. Nous présenterons également l'échantillon de notre étude ainsi que les outils utilisés dans notre protocole de recherche.

### 1. Objectifs et hypothèses de recherche

Durant la réalisation de notre revue de la littérature, nous avons mis en évidence un échantillon de travaux réalisés à propos des thématiques principales de notre recherche. Nous avons axé notre recensement sur l'engagement dans des conduites délinquantes à l'adolescence, l'influence de la famille et le vécu d'humiliation. Ces apports théoriques ont aiguillé notre travail et nous ont mené à établir plusieurs hypothèses :

- a. Existe-t-il un lien entre l'humiliation vécue et un engagement dans des conduites délinquantes ?
- b. Quel est le rôle des héritages familiaux dans l'engagement dans des conduites délinquantes ?
- c. Concernant l'humiliation et la délinquance, qu'hérite-t-on des générations nous précédant ?

Dans le cadre de ce mémoire nous avons tenté de mettre en lumière le lien pouvant exister entre l'engagement dans des conduites délinquantes à l'adolescence et un vécu d'humiliation, pour ensuite mettre cela en lien avec les héritages familiaux pouvant se transmettre au sein d'une famille.

A partir de dix entretiens réalisés avec des mineurs ayant commis des faits qualifiés infraction et placés au sein de l'I.P.P.J de Fraipont nous allons essayer d'évaluer si la thématique de l'humiliation a un impact sur les conduites délinquantes ainsi que l'importance des transmissions familiales dans la commission de faits qualifiés infraction.

Nous faisons l'hypothèse que, si ces jeunes sont actuellement en Institution Publique de Protection de la Jeunesse, c'est qu'il existe dans leur parcours un évènement, une personne, ou une situation vécue ayant influencé leur devenir. Et c'est à travers le discours et l'explication de l'histoire de vie de chacun que nous tenterons de mettre en lumière ces données.

## 1.1 Procédure

Dans le cadre de la présente étude, nous avons eu recours à l'utilisation d'une approche qualitative. Cette approche est construite autour d'entretiens individuels guidés par un questionnaire semi-structuré construit au préalable afin d'appréhender le parcours de vie de chacun dans son individualité. Ce guide nous permettra de nous concentrer sur les thématiques de l'étude telles que le portrait du sujet, la dynamique familiale dans laquelle il évolue, son réseau social et enfin l'humiliation. Les dix entretiens ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone dans le but de faciliter l'analyse des entretiens. Les enregistrements correspondent à neuf heures d'échange. Nous avons dans un premier temps réalisé la retranscription au mot près (Cfr. Annexes confidentielles).

Nous avons également fait le choix d'utiliser des médias tels que le dessin de la famille, la construction d'un génogramme et la carte du réseau social dans le but de diminuer les résistances chez les jeunes et de favoriser le récit libre.

Finalement nous avons clôturé l'entretien par la passation de trois instruments validés tels que l'échelle de comportement délinquant – ECD (Glowacz & Schmits, 2018), l'échelle d'humiliation (Hartling & Luchetta, 1999) et l'échelle de résilience – CD-RISC (Connor & Davidson, 2003).

## 2. Echantillon

### 2.1 Choix de la population

Pour la réalisation de ce mémoire nous avons choisi d'interroger des mineurs placés au sein de l'I.P.P.J de Fraipont. Le thème de notre recherche comportant l'adolescence ainsi que la délinquance, il nous paraissait pertinent de nous rendre dans une institution où sont placés des adolescents ayant commis des faits qualifiés infraction.

### 2.2 Choix de la méthode

Les critères d'inclusion de notre étude sont :

- 1) Être placé au sein de l'I.P.P.J de Fraipont toutes sections confondues ;
- 2) Être âgé de plus de 16ans.

### 2.3 Procédure de recrutement des sujets

Tout d'abord, nous avons soumis notre projet à la direction de l'I.P.P.J de Fraipont qui l'a accueilli favorablement. Dans notre lettre nous précisions l'objet de notre travail ainsi que notre méthodologie. Nous avons aussi émis notre souhait de rencontrer dix jeunes placés au sein de

l'institution mentionnant les critères repris ci-dessus. La direction de l'institution nous a, dans un premier temps, dirigée vers le S.O.O.R.F soit la section fermée de l'I.P.P.J.

Après avoir reçu l'accord du Comité éthique de la faculté, nous avons débuté notre recherche de terrain en nous rendant au sein du S.O.O.R.F pour présenter notre travail dans un premier temps aux membres de l'équipe éducative puis au groupe de jeunes. Chaque jeune répondant aux critères d'inclusion s'est vu remettre une lettre d'information au sujet de la recherche ainsi qu'un courrier adressé aux parents concernant leur consentement à propos de la participation de leur enfant à l'étude.

La section fermée a une capacité d'accueil limitée à dix jeunes. Au sein du groupe, deux jeunes ne répondaient pas à nos critères d'inclusion, un troisième répondant aux critères était en procédure d'autonomie et était peu présent au sein de la section et finalement trois adolescents ont refusé de participer à notre recherche pour des raisons qui leur sont propres. Nous avons donc rencontré six adolescents au S.O.O.R.F.

Dès lors, pour constituer notre échantillon complet, nous avons contacté une section en régime ouvert qui nous a permis de rencontrer quatre adolescents pour finaliser notre travail de terrain. Mentionnons tout de même que, dans cette section, quatre jeunes ne répondaient pas aux critères d'inclusion, deux autres étaient en activités lors de notre présence à l'I.P.P.J, un jeune a refusé de prendre part à l'étude et finalement nous avons pu rencontrer quatre adolescents.

#### 2.4 Récolte des données

Nous avons procédé à la rencontre individuelle de chacun des dix jeunes de notre échantillon. Lors de ces rencontres, nous avons brièvement réexpliqué à chaque adolescent le but de la recherche. Il a été demandé à chacun de signer le formulaire de consentement éclairé (annexe) pour marquer leur accord concernant leur participation à la recherche.

En outre, nous avons insisté sur l'anonymat de la recherche ainsi que la confidentialité de l'entièreté de l'entretien. Nous avons également précisé qu'ils pouvaient mettre un terme à leur participation à tout moment et ce sans donner de justification. Cependant, nous leur avons mentionné que s'ils décidaient de participer à la recherche, il était important de répondre de façon honnête et fidèle aux questions. Les entretiens semi-dirigés ont duré en moyenne cinquante minutes par adolescent. Ensuite, nous avons soumis à chacun d'eux un document reprenant trois tests, il fallait environ dix minutes pour le compléter. Mentionnons que ce temps variait selon la compréhension de chacun et que la variabilité était tout de même importante.

La passation des entretiens s'est étalée sur six semaines au cours des mois d'avril et de mai à la meilleure convenance des équipes éducatives.

### 2.5 Description de l'échantillon

Notre échantillon est composé de dix adolescents âgés de plus de seize ans et placés au sein de l'I.P.P.J de Fraipont, quatre en section ouverte, six en section fermée. Comme mentionné supra sur un total de vingt-trois adolescents, quatre ont refusé de participer, six ne répondaient pas aux conditions d'inclusions, trois étaient absents lors de nos visites et finalement dix jeunes ont pris part à la recherche. L'âge moyen de notre échantillon est de 16.9 ans. Il est à noter qu'au sein de notre échantillon nous connaissions trois adolescents placés au S.O.O.R.F car nous avons eu l'occasion de les rencontrer au cours de la réalisation de notre stage au sein de l'institution.

## 3. Outils de mesures

Dans le cadre de cette recherche, nous avons eu recours à de multiples instruments d'entretien et de mesures.

### 3.1 Questionnaire socio-démographique

Ce questionnaire comprend six questions visant à en savoir davantage sur les dix jeunes composant notre échantillon. Les différentes questions concernent l'âge du sujet, sa nationalité, la profession et l'âge de ses parents, le statut du couple parental ainsi que la composition de la fratrie.

### 3.2 Entretien semi-structuré

En 2010, Imbert met en lumière l'objectif de l'utilisation de l'entretien semi-structuré qui est de saisir le sens d'un phénomène complexe tel qu'il est perçu par les participants et le chercheur dans une dynamique de co-construction du sens.

Ce type d'entretien est donc une conversation entre deux personnes et constitue un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage où le chercheur reconnaît l'expertise du sujet concernant sa propre histoire. L'accès à un dialogue authentique nécessite, voir exige, pour le chercheur d'être à l'écoute, attentif, patient, et curieux de l'autre, de son histoire, afin d'entrer dans son univers.

L'entretien semi-directif nous est donc apparu comme un outil pouvant favoriser l'investigation du vécu des adolescents. Cette technique permet d'ouvrir le dialogue avec le jeune, tout en gardant des balises concernant les thématiques que nous souhaitions aborder en laissant

cependant place à d'autres questionnements alors spontanés dans le but d'approfondir les dires de chaque adolescent.

Dans le cadre de l'approche qualitative nous avons élaboré un guide d'entretien semi-structuré reprenant différents thèmes :

- Le portrait global de l'adolescent
- La dynamique familiale
- Le réseau social entourant le jeune
- L'humiliation

Concernant la construction de notre guide d'entretien, nous nous sommes inspirée des entretiens « Life-Story » de McAdams (2008) ainsi que des techniques d'exploration du récit de vie d'adolescent élaborées par Poudat et Boulard (2014).

A la fin de l'entretien, nous avons été attentive à pouvoir recueillir le ressenti de chaque adolescent au sujet de l'échange et des confidences qui venaient d'être réalisés. Dans le souci de préserver l'anonymat des adolescents, leurs prénoms ont été modifiés.

L'analyse qualitative de notre travail se centre dès lors sur les différentes thématiques abordées par les adolescents.

### 3.3 Utilisation de médias

Etant consciente de la difficulté de relater son parcours et son histoire familiale à une personne inconnue, nous avons tenté de diminuer les résistances des jeunes grâce à l'utilisation de médias. En effet, nous avons inséré des dispositifs ludiques et interactifs dans notre entretien dans le but de mobiliser l'adolescent. Les médias ont donc pour but de faciliter la rencontre avec chaque jeune participant à notre recherche.

#### *3.3.1 Le génogramme*

Pour la création du génogramme, comme le prescrit Reynaud (2009), il s'agit de partir de ce que la personne sait de son histoire en débutant par des informations considérées comme simples (son nom, son prénom, son âge, la composition de sa fratrie, ...) et arriver peu à peu à des informations plus personnelles comme un décès, une maladie, une incarcération, ... Mosca et Garnier (2005) présentent le génogramme comme un outil de représentation des liens familiaux permettant de rendre visible la place de chaque membre de la famille et obtenir une vision globale de celle-ci. Comme le conclut Reynaud (2009), le génogramme met en avant l'importance des liens et leurs répercussions sur les problèmes existant dans la famille. Cet outil

permet de saisir les liens unissant les membres de la famille, mais également ce qui est inconnu ou caché.

La co-construction du génogramme avec l'aide de chaque adolescent avait pour but de tenter de mettre en lumière le fonctionnement, la dynamique familiale, les loyautés et les possibles transmissions au sein de la sphère familiale.

### 3.3.2 *Le dessin de famille*

Nous avons demandé au jeune de dessiner sa famille pour ensuite échanger avec lui au sujet de la structure familiale, des membres la composant etc. Nous avons mis à disposition de chaque jeune des feuilles blanches de type A4, un crayon gris et des marqueurs de couleur. Cet outil a été utilisé dans le but de favoriser la discussion, de stimuler l'échange avec les adolescents et parfois d'approfondir certains aspects des liens unissant le jeune à sa famille.

### 3.4 Echelle de comportement délinquant (Glowacz & Schmits, 2018)

Pour évaluer les comportements délinquants, notre choix s'est porté sur l'échelle de comportements délinquants. Cette échelle est courte, la passation ne prend que quelques minutes selon le niveau de lecture de chacun, mais rassemble un éventail diversifié de comportements « délinquants » comme l'atteinte aux biens, l'atteinte aux personnes, les produits illégaux, la conduite illégale d'un véhicule, la fugue, la possession ou l'utilisation d'armes, la cybercriminalité, le harcèlement sexuel, la délinquance sexuelle, la radicalisation et finalement la réprimande.

L'échelle comprend 38 items, ceux-ci sont séparés en deux niveaux. Il y a d'abord une première sous-question de type dichotomique (à laquelle le sujet répond par oui ou non) qui évalue la présence du comportement au cours de la vie de la personne. Ensuite une seconde sous-question évalue l'occurrence dudit comportement sur les douze derniers mois via une échelle de Likert en cinq points comme suit :

- 0 : Jamais
- 1 : Une à trois fois
- 2 : Quatre à dix fois
- 3 : Onze à vingt fois
- 4 : Plus de vingt fois

Le score total de cette échelle varie de 0 à 152. Cependant, il nous semble important de mentionner que certains jeunes étant placés au sein de la section fermée depuis de nombreux

mois, un biais nous apparaît concernant l'occurrence des comportements délinquants sur les douze derniers mois. Raison pour laquelle nous utilisons cette échelle dans un but descriptif en tenant compte de la commission ou non de faits sur la vie entière du sujet.

### 3.5 Humiliation Inventory (Hartling & Luchetta, 1999)

Notre choix s'est porté sur l'échelle de l'humiliation pour évaluer le vécu d'humiliation des adolescents. La langue initiale du questionnaire est l'anglais. Au regard de la population à laquelle nous administrons l'échelle nous avons décidé d'utiliser une traduction réalisée par SPITZ Tania dans le cadre de son mémoire « Les sentiments de honte et d'humiliation en lien avec la conscience de soi, la régulation des émotions, la colère et les comportements violents dans une population de mineurs délinquants » en 2014.

Cette échelle mesure l'expérience interne de l'humiliation chez l'individu et est composée de 32 items répartis en deux sous-échelles :

- **L'humiliation passée (CHS) :** Items 1 à 12
  - Item : « A travers ta vie, à quel point t'es-tu senti réellement blessé lorsque tu as été ... »
- **La crainte de l'humiliation future (FHS) :** Items 13 à 32
  - Item : « Aujourd'hui, dans ta vie, à quel point as-tu peur d'être ... »

Chaque item s'évalue grâce à une échelle de type Likert en 4 points :

- 1 : Pas du tout
- 2 : Un peu
- 3 : Beaucoup
- 4 : Enormément

Le score total est compris entre 32 et 128. Le score est directement proportionnel au vécu d'humiliation, c'est-à-dire qu'un score élevé indique un vécu d'humiliation important.

### 3.6 Connor-Davidson Resilience Scale - CD-RISC (Connor & Davidson, 2003)

Pour l'évaluation de la résilience, nous avons fait le choix d'utiliser l'échelle de résilience de Connor et Davidson. Cette échelle permet d'évaluer les facteurs de protection contribuant à la résilience des individus.

L'échelle est composée de vingt-cinq items répartis sur cinq dimensions :

- **L'acceptation au changement :** composé de 5 items (1, 2, 4, 5, 8)

- Exemple d'item : « Je peux gérer toutes les situations qui se présentent à moi »
- **La tolérance des affects** : composé de 7 items (6, 7, 14, 15, 18, 19, 20)
  - Exemple d'item : « Je suis capable de gérer des sentiments déplaisants ou douloureux comme la tristesse, la peur ou la colère »
- **Les compétences personnelles** : composé de 8 items (10, 11, 12, 16, 17, 23, 24, 25)
  - Exemple d'item : « Je crois pouvoir atteindre mes objectifs même s'il y a des obstacles »
- **Le sentiment de contrôle interne** : composé de 3 items (13, 21, 22)
  - Exemple d'item : « Je sens que je maîtrise ma vie »
- **La spiritualité** : composé de 2 items (3, 9)
  - Exemple d'item : « Lorsqu'il n'y a pas de solution précise à mes problèmes, parfois le destin ou Dieu peuvent m'aider »

La tâche du sujet consiste à marquer son degré d'accord avec l'énoncé grâce à une échelle de Likert en cinq points allant de « pas du tout » à « pratiquement tout le temps » :

- 0 : Pas du tout
- 1 : Rarement
- 2 : Parfois
- 3 : Souvent
- 4 : Pratiquement tout le temps

Le résultat total sera compris entre 0 et 100 et informera le clinicien sur le niveau de résilience du sujet. Un résultat élevé est directement proportionnel avec un niveau de résilience élevé.

## **Partie 3 : Analyse des résultats**

---

## Chapitre 6 : Analyse des résultats

---

Notre travail se focalise principalement sur l'analyse du discours des jeunes recueilli à l'aide de l'entretien semi-structuré que nous avons créé à cet effet. Nous étayerons également nos propos grâce aux résultats obtenus aux différents tests proposés à l'ensemble de l'échantillon.

Nous avons concentré notre travail sur le récit du parcours de vie de chacun et dans son entière individualité, mettant en lumière les possibles évènements de vie ayant influencé le devenir de chacun.

Il nous paraît important de mentionner que, dans le souci de créer une atmosphère d'écoute ainsi que de garantir la confidentialité des échanges, chaque rencontre avec les jeunes s'est réalisée au sein d'un local du PMS mis à notre disposition.

Au regard de la taille de chaque analyse de cas, nous avons pris la décision en concertation avec notre promotrice Madame Glowacz de placer cinq analyses dans le corps de notre mémoire, les cinq dernières figurent en annexe (annexe 8, page 125).

### **1. Mohamed**

#### 1.1 Rencontre

Nous rencontrons Mohamed durant le courant du mois d'avril. D'emblée, le jeune nous apparaît comme étant très à l'aise dans le contact humain, doté de réelles capacités relationnelles et se montrant loquace.

Mohamed est âgé de dix-sept ans et est le second d'une fratrie de quatre enfants respectivement âgés de vingt, quatorze et dix ans. Le jeune se montre extrêmement fier de mentionner qu'il est en dernière année secondaire générale et qu'il aspire, une fois son diplôme de rhétorique obtenu, à accéder à l'enseignement supérieur. La scolarité est une valeur défendue par sa famille.

Ce placement est le premier pour Mohamed et lors de notre rencontre le jeune a intégré le S.O.O.R.F il y a deux mois.

#### 1.2 Génogramme

La famille de Mohamed est d'origine Marocaine, ses parents sont tous deux nés au Maroc. Les grands-parents paternels ont migré en Belgique durant l'adolescence de leurs enfants et ce dans le but « *d'avoir une meilleure vie* » (annexe 1, page 4, ligne 117), c'est-à-dire de trouver un emploi comme ouvrier. Du côté maternel, les grands-parents sont dans un premier temps venus s'installer en Belgique. Concernant sa mère le jeune déclare « *Ma mère est arrivée pour se*

marier avec mon père [...]. C'est mon père il a été la chercher au Maroc, ils se sont connus là-bas » (annexe 1, page 4, lignes 123-125)

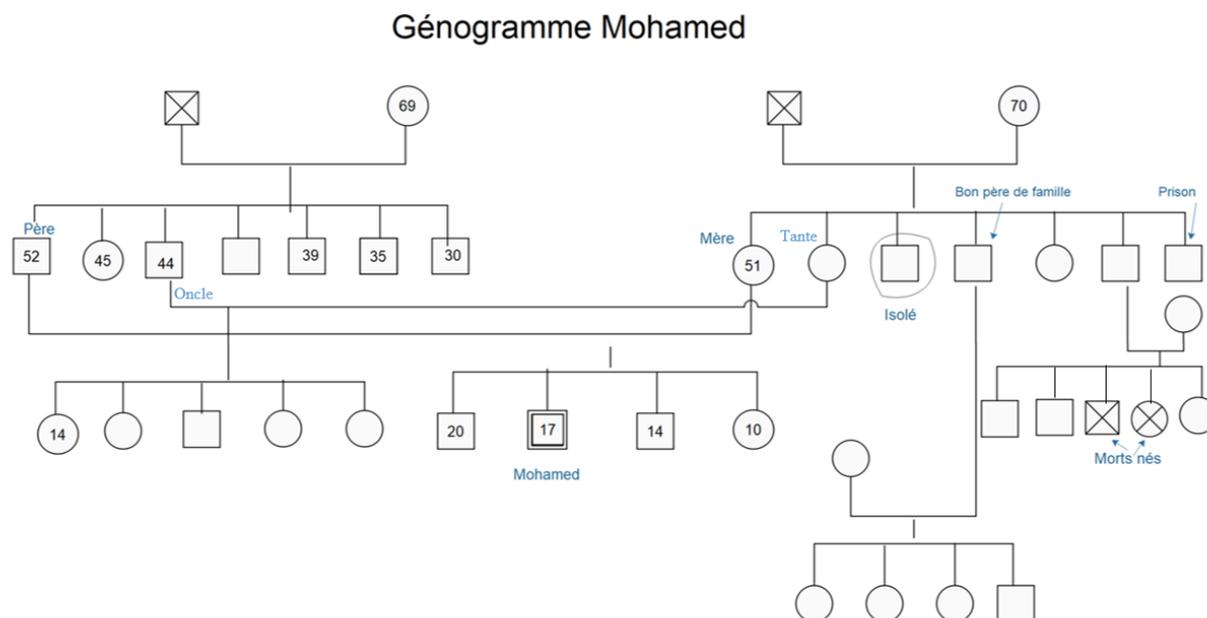


Figure 2. Génogramme de Mohamed.

Le jeune nous confie que bien que sa famille soit très croyante et pratiquante, lui fait uniquement le ramadan mais ne prie pas. Il ressort du discours du jeune que son grand-père, un fervent pratiquant, l'emmenait à la mosquée, il s'agissait de moments privilégiés entre un grand-père et son petit-fils. Mohamed déclare qu'il était très strict et d'ailleurs « *il aimait pas quand on faisait des conneries. Au jour d'aujourd'hui s'il était toujours là, je sais pas ce qu'il dirait s'il savait que j'étais ici...* » (annexe 1, page 6, lignes 213-214).

Le jeune paraît tiraillé entre les deux cultures, il nous expliquera d'ailleurs qu'il trouve une de ses tantes élégante et qu'elle est « *différente* » de sa mère en ajoutant « *Ma mère est pas trop moderne par rapport à la vie ici. Ma mère elle a vécu au Maroc, donc je pense qu'elle a encore cette notion-là du Maroc [...] déjà ma mère elle met le voile, elle parle pas bien français ... Alors que ma tante elle parle français, elle porte pas le voile ... Ma mère je l'aime comme elle est vous voyez j'ai pas envie qu'elle change mais voilà je vois juste cette différence là ...* » (annexe 1, page 7, lignes 243-248)

Au sein de la famille de Mohamed, la scolarité prend une part importante. Systématiquement le jeune évoquera le niveau scolaire de chaque membre composant sa famille. Il mentionnera le parcours de son frère aîné actuellement étudiant en ingénierie industrielle. Mohamed nous fera part avec fierté de n'avoir raté aucune année scolaire bien qu'il confiera « *ça me saoule de*

*rater une année parce que je suis ici, mais bon à côté je me dis aussi que c'est pas grave parce que j'ai jamais raté ... » (annexe 1, page 10, lignes 342-344).*

Une expression nous interpellera à plusieurs reprises lorsque Mohamed qualifie ses oncles de « bons pères de famille ». « *C'est un bon père de famille, qui s'occupe bien de sa famille, qui a une belle maison, une belle voiture, [...] qui s'en est bien sorti* » (annexe 1, page 6, lignes 194-195). Le jeune fait alors la comparaison entre les hommes de sa famille et conclut « *Je pense que mon père s'en est moins bien sorti parce qu'il a pas acheté de maison, il a pas une belle voiture, ... [...] je pense que c'est très important ... Moi je veux avoir une belle vie, avoir les moyens de faire ce que je veux !* » (annexe 1, page 8, lignes 261-264).

La construction de ce génogramme met en lumière certaines données méconnues par le jeune au sujet de sa famille. En effet, à plusieurs reprises, Mohamed avouera ne pas savoir si ses oncles et tantes ont des enfants. Il déclarera également penser avoir deux ou trois oncles ou tantes maternels au Maroc en mentionnant ne pas les connaître. Il apparaît donc que Mohamed ne connaît pas l'entièreté de sa structure familiale, il en est donc de même pour l'histoire intergénérationnelle.

### 1.3 Analyse qualitative par thématiques

Cette section repose sur l'analyse de l'entièreté du discours du jeune, analyse que nous avons ensuite regroupée par sous-thème dans un souci de clarté.

#### *1.3.1 Thème « **Portrait global** »*

Le jeune se présente comme étant « *quelqu'un d'intelligent, de sociable, qui aime parler avec les gens et rencontrer d'autres personnes* » (annexe 1, page 1, lignes 30-31). Il ajoute également aimer le sport. Il mentionne cependant qu'il a tout de même des défauts comme la curiosité.

Mohamed ajoute « *Je dirais que j'aime la vie, j'ai envie de profiter de tous les instants. La vie elle est courte et je perds un peu mon temps ici. Enfin ce n'est pas que je perds mon temps [...] je rate un moment de ma vie parce que voilà j'ai dix-sept ans [...], c'est pas une vie d'être ici. Mais je pense que c'est quand même une bonne chose d'être ici parce que si on m'avait attrapé peut-être plus tard ou quoi ça aurait été la prison et donc des conséquences plus graves. C'est un bien pour un mal* » (annexe 1, page 2, lignes 38-44).

Le jeune évoque d'emblée le manque d'argent comme ayant eu un impact sur l'adolescent qu'il est aujourd'hui. Il justifie cela par le désir d'avoir une vie meilleure que les autres.

La réussite scolaire est pointée comme un évènement positif dans la vie de Mohamed. Il mentionne son placement comme évènement négatif.

La perception que le jeune a de lui-même est donc caractérisée par une valence positive, Mohamed est fier de son parcours atypique en comparaison aux autres jeunes de la section et aime le souligner. La commission de faits qualifiés infraction est conscientisée chez le jeune. Il exprime la motivation liée à l'aspect pécunier et l'envie de réussir sa vie. Dans l'esprit de Mohamed, la réussite est étroitement liée à la possession d'une belle maison et d'une belle voiture.

### 1.3.2 Thème « Situation familiale »

Mohamed déclare qu'il règne une « bonne ambiance » au sein de sa famille. L'adolescent s'exprime sur la relation qui l'unit à sa mère dont il dit être très proche ; « *ma mère c'est ma mère, j'ai presque tout vécu avec elle [...] elle a toujours voulu mon bien, elle se sent un peu mal que sois ici* » (annexe 1, page 7, ligne 230).

Le jeune mentionne tout de même que peu de temps avant d'être placé au S.O.O.R.F l'ambiance familiale s'était quelque peu dégradée car ses comportements déplaisaient à ses parents. Lors de l'annonce du placement, les parents du jeune auraient été « choqués » même s'il confie penser que sa mère devait s'en douter, « *Je pense qu'une mère elle sent quand ses enfants vont un peu mal. Mais je crois qu'ils ont été choqués par mes faits surtout, ils s'attendaient pas à ça, c'est dur de savoir que son fils vole* » (annexe 1, page 9, lignes 300-301).

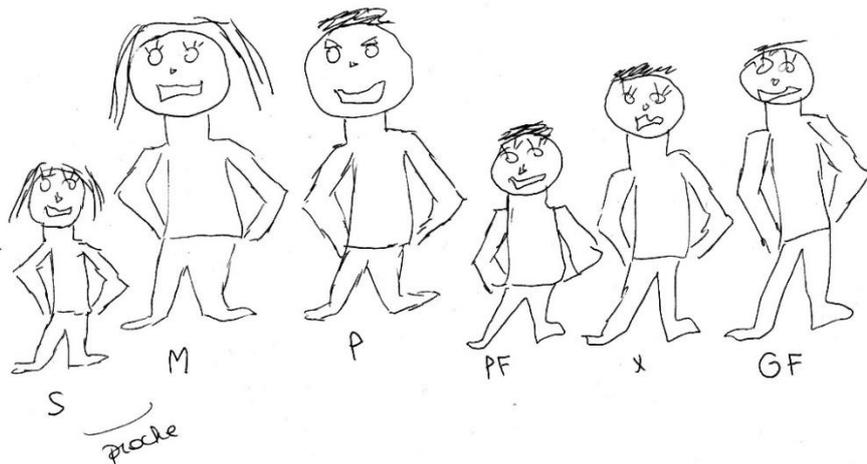


Figure 3. Dessin de famille de Mohamed.

A l'analyse du dessin de famille, le premier élément nous interpellant est là parfaite séparation de genre, les femmes à gauche et les quatre hommes de la famille à droite. La cadette est représentée aux cotés de sa mère car le jeune qualifie leur relation de « proche », tandis que les

trois frères sont dessinés côte à côte dans le respect de l'ordre d'âge, formant une alliance. Les cadets sont toujours représentés aux cotés de leurs parents.

Mentionnons également la posture de chacun des membres de la famille, qui paraît défensive. Les sourcils du patriarche sont également marqués, ce qui évoque un air sévère et strict tel que Mohamed l'a mentionné lors de l'entretien.

### 1.3.3 Thème « *Délinquance* »

Le jeune a été placé en I.P.P.J pour un fait qualifié infraction : vol avec effraction commis dans des habitations en bande organisée et de nuit. Mohamed reconnaît les faits qui lui sont reprochés et les explique en partie par son attrait pour l'argent.

Comme mentionné supra, il s'agit du premier placement de Mohamed. À l'analyse de l'échelle de comportements délinquants nous remarquons que le jeune s'illustre surtout dans les thématiques d'atteinte aux biens et d'atteinte aux personnes. Mohamed reconnaît également avoir consommé de la drogue (cannabis) dans les douze derniers mois. Il nous apparaît que le jeune s'adonne à une palette restreinte de comportements dits « délinquants », mentionnons cependant qu'il s'agit de faits d'une gravité certaine au regard de son placement en régime fermé alors qu'il s'agit de la première mesure prise à l'encontre du jeune.

Mohamed expliquera avoir débuté la commission de faits seul, mais avoir été par la suite approché par une bande de jeunes de son quartier. Le groupe s'est associé pour commettre des faits en bande organisée. Nous postulons dès lors que le placement du jeune n'est pas dû à un unique fait.

### 1.3.4 Thème « *Délinquance familiale* »

Le jeune explique que la délinquance et les comportements déviants sont mal vus au sein de la famille. Mohamed déclare qu'un de ses oncles a été incarcéré, « *Il est pas bien vu, il boit de l'alcool, il est pas pratiquant du tout... Il est sale, il se promène avec des cannettes ... Un peu comme un tox* » (annexe 1, page , lignes 279-280). Il ajoute « *Cette personne est un peu éloignée de notre famille,[...] ma famille ils prennent mal les personnes qui vont en prison, c'est pas bien vu ça c'est sur !* » (annexe 1, page 5, lignes 169-170). Le jeune ajoute également que hormis ses parents, personne n'est au courant de son placement. Selon lui « *ça ne se fait pas de dire que son fils est enfermé, on peut jouer sur ça ... on joue sur les faiblesses des gens* » ((annexe 1, page 5, lignes 175-176)

Mentionnons qu'au sein de sa fratrie, ou de ses cousins, aucun adolescent n'a été placé en I.P.P.J. Mohamed est donc le seul de sa famille à vivre une telle expérience. Selon lui cela a été d'autant plus difficile à accepter pour ses parents car il soutient l'idée selon laquelle « *quand quelqu'un a déjà eu un grand-frère placé, un peu comme les autres ici, ça passe mieux pour les parents. Mais moi ils s'y attendaient pas et c'est jamais arrivé* » (annexe 1, page 9, lignes 306-308).

#### 1.3.5 Thème « Réseau social »

L'adolescent identifie un entraîneur de foot de qui il était proche étant plus jeune. Cette personne est vue par Mohamed comme un soutien, quelqu'un qui lui voulait du bien. Le réseau social de Mohamed est en partie constitué d'amis partageant son hobby : le foot.

Le jeune mentionne également ses amis d'école comme ressource. L'adolescent se décrit d'ailleurs comme quelqu'un qui « *n'a jamais été en retrait* », qui a même toujours été « *en avant* » au sein de son groupe de pairs.

Mohamed confie avoir deux groupes d'amis, un premier constitué à l'école et un second groupe de pairs constitué de jeunes de son quartier avec lequel il commettait des faits. L'adolescent ajoute « *mes parents connaissaient la bonne version, celle de l'école* » (annexe 1, page 8, lignes 296-297).

Concernant les professionnels, Mohamed identifie son éducateur référent comme étant une personne proche au sein du S.O.O.R.F et ajoute « *Je suis quand même proche de lui, on s'entend bien* » (annexe 1, page 11, lignes 381-382). Le jeune tient également à ajouter qu'il mettrait la police en dehors de la section « services et professionnels » du schéma en commentant « *Dans le milieu dans lequel j'étais on va dire que la police c'est ceux qu'on n'aimait pas* » (annexe 1, page 8, lignes 380-381).

#### 1.3.6 Thème « L'humiliation »

A l'échelle d'humiliation Mohamed obtient un score de 56 ce qui est considéré comme faible. Lorsque nous analysons les deux sous-dimensions de l'échelle, à savoir l'humiliation passée et la crainte d'une humiliation future, le jeune obtient des scores faibles aux deux catégories.

Lorsque nous évoquons la thématique de l'humiliation, Mohamed explique d'emblée que ça ne lui est jamais arrivé. Cependant, il mentionne que le fait d'être placé en section fermée est une sorte d'humiliation pour lui et sa famille, Mohamed ajoute « *je me sens humilié par rapport à ma famille. C'est pas la meilleure image que je pouvais donner de moi. Les gens en sachant*

qu'on est ici ils peuvent s'imaginer beaucoup de choses » (annexe 1, page 11, lignes 417-418). Cela fait donc référence au regard que les gens peuvent porter sur lui et sa famille.

Dans la vision qu'il se fait de l'humiliation, Mohamed exprime que se sentir humilié revient à se sentir plus bas que les autres et être impuissant face à cette situation, « que la vie nous tombe un peu dessus » (annexe 1, page 11, ligne 400). L'adolescent fait également référence au regard des autres, selon lui cette variable entre en jeu dans la dynamique de l'humiliation.

### 1.3.7 Thème « Ressources »

A l'échelle de résilience, Mohamed obtient des scores élevés aux sous-dimensions « acceptation du changement », « compétences personnelles » et « spiritualité ». Le jeune obtient un score moyen à la sous-dimension « contrôle interne » et un score relativement bas pour la variable « tolérance des affects ». Globalement l'adolescent obtient un score moyen à cette échelle.

Ces résultats nous amènent à penser que la tendance du jeune à croire en lui, la vision positive qu'il cultive de lui-même, son adaptabilité et sa spiritualité sont autant de facteurs pouvant l'aider à faire face et rebondir lors d'un événement. Au travers du discours de Mohamed nous postulons que sa famille et sa scolarité peuvent être de vraies ressources pour le jeune.

### 1.4 Résultats aux échelles

Afin d'avoir une vision globale de la situation de l'adolescent, les résultats aux différents instruments de mesures utilisés durant notre entretien semi-structuré figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Résultats de Mohamed aux différentes échelles.

Mohamed		
ECD	Humiliation /128	CD-RISC /100
<u>Dimensions significatives :</u>	<u>Total : 56</u>	<u>Total : 73</u>
- Atteinte aux biens	<u>CHS – Humiliation passée /48</u>	<u>Acceptation changement /20</u>
- Atteinte aux personnes	17	16
- Produits illégaux		<u>Tolérance des affects /28</u>
- Conduite illégale d'un véhicule		14
- Fugue	<u>FHS – Crainte humiliation /80</u>	<u>Compétences personnelles /32</u>
- Réprimande	39	29
		<u>Contrôle interne /12</u>
		8
		<u>Spiritualité / 8</u>
		6

## 1.5 Synthèse

L'analyse de l'entretien ainsi que des différents outils utilisés nous montrent que Mohamed est un adolescent cultivant une image de lui à valence positive. Nous avons rencontré un jeune atypique compte tenu des parcours « traditionnels » des adolescents fréquentant la section fermée de l'I.P.P.J de Fraipont. Mohamed est un adolescent cultivé, avec un certain sens du contact relationnel mais dont le discours peut parfois paraître teinté de désirabilité sociale et d'envie de se montrer sous son meilleur jour en mettant en avant ses qualités.

Concernant les faits répréhensibles pour lesquels le jeune est placé à l'I.P.P.J, ils sont conscientisés. En effet le jeune peut les mettre en lien avec sa motivation à obtenir davantage d'argent.

Du point de vue de la délinquance familiale, notons qu'au sein de sa fratrie et de ses cousins, aucun n'a été confronté à une telle expérience que celle du placement institutionnel. Mais un oncle a été incarcéré et suite à cela, a été mis à l'écart de la famille. D'après le jeune, les comportements déviants et marginaux ne seraient pas acceptés au sein du cercle familial.

La présentation que Mohamed se fait de l'humiliation est directement en lien avec l'infériorisation et le regard d'autrui. Le jeune peut également verbaliser un vécu d'humiliation lié à la mesure protectionnelle prise à son encontre pour le Juge de la Jeunesse, considérant l'impact du regard d'autrui et de la honte causée autour de lui.

## 2. Maël

### 2.1 Rencontre

Notre entretien avec Maël s'est déroulé dans le courant du mois d'avril. Le jeune nous annonce d'emblée qu'il participe à l'étude pour nous rendre service, mais mentionne que parler de sa famille n'est pas une démarche aisée pour lui. Nous remarquerons en effet au fil de l'entretien que la loyauté de Maël envers sa famille est conséquente : le jeune se montre bref dans ses explications, ne tendant pas à spontanément détailler ses propos... Nous soulignons tout de même avoir rencontré un jeune agréable, doté de capacités relationnelles, avec un grand respect pour sa famille.

Maël est âgé de seize ans et est le cadet d'une fratrie de huit enfants, tous issus de l'union des parents. Le jeune est très réservé quant à sa famille, en apprendre davantage sur la dynamique familiale nécessitera bon nombre de relances.

Du haut de ses seize ans, Maël a un parcours institutionnel relativement conséquent. Il mentionnera avoir « *fais plusieurs I.P.P.J* », sans s'étaler davantage sur le sujet.

Placé en régime fermé au sein de l'I.P.P.J de Fraipont depuis le mois de septembre, Maël a comme objectif de se préparer pour passer son Certificat d'Etudes de Base en collaboration avec le professeur dispensant les cours généraux au S.O.O.R.F. Concernant cet objectif le jeune confie « *je passe mes examens, pour montrer que même ici je peux m'accrocher à quelque chose, je m'accroche à ce qui me semble le plus important* » (annexe 4, page 32, lignes 23-24).

## 2.2 Génogramme

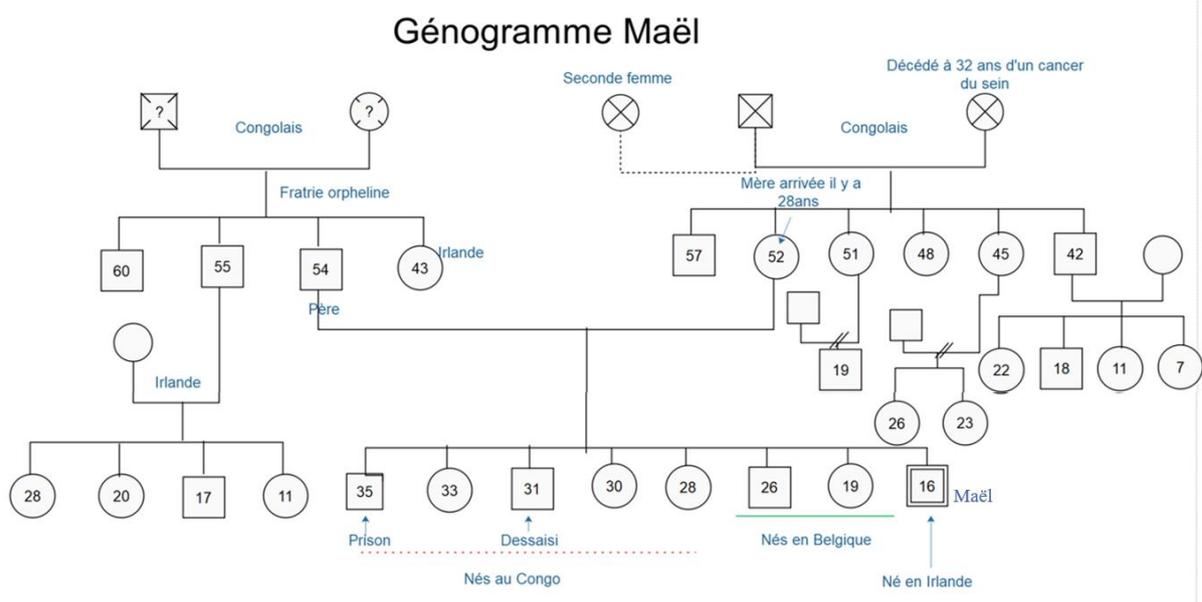


Figure 4. Génogramme de Maël.

La famille de Maël est d'origine congolaise. Nous remarquons que le jeune a une bonne connaissance de sa structure familiale, il est capable de situer chaque membre et de fournir leur âge. Avouant cependant être moins proche de ses cousins irlandais que de ses cousins vivant en Belgique.

Une énigme demeure au niveau des grands-parents paternels de Maël. Le jeune déclare que son père est orphelin, il aurait d'ailleurs vécu un temps dans la rue avant d'être recueilli chez des amis de ses parents. Maël dit ne rien savoir au sujet de ses grands-parents paternels.

Au sein de la fratrie du jeune, les cinq aînés sont nés au Congo. Ensuite, les parents ont migré vers la Belgique, où sont nés le frère et la sœur de Maël. Le jeune, quant à lui, est né en Irlande lors d'un voyage chez de la famille.

## 2.3 Analyse qualitative par thématiques

### 2.3.1 Thème « *Portrait global* »

Maël se décrit comme quelqu'un qui « *aime bien parler, habituellement souriant et gentil ...* » (annexe 4, page 32, ligne 29). Le jeune mentionne également être très actif et confie avoir des difficultés à « *rester en place* ».

Le jeune pointe « *la rue* » comme étant un élément ayant modulé la personne qu'il est aujourd'hui. Il ajoute ensuite que sa famille et ses amis ont eu une influence sur lui. Maël mettra les choses au clair ne signalant que « *ma famille c'était d'aller vers le bien, contrairement à mes amis et la rue c'était d'aller vers le mal* » (annexe 4, page 32, lignes 8-9) ...

Le soutien de sa famille est souligné comme un élément positif dans la vie de l'adolescent, il ajoute d'ailleurs que « *la famille c'est tout* » (annexe 4, page 32, ligne 19). La scolarité est également un évènement favorable selon Maël : « *Ça m'a aidé à me construire. Ça m'a permis d'avoir une certaine intelligence comparé à d'autres personnes* » (annexe 4, page 32, lignes 14-15). Il nous apparaît que le jeune a une image de lui relativement correcte : lors d'un échange informel dans le couloir il nous confiera se sentir différent des autres. En effet, Maël se perçoit comme étant plus « *malin* ».

Maël mentionne les faits commis ainsi que l'enfermement au S.O.O.R.F comme étant des évènements négatifs de sa vie.

### 2.3.2 Thème « *Situation familiale* »

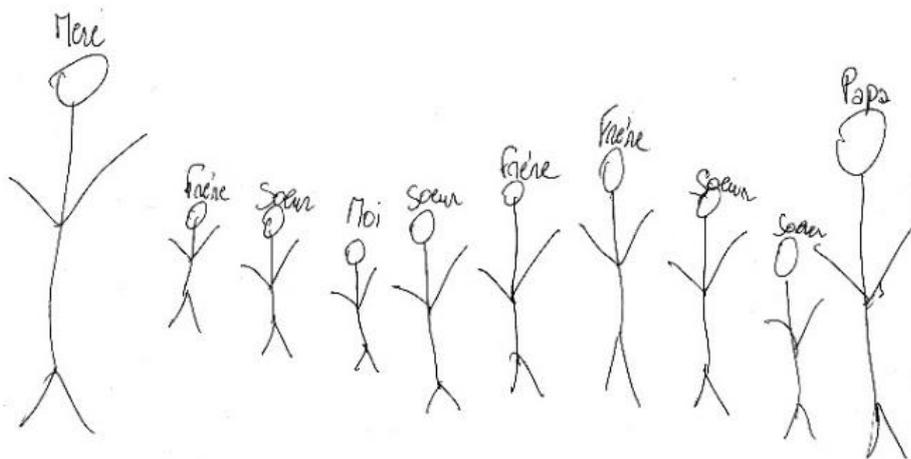


Figure 5. Dessin de famille de Maël.

Maël déclare s'être dessiné petit au regard de sa position de cadet de la fratrie. Le jeune confie ensuite « *Maman est petite en taille, mais à mes yeux elle est plus grande que nous [...] à mes yeux elle est plus grande que tout* » (annexe 4, page 33, lignes 46-50). Cette phrase nous semble

révélatrice de la relation qu'entretennent mère et fils. Maël parle de sa maman avec beaucoup d'émotion : « *Elle est gentille [...] je dirai même adorable. Je pourrais dire tellement de choses. [...] Elle est exceptionnelle. Elle est tout pour moi* » (annexe 4, pages 36-37, lignes 180-183).

En effet, la proportion des tailles est interpellante dans ce dessin. Maël, pourtant de taille très grande, s'est dessiné le plus petit. Cependant, nous remarquons également qu'il n'a pas dessiné sa fratrie dans l'ordre de naissance et a placé ses parents de part et d'autre de la fratrie complète.

Au sujet de son père, le jeune a un discours teinté négativement, Maël affirme être moins proche de lui. La relation s'étant détériorée lors des premières commissions de faits du jeune : « *Il a été très déçu, il n'a pas vu, ni senti le changement en fait* » (annexe 4, page 37, ligne 194).

De manière générale la famille de Maël a été déçue de le voir placé en I.P.P.J. Cependant, il ajoute avec fierté qu'à présent « *ça va mieux car ils voient que ça avance et qu'il y a un peu de changement. Maintenant ils sont impatients que je sorte* » (annexe 4, page 36, lignes 166-167).

### 2.3.3 Thème « *Délinquance* »

Le jeune fut placé au S.O.O.R.F pour des faits qualifiés infraction relatifs à des vols à main armée dans des commerces. Mentionnons que le jeune ne souhaite pas s'étendre sur ses faits de délinquance et ses précédents placements.

A l'analyse de l'échelle de comportements délinquants, nous remarquons que Maël s'illustre dans une palette diversifiée de conduites déviantes comme l'atteinte aux biens, l'atteinte aux personnes, la consommation de produits illégaux, la conduite illégale d'un véhicule, l'utilisation d'une arme ou encore la réprimande.

Maël reconnaît les faits, et conclut « *C'est moi qui ai mal choisi ma voie. J'ai dérapé* » (annexe 4, page 37, ligne 215). La délinquance du jeune est donc conscientisée et assumée.

### 2.3.4 Thème « *Délinquance familiale* »

Les deux frères aînés du jeune furent emprisonnés au début de l'âge adulte tous deux pour des faits de vol à main armée. Maël explique que si l'aîné était majeur, le second était encore mineur mais le Juge de la Jeunesse avait à l'époque pris la décision de se dessaisir. Maël dit ne pas pouvoir s'exprimer davantage sur la délinquance de ses aînés car il n'était pas né quand les faits se sont déroulés. Il mentionne cependant : « *J'imagine que ma mère devait être déçue ... Comme pour moi. Parce que ce n'est pas l'éducation qu'elle nous a donnée* » (annexe 4, page 35, lignes 141-142).

Il semble important pour le jeune de mentionner la résilience de ses frères : « *Si je peux prendre un exemple c'est mon tout grand frère, car il a fait cinq ans de prison dès ses dix-huit ans. Ça a pas été facile pour lui, mais aujourd'hui il a créé son entreprise et il réussit bien. Ça donne de l'espoir, et de me dire que rien n'est fini en fait. Même après cinq ans de prison, pas d'études il a quand même bien réussi sa vie* » (annexe 4, page 37, lignes 206-210).

### 2.3.5 Thème « Réseau social »

Maël identifie sa famille proche ainsi qu'un groupe d'amis d'enfance sur sa carte du réseau social. Il explique qu'il n'y a pas d'autres personnes l'entourant. Le jeune identifie son réseau comme étant constitué de personnes pouvant lui amener du bonheur et ajoute « *J'ai besoin que de ça, du bonheur* » (annexe 4, page 38, ligne 249).

### 2.3.6 Thème « L'humiliation »

L'analyse de l'échelle de l'humiliation nous montre que Maël présente un score d'humiliation moyen, constitué des deux sous-échelles dont les scores sont également moyens.

Dans l'esprit du jeune, l'humiliation est étroitement liée au respect : « *être humilié, c'est ne pas être respecté. Je me sens humilié du moment qu'on me respecte pas* » (annexe 4, page 38, ligne 255). Maël ajoute « *on peut aussi se sentir humilié en se disant 'comment j'ai pu faire ça'* » (annexe 4, page 39, ligne 262). Le jeune fait donc référence à son propre parcours en mentionnant ne pas comprendre comment il a pu en arriver à commettre de tels faits.

Lors de notre investigation sur le thème de l'humiliation, nous questionnons Maël sur ses propres expériences. Ce dernier déclare s'être senti humilié par la Juge de la Jeunesse en charge de son dossier : « *Elle regardait mal mes parents, d'un air comme si elle était plus haute que tout le monde, je me suis senti humilié* » (annexe 4, page 39, lignes 285-286). Le jeune met ce sentiment en lien avec la honte et la haine : « *Elle regardait mes parents comme si c'était des crasses, comme si c'était des moins que rien, enfin comme si elle était plus haute qu'eux* » (annexe 4, page 39, lignes 293-294). Nous remarquons de l'émotion lors des déclarations du jeune. Dans ce cas, nous associons alors l'humiliation vécue par Maël avec l'infériorisation ressentie lors de la rencontre avec l'autorité judiciaire.

### 2.3.7 Thème « Ressources »

Les résultats obtenus à l'échelle de résilience indiquent un score moyen de résilience. Maël obtient un score élevé dans la sous-dimension « compétences personnelles » et à la sous-dimension « contrôle interne ». Cela corrobore avec nos observations lors desquelles le jeune nous apparaît comme ayant confiance en lui et en ses propres capacités. Le jeune obtient

également un score élevé pour la sous-dimension « spiritualité ». Mentionnons que Maël obtient un faible résultat pour la sous-dimension « tolérance des affects », que nous mettons en lien avec l'émotion palpable chez le jeune tout au long de l'entretien.

Ces résultats nous amènent à penser que la croyance qu'il cultive au sujet de ses propres compétences personnelles, ainsi que ses capacités de contrôle interne peuvent être des facteurs porteurs de résilience chez le jeune.

#### 2.4 Résultats aux échelles

Afin d'avoir une vision globale de la situation de l'adolescent, les résultats aux différents instruments de mesures utilisés durant notre entretien semi-structuré figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Résultats de Maël aux différentes échelles.

<b>Maël</b>		
<b>ECD</b>	<b>Humiliation /128</b>	<b>CD-RISC /100</b>
<b>Dimensions significatives :</b>	<u>Total</u> : 78	<u>Total</u> : 67
- Atteinte aux biens	<u>CHS – Humiliation passée</u> /48 26	<u>Acceptation changement</u> /20 14
- Atteinte aux personnes		<u>Tolérance des affects</u> /28 12
- Produits illégaux	<u>FHS – Crainte humiliation</u> /80 52	<u>Compétences personnelles</u> /32 25
- Conduite illégale d'un véhicule		<u>Contrôle interne</u> /12 10
- Fugue		<u>Spiritualité</u> / 8 6
- Utilisation d'une arme		
- Réprimande		

#### 2.5 Synthèse

L'analyse du discours ainsi que des différents outils utilisés lors de l'entretien semi-structuré nous présentent un jeune avec une image positive de lui-même. En effet, Maël croit en lui, se fixe des objectifs et espère les atteindre.

Au sujet de sa délinquance, le jeune reconnaît et assume les faits pour lesquels il est placé. La lecture qu'il fait de la situation est lucide, puisqu'il reconnaît qu'il s'agit de mauvais choix de sa part. Cependant il tend tout de même à avoir recours à l'attribution causale externe en pointant la rue comme élément principal ayant modulé son devenir.

Au niveau de la délinquance familiale, nous pouvons remarquer que les deux aînés de la fratrie ont connu des problèmes avec la justice : l'un étant incarcéré et l'autre étant dessaisi de la Justice de la Jeunesse. Le jeune a cependant évoqué la résilience de ses aînés en considérant qu'ils ont réussi à s'en sortir. Une transmission de la délinquance n'a pas été évoquée, et le jeune mentionnera que la délinquance va à l'encontre de l'éducation donnée par le couple parental.

Concernant l'humiliation, Maël met ce concept en lien avec le respect. Dans son esprit, être humilié revient à ne pas être respecté. Maël réalise également une introspection en déclarant qu'il peut se sentir humilié lui-même en réfléchissant aux actes qu'il a été capable de commettre.

Le jeune verbalisera également un vécu d'humiliation lié à la rencontre avec la juge de la jeunesse désignée pour son dossier. Cette situation est étroitement liée au sentiment d'infériorisation que le jeune a pu ressentir au travers du regard de l'autorité judiciaire concernant ses parents. Il verbalise également le sentiment de honte et la haine ressentie lors d'une expérience d'humiliation.

Cependant après analyse, l'échelle ne révèle la présence ni d'un vécu d'humiliation passée, ni d'une crainte d'humiliation future.

Mentionnons que Maël semble extrêmement attaché à sa famille, notamment à sa figure maternelle à laquelle il voue une importante loyauté. La résilience du jeune semble moyenne, avec des disparités entre les sous-dimensions.

### **3. Stany**

#### **3.1 Anamnèse**

Nous rencontrons le jeune dans le courant du mois d'avril. Stany nous semble déboussolé, agité et à la fois fragile. Nous comprendrons au fil de l'entretien que les semaines précédant notre rencontre ont été rudes pour le jeune. Au début de l'entretien, l'adolescent se montrera très résistant, répondant le strict minimum à chacune de nos questions, pour ensuite se laisser aller. A la fin de notre entrevue et dans un échange plus informel, Stany nous confiera son ressenti positif et la joie d'avoir pu partager un peu de son histoire familiale.

L'adolescent est âgé de dix-sept ans au moment de notre rencontre. Il est le cadet d'une fratrie de six enfants. Mentionnons que la famille est recomposée, et que le jeune a un demi-frère du côté paternel ainsi qu'une fratrie de six enfants par alliance du côté de la compagne de son père.

Lors de notre rencontre, cela fait quelques semaines que le père de Stany s'est suicidé en prison. Le jeune ne laissera cependant transparaître aucune émotion durant l'entretien.

Il nous semble également important de mentionner que le jeune n'a été que très peu scolarisé. Il a donc été confronté à bon nombre de difficultés de compréhension tant du point de vue de nos questions que lors de l'administration des questionnaires. Nous avons dû faire preuve de beaucoup de patience et de bienveillance à l'égard du jeune pour que l'entretien se déroule dans les meilleures conditions.

Initialement placé au S.O.O.R.F depuis le mois de décembre, Stany a fugué au mois d'avril et a réintégré la section environ deux semaines plus tard. Le jeune déclarera en rigolant qu'il s'agit de son dixième placement en I.P.P.J ajoutant qu'il a au moins vingt fugues à son actif.

### 3.2 Génogramme

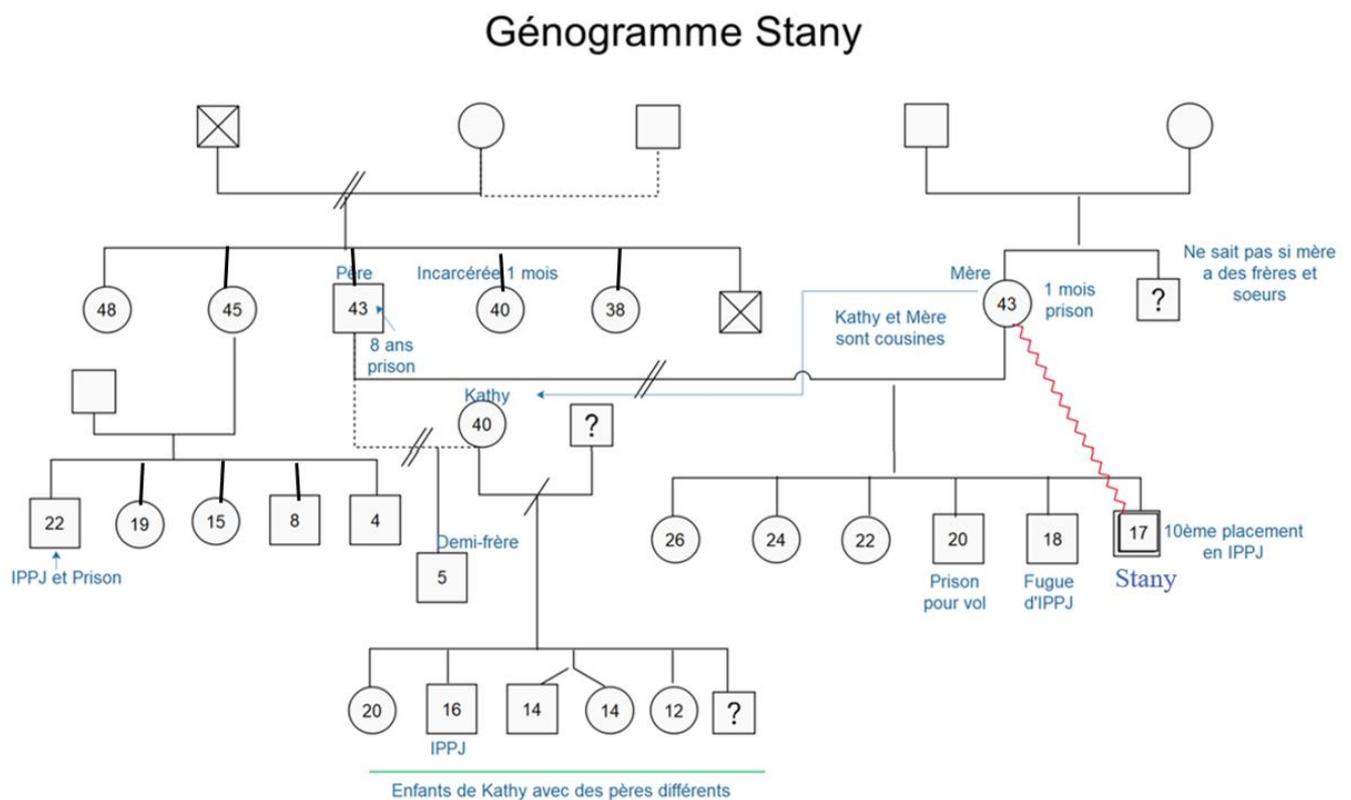


Figure 6. Génogramme de Stany.

Lors de la construction du génogramme, Stany évoque d'emblée la séparation de ses parents il y a huit ans. Il enchaîne sur la relation entre son père et « Kathy » dont la relation a pris fin récemment après sept années. D'ailleurs, le jeune ajoutera ensuite que Kathy est en réalité la cousine de sa mère.

Nous serons interpellées à plusieurs reprises lorsque le jeune parlera de lui à la troisième personne du singulier. Ce qui nous laisse penser que Stany prend une certaine distance avec son histoire familiale, ou encore avec les événements difficiles vécus récemment.

Stany se confiera également sur l'état des relations entre les membres de sa famille. Depuis le décès de son père, le jeune se retrouve très seul. Il déclare « *Je suis en dispute [...] avec presque tout le monde. [...] Mon père a laissé une lettre [...] sur Kathy en fait. Il disait que c'est de sa faute. Donc moi c'est bon j'ai coupé les ponts. Et puis ceux-là c'est parce qu'ils ont porté plainte contre mon père. [...] Elle (sœur) a porté plainte contre viol, lui (frère) contre coups et blessures soi-disant. [...] C'est dur de voir que tout le monde est contre lui, alors que c'est des couilles. Elle m'a carrément dit qu'elle avait menti mais c'était pour se venger qu'il avait quitté ma mère pour Kathy, et lui c'est parce que Kathy lui a monté la tête qu'il a déposé plainte.* ». (annexe 5, page 45 , lignes 143-156).

Concernant sa mère, le jeune expliquera avoir coupé le contact depuis plusieurs années et dit ne pas vouloir renouer avec cette dernière, « *ma mère voulait bien se soigner, mais je m'en fou. [...] Elle boit, puis depuis sa thrombose elle bave, elle sait pas marcher, ...* » (annexe 5, page 48 , lignes 282-284). Stany ajoute que sa mère a tenté de reprendre contact avec lui au décès de son père, mais le jeune a refusé. Lors de la construction du génogramme, le jeune nous dit ne rien savoir de la famille de sa mère. Le côté maternel de sa famille semble être mis de côté par Stany.

### 3.3 Analyse qualitative par thématiques

#### *3.3.1 Thème « **Portrait global** »*

Le jeune se décrit comme étant gentil, très serviable et courageux. Mais, Stany pointe immédiatement les faits commis et la violence dont il a pu faire preuve comme des événements négatifs de sa vie, ajoutant « *C'est ce que je suis aujourd'hui* » (annexe 5, page 41 , lignes 14-15). Le jeune dit se présenter aux autres comme étant connu de la justice « *Ma vie elle est pas top. [...] Si elle (une personne) veut me connaître, autant qu'elle sache tout direct* » (annexe 5, pages 41-42 , lignes 34-39).

Stany évoque d'emblée ses fréquentations et ses problèmes à la maison comme ayant eu un impact sur l'adolescent qu'il est aujourd'hui.

Le jeune évoque les moments passés avec son père comme étant des événements heureux de sa vie ajoutant « *j'étais bien avec mon père* » (annexe 5, page 41, ligne 23). Concernant un

évènement négatif, Stany fera également référence à son père en évoquant l'annonce du décès de son père. En effet, le jeune a appris cette triste nouvelle par la psychologue du S.O.O.R.F.

La perception que le jeune a de sa propre personne semble tourner autour de son père. Stany s'exprime peu sur lui-même.

### 3.3.2 Thème « *Situation familiale* »

Le jeune fait état des tensions régnant au sein de sa famille depuis le décès de son père. Il explique être en froid avec certains membres de sa fratrie, avoir coupé contact avec sa mère, il exprime également de l'animosité envers sa belle-mère. De facto, le jeune dit être très seul depuis la perte de son père.

Stany évoque tout de même sa sœur aînée qui, depuis le décès de leur père, vient le visiter au S.O.O.R.F et a proposé comme projet un retour chez elle. Le jeune déclare « *elle est gentille, [...] elle fait beaucoup de choses pour moi. Elle vient me voir en visite alors que personne avant ne venait me voir en visite* » (annexe 5, page 48, ligne 265).

Nous remarquons une loyauté conséquente envers son papa. Le jeune pointera son père comme étant la personne la plus importante à ses yeux, ajoutant « *mon père quand j'étais avec lui, j'étais de bonne humeur, dès que je demandais quelque chose je l'avais. [...] J'étais son chouchou. Mais bon même quand il avait des problèmes c'était toujours moi qui était là pour lui* » (annexe 5, page 47, lignes 249-252). Stany déclare avec émotion « *il est mort, et ça faisait huit mois que je l'avais pas vu. Je l'avais juste eu au téléphone quand j'étais à Saint-Hubert parce qu'il était pas encore en prison, mais après on m'a transféré ici et lui il a été en prison, et finalement on n'a plus sur se parler au téléphone* » (annexe 5, page 45, lignes 167-170). Au travers du discours du jeune nous percevons de l'émotion et beaucoup d'attachement envers sa figure paternelle.

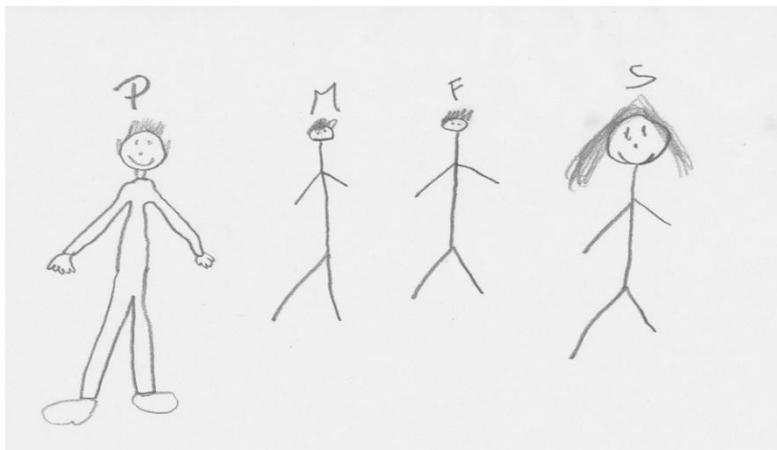


Figure 7. Dessin de famille de Stany.

A l'analyse du dessin de famille, le premier élément nous interpellant est le dessin du père en comparaison du reste des membres de la famille. En effet, la figure paternelle est épais et comporte des détails tels que des mains, des chaussures, un visage et des oreilles. Tandis que les autres individus représentés sur le dessin sont moins précis. La seconde personne comportant un minimum de détails est la sœur aînée du jeune, qui a de longs cheveux et un visage. Ensuite le jeune s'est représenté avec son frère, mais les deux comportent très peu de détails, avec des dessins paraissant réalisés avec moins de soin. La différence d'implication concernant les croquis est frappante.

Nous remarquons également que Stany s'est positionné aux côtés de son père. Ce que nous pouvons mettre en lien avec les déclarations du jeune au sujet de la relation l'unissant à son père et du grand attachement dont il fait preuve.

Nous remarquons également que la sœur aînée du jeune est représentée à l'extrême droite du dessin. Il s'agit de celle qui visite actuellement Stany à l'I.P.P.J et qui a le projet de l'accueillir chez elle.

Le jeune affirme ne pas avoir représenté l'entièreté de sa fratrie et de sa famille et déclare « *j'ai pas envie, je les vois plus et je ne parle plus avec* » (annexe 5, page 42 , ligne 53). Ce qui paraît révélateur de la tension présente entre les membres de la famille.

### 3.3.3 Thème « *Délinquance* »

Ce placement au S.O.O.R.F est le dixième placement en I.P.P.J du jeune. Le Juge de la Jeunesse a pris la décision de placer Stany en section fermée pour un fait de séquestration ainsi que pour traitements inhumains et dégradants. Le jeune ne s'attardera pas sur les faits l'ayant mené au S.O.O.R.F et ne tentera pas de les justifier. Il se contentera de nous informer qu'il a fugué une vingtaine de fois au cours de ses dix placements.

A l'analyse de l'échelle de comportements délinquants, nous remarquons que Stany s'adonne à une gamme diversifiée de comportements délinquants tels que l'atteinte aux biens, l'atteinte aux personnes, la consommation et la vente de produits illégaux, la conduite illégale d'un véhicule, la fugue, l'utilisation d'arme et affirme avoir vécu la réprimande.

En considérant le nombre élevé de mesures dont Stany a fait l'objet, nous pouvons considérer qu'il est enraciné dans un processus délinquant. La dynamique familiale ayant probablement eu un impact sur le devenir du jeune.

### 3.3.4 Thème « *Délinquance familiale* »

Au fil du discours du jeune, nous prendrons conscience que la plupart des membres de sa famille se sont adonnés à des comportements délinquants.

Tout d'abord, Stany nous informera sur le parcours de son père. Ce dernier a été incarcéré à plusieurs reprises. En cumulant toutes ses peines, le jeune déclare que son père doit avoir purgé environ huit années, majoritairement pour des vols. L'adolescent ajoute que sa tante et sa mère ont été également incarcérées quelques mois pour un fait commis avec son père.

Ses deux frères aînés ont connu les placements en I.P.P.J, et l'aîné a également été incarcéré durant quatre mois pour des faits de vol. Son frère âgé de vingt ans a été placé à l'I.P.P.J de Fraipont en même temps que Stany pour les mêmes faits de séquestration, mais le jeune déclare qu'il a récemment fugué de la section ouverte.

Le jeune ajoute que son demi-frère par alliance a également été placé deux fois en I.P.P.J pour des faits de vol, mais Stany mentionne qu'il a également fugué à chaque fois.

Finalement, l'adolescent mentionne son cousin ayant été placé en I.P.P.J et en prison pour des faits de vol avec violence.

Nous remarquons donc qu'au sein de cette famille, la délinquance et les placements sont monnaie courante.

Concernant ses propres faits, Stany mentionnera le manque d'argent « *Mon père il avait pas beaucoup d'argent pour moi, donc pour ramener de l'argent je faisais des faits et je disais à mon père qu'on me l'avait donné* » (annexe 5, page 47, lignes 246-247).

Concernant la réaction de ses proches à la mesure de placement, le jeune déclare au sujet de son père « *il voulait pas que je sois placé ... Et puis la psychologue a été voir mon père à la prison, mon père lui a dit que c'était mieux que je sois ici que dehors ... Parce que en fait quand mon père était en prison je vivais dehors comme je parlais déjà plus à ma belle-mère* » (annexe 5, page 48, lignes 255-257). Nous postulons que l'errance du jeune lorsque son père est incarcéré peut probablement constituer un facteur précipitant dans sa délinquance.

Stany nous mentionnera cependant durant la discussion qu'il ne souhaiterait pas être incarcéré comme son père, ou encore comme son frère, ajoutant « *mon père il a pris ce chemin là et il en est jamais sorti ... je veux pas prendre le même chemin que mon père. Il m'a expliqué comment c'était en prison. Je veux pas vivre ça !* » (annexe 5, page 49, lignes 299-300).

### 3.3.5 Thème « Réseau social »

Stany commence par mentionner les membres de sa famille qu'il considère comme moins proches et qu'il positionne loin de lui sur la carte du réseau social. Auprès de lui, le jeune identifie son cousin, son père, sa sœur aînée, son frère aîné et sa tante car il dit se sentir proche de ces derniers. Il ajoute « *Ah ouais, et ma mère je la met là au bout* » (annexe 5, page 49, ligne 311), en plaçant sa mère le plus loin possible sur la feuille.

Concernant sa vie sociale, Stany déclare avoir deux ou trois « potes » qu'il côtoyait dans la rue et aussi des individus avec qui il commettait des faits.

A propos des professionnels, le jeune évoque d'emblée la psychologue du S.O.O.R.F déclarant qu'elle est importante pour lui et ajoutant « *Elle le sait. Elle a fait beaucoup pour moi quand mon père est décédé* » (annexe 5, page 47, ligne 236). Le jeune nous fera part de son ressenti envers l'intervenante en déclarant se sentir proche d'elle.

Nous remarquons dès lors que le réseau social entourant Stany est limité. A présent sans son père et tenant sa mère à l'écart de sa vie, le jeune doit se construire sans figures parentales auprès de lui. N'ayant été que peu scolarisé, l'adolescent ne possède pas un réseau de pairs développé. Finalement la personne qu'il identifie comme étant une ressource est la psychologue de l'I.P.P.J où il est actuellement placé.

### 3.3.6 Thème « L'humiliation »

Stany obtient un score de 54 à l'échelle d'humiliation, ce score est considéré comme faible. A l'analyse des sous-dimensions composant l'échelle, à savoir l'humiliation passée et la crainte d'une humiliation future, le jeune obtient des scores faibles aux deux catégories.

Dans la vision qu'il se fait de l'humiliation, Stany exprime que l'on peut être humilié par la moquerie des autres et avoir honte de soi, être gêné.

Le jeune nous partage une expérience d'humiliation qu'il a vécue « *Quand j'ai été voir ma juge, j'étais sale et tout ça. J'avais honte. [...] Parce que ça faisait trois mois que j'étais dans la rue, j'avais pas de vêtements pour me changer. J'suis arrivé et je sentais pas la fleur et elle m'a parlé de ça et moi j'avais honte* » (annexe 5, page 50, lignes 355-358). Dans cet exemple nous pouvons donc remarquer que Stany met en lien l'humiliation et la honte. Dans l'esprit du jeune, le jugement et le regard d'autrui entrent également en compte dans la dynamique d'humiliation.

### 3.3.7 Thème « Ressources »

A l'échelle de résilience, Stany obtient moyen tendant vers le faible. Le jeune obtient un score élevé à la sous-dimension « contrôle interne », ses scores aux autres sous-dimensions sont moyens sauf pour la sous-dimension « spiritualité » à laquelle Stany obtient un score nul.

Ces résultats, couplés à l'entièreté de l'entretien, nous amènent à penser que le jeune peut se retrouver démuné en situation de vulnérabilité car il ressort que le jeune n'aurait que peu de facteurs de protection, hormis sa capacité de contrôle interne, pour éventuellement l'aider face à un évènement. De plus, nous soulevons que le jeune n'exprime pas d'objectifs, ou de désirs particuliers quant à son devenir, à part le fait de ne pas suivre la trajectoire de son père.

### 3.4 Résultats aux échelles

Tableau 4 : Résultats de Stany aux différentes échelles.

<b>Stany</b>		
<b>ECD</b>	<b>Humiliation /128</b>	<b>CD-RISC /100</b>
<u>Dimensions significatives :</u> - Atteinte aux biens - Atteinte aux personnes - Produits illégaux - Conduite illégale d'un véhicule - Fugue - Utilisation d'arme - Réprimande	<u>Total : 54</u>	<u>Total : 65</u>
	<u>CHS – Humiliation passée /48</u> 24	<u>Acceptation changement /20</u> 12
		<u>Tolérance des affects /28</u> 19
	<u>FHS – Crainte humiliation /80</u> 30	<u>Compétences personnelles /32</u> 24
		<u>Contrôle interne /12</u> 10
		<u>Spiritualité / 8</u> 0

### 3.5 Synthèse

Du haut de ses dix-sept ans, l'adolescent porte un lourd fardeau familial. Orphelin de père et ayant rompu le contact avec sa mère, Stany est à présent dépourvu de figures parentales. C'est un jeune parfois détaché de sa propre histoire que nous avons rencontré, ayant par moment tendance à parler de lui à la troisième personne du singulier.

L'analyse de l'entretien ainsi que des différents outils utilisés nous montrent que Stany est un adolescent quelque peu démuné, n'ayant été que très peu scolarisé, ayant peu de personnes ressources dans son entourage, et un réseau de pairs également restreint.

Du point de vue de sa délinquance, le jeune assume son passé et ne cache pas le nombre d'I.P.P.J fréquentées. Il la justifie cependant par le manque d'argent, ses fréquentations ainsi que les problèmes familiaux auxquels il a fait face.

Concernant la délinquance familiale, plusieurs membres de sa famille ont fait l'objet de mesures judiciaires. La délinquance peut être vue comme l'objet d'une transmission familiale. En effet, notons qu'au sein de la famille de Stany, son père, sa tante, sa mère, son frère et son cousin ont été incarcérés. Concernant le placement en I.P.P.J notons que son frère, son cousin, son demi-frère et lui-même ont vécu au moins une mesure de placement prise par la Justice de la Jeunesse.

La représentation que le jeune se fait de l'humiliation est étroitement liée au sentiment de honte. Le regard et le jugement d'autrui entrent en compte dans cette dynamique. Stany peut également verbaliser un vécu d'humiliation lié à la rencontre avec sa Juge de la Jeunesse lors de laquelle il était négligé et s'est senti honteux de se présenter ainsi face à l'autorité judiciaire.

## **4. Marwan**

### **4.1 Rencontre**

Notre entretien avec Marwan se déroule durant le courant du mois d'avril. Nous rencontrons un jeune agréable, extrêmement à l'aise dans le contact humain, doté de réelles capacités relationnelles et qui tend à se montrer loquace. Marwan s'est présenté sous son meilleur jour, usant de formules de politesse exagérées. L'entretien nous semble teinté d'une certaine désirabilité sociale.

Marwan est âgé de dix-neuf ans et est le cadet d'une fratrie de quatre enfants respectivement âgés de vingt-cinq, vingt-trois et vingt ans. Le jeune nous présentera son frère comme étant son « faux-jumeau ». Cependant, après investigation nous comprendrons que les deux adolescents ont en réalité moins d'un an de différence d'âge, raison pour laquelle ils se considèrent comme « faux-jumeaux ».

Bien que majeur, le jeune est placé au S.O.O.R.F pour trois mois à la suite de son audience publique où le Juge de la Jeunesse a pris la décision de le placer en I.P.P.J sous minorité prolongée. Selon le jeune la raison en serait qu'il n'a pas presté toutes ses heures de travaux d'intérêt général prescrites par un précédent jugement.

## 4.2 Génogramme

La famille de Marwan est d'origine algérienne, ses parents sont tous deux nés en Algérie. Le jeune explique que son père a migré en Belgique à l'âge de 19ans et qu'« *il a construit sa vie tout seul [...] Il est venu pour fuir la misère d'Algérie* » (annexe 6, page 57 , lignes 198-199). Concernant la migration de sa mère, le jeune déclare « *mon père l'a ramenée d'Algérie dans les années 70 ou 80. Il l'avait rencontrée là-bas et il est revenu avec* » (annexe 6, page 57, lignes 203-204).

Dans sa famille, les membres ont migré dans des endroits différents. Marwan a donc des oncles à Strasbourg, à Liège, à Marseille et en Algérie.

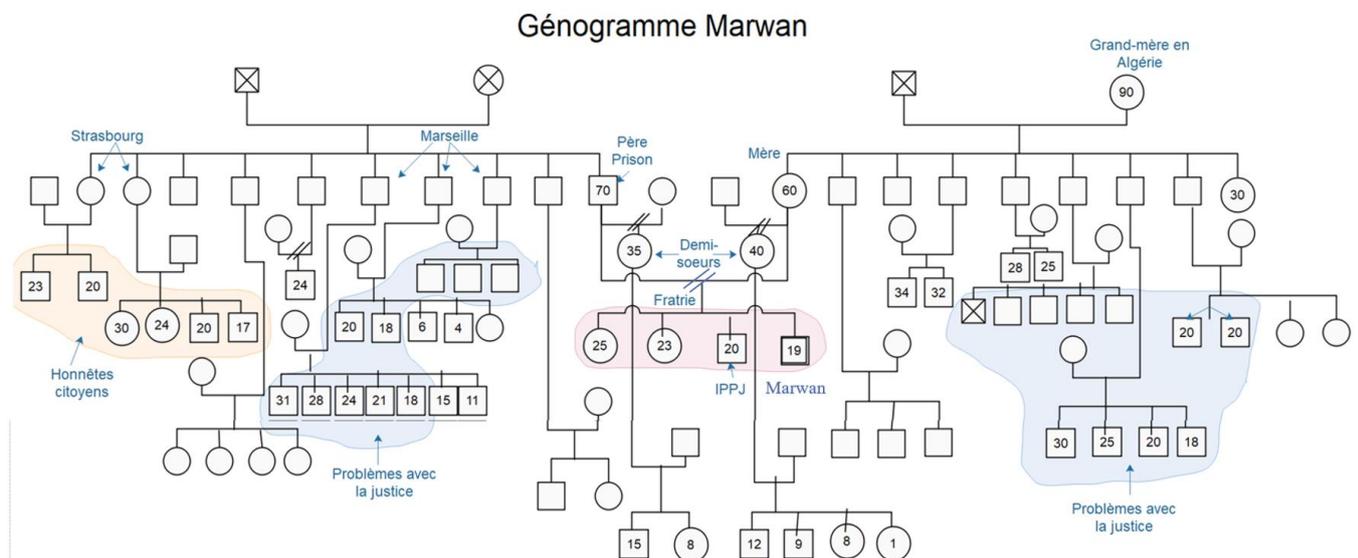


Figure 8. Génogramme de Marwan.

Au travers de ce génogramme nous remarquons la bonne connaissance que Marwan a de sa famille. Nous avons donc encadré certains membres de la famille pour les regrouper sous une thématique dans un souci de clarté. Ainsi, parmi les cousins de l'adolescent, nous avons d'une part ce qu'il appelle les « *honnêtes citoyens* », c'est-à-dire les jeunes suivant une scolarité et n'ayant pas commis de faits qualifiés infraction. Et d'autre part, nous pouvons remarquer l'importante proportion de cousins ayant des problèmes avec la justice. Marwan ajoute « *Mes cousins de Strasbourg c'est des gens qui sont à fond dans l'école, et chaque fois que je suis avec eux ils me font la morale et 'aime pas ça. [...] Ceux de Marseille, c'est tous des mafieux, ils habitent dans une cité ils font de la merde... Je crois même que la moitié est en prison. [...] En fait je crois que ça dépend où tu vis.* » (annexe 6, pages 57-58 , lignes 228-231).

### 4.3 Analyse qualitative par thématiques

#### 4.3.1 *Thème « **Portrait global** »*

Marwan dit de lui qu'il « *n'est pas quelqu'un de méchant, je suis pas rancunier, si t'es cool avec moi, je serai deux fois plus cool avec toi. [...] Tu me respectes, je te respecte. C'est ma philosophie. [...] Le respect avant tout* » (annexe 6, page 53, lignes 49-55). Le jeune dit également aimer voyager en déclarant « *quand j'ai de l'argent que je peux faire quelque chose avec ben je voyage. J'ai déjà fait la Thaïlande, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, etc.* » (annexe 6, page 52, lignes 19-23). Marwan ajoute que le voyage l'a changé « *tout ce qu'on apprend quand on voyage, toutes les rencontres qu'on fait ... Je pense que je suis différent grâce à ça. Découvrir le monde c'est vraiment important* » (annexe 6, page 52, lignes 26-29). Les voyages et le désir de découvertes sont pointés comme des événements positifs par le jeune, déclarant « *ici on vit pas, on voit tout le temps les mêmes gens, on apprend toujours les mêmes choses. Alors que si tout le monde aurait l'opportunité d'avoir la même mentalité que moi, ça ouvre l'esprit. On se dit qu'en découvrant le monde on peut être quelqu'un d'autre* » (annexe 6, page 52, lignes 31-33).

Concernant un événement négatif de sa vie, Marwan pointe le décès d'un ami proche en 2016 dans un accident de voiture et déclare « *S'il m'avait écouté il serait peut-être toujours là. [...] Moi je sentais que quelque chose allait pas, et voilà ce qui est arrivé ... Ca m'a appris que la vie tient qu'à un fil.* » (annexe 6, page 53, lignes 45-47).

Le quartier et le manque d'argent sont identifiés par Marwan comme ayant eu un impact sur l'adolescent qu'il est aujourd'hui.

#### 4.3.2 *Thème « **Situation familiale** »*

Marwan déclare que le maître mot au sein de sa famille est le respect, ajoutant « *dans ma famille la chance que j'ai c'est que tout le monde a du respect pour tout le monde. [...] On s'entend bien, en fait c'est quand tu caches des choses que ça va pas. Comme on se respecte tous ben ça va bien* » (annexe 6, page 57, lignes 219-223).

Concernant la réaction de sa famille à l'annonce de son placement, Marwan exprime le choc ressenti par sa mère « *elle a cru que j'étais encore dans mes conneries, alors que c'est bêtement a cause de mes heures et du jugement. Même moi je m'y attendais pas !* » (annexe 6, page 59, lignes 279-280). Le jeune prend la peine de nous expliquer la raison de son jugement et déclare « *J'avais 15ans, je faisais vraiment de la merde, je volais, je dealais, et puis je me suis fait*

*attraper et j'ai été placé en haut<sup>3</sup>, puis après ce placement j'ai tout arrêté* », (annexe 6, page 59, lignes 281-282). Marwan confiera « *en fait je me suis pas fait choper depuis 4 ans et demi je vais pas vous mentir. Puis je suis ici pour une bêtise de travail pas fait* » (annexe 6, page 59, lignes 283-284). A la suite de son audience publique, le jeune a été jugé et devait prêter cent heures de travaux d'intérêt général. Cependant il n'a effectué que cinquante heures. Son jugement n'a donc pas été respecté, raison pour laquelle il est actuellement placé pour trois mois au sein du S.O.O.R.F.

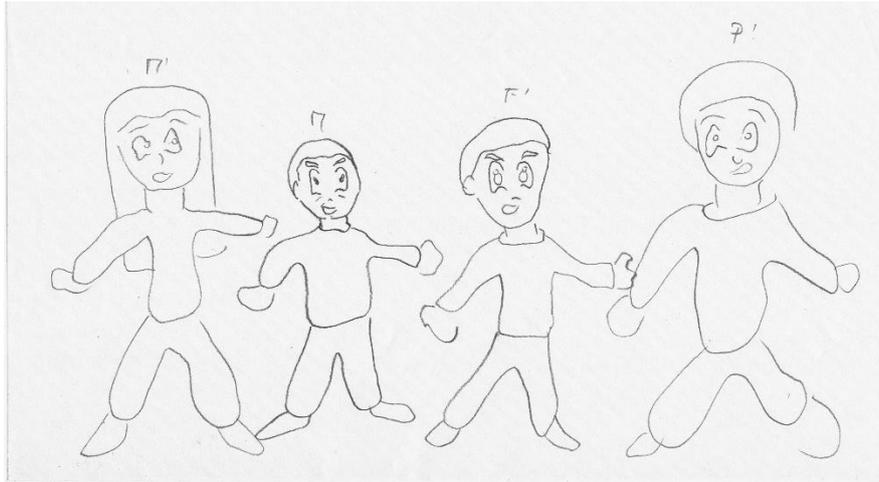


Figure 9. Dessin de famille de Marwan.

Lors du dessin de famille Marwan déclare « *je fais pas mes sœurs parce que moi et mon frère on est plus ensemble, et mes sœurs elles sont plus ensemble* » (annexe 6, page 53, lignes 71-72).

A l'analyse du dessin de famille le premier élément nous interpellant est l'expression des membres représentés. En effet, les parents de part et d'autre du dessin donnent l'impression d'être étonnés, la mère faisant mine de surveiller ses fils. Les deux frères ont eux un air plus sévère voire agressif avec des sourcils marqués.

La posture de chaque membre nous paraît également intéressante. Ils ont les bras ouverts, donnant une impression de mouvement d'ouverture. Mais la disposition nous paraît également révélatrice, avec les deux parents de part et d'autre de leurs fils, probablement en raison de leur divorce.

Nous remarquons aussi que les proportions des dessins sont correctement respectées, avec un souci du détail. Chaque membre représenté porte des chaussures. La différenciation des sexes

---

<sup>3</sup> Au sein de la section éducation à l'I.P.P.J de Fraipont.

se fait aisément et la même implication est observée pour la représentation de chaque membre composant la famille.

Concernant la représentation que Marwan a réalisé de lui-même nous remarquons qu'il s'est dessiné le plus petit et que ses yeux sont plus foncés que ceux des autres membres de sa famille.

#### 4.3.3 Thème « *Délinquance* »

A dix-neuf ans Marwan a été placé au S.O.O.R.F pour le non-respect de son jugement. Celui-ci stipulait initialement qu'il devait prêter cent heures de travaux d'intérêt général. Le jeune déclare que cela faisait plus de quatre ans qu'il n'avait plus été placé et ajoute « *la justice elle est tellement lente que mon jugement il est venu super tard et ma juge m'a dit de faire 3 mois en fermé en minorité prolongée et puis c'est bon elle me laisse tranquille* » (annexe 6, page 59, lignes 271-274). Le jeune confiera tout de même que s'il est resté quatre années sans être placé, c'est essentiellement parce qu'il n'a pas été appréhendé. Sous-entendant qu'il n'avait pas désisté ses conduites délinquantes.

A l'analyse de l'échelle de comportements délinquants nous pouvons remarquer que le jeune s'adonne à une palette relativement large de comportements délinquants tels que l'atteinte aux biens, l'atteinte aux personnes, la consommation et la vente de produits illégaux, la conduite illégale d'un véhicule, la cybercriminalité et affirme avoir vécu la réprimande.

#### 4.3.4 Thème « *Délinquance familiale* »

Concernant la délinquance familiale, Marwan nous confie que son père a été incarcéré dans les années 1980 pour une peine de deux ans. Le jeune ajoute « *je sais pas trop pourquoi. Un petit coup quoi. Il est resté genre deux ans, mais deux ans c'est rien du tout ... En fait mon père c'est un alcoolique et mes parents se sont séparés pour ça* » (annexe 6, page 58, lignes 252-255).

Nous apprendrons que son frère a également été placé au sein de la section d'accueil de l'I.P.P.J de Fraipont pour une affaire de stupéfiants.

Le jeune liste également tous ses cousins ayant eu affaire à la justice. Marwan déclare qu'ils ont presque tous connus la prison ou l'I.P.P.J et exclusivement pour trafic de stupéfiant.

Il ressort du discours du jeune qu'il tend à banaliser la délinquance, le placement en I.P.P.J ainsi que l'incarcération. Nous aurons l'impression que Marwan désire donner une image de « dur », de quelqu'un qui ne craint pas la justice.

#### 4.3.5 Thème « Réseau social »

Le jeune identifie d'emblée son meilleur ami comme étant une personne importante dans sa vie. Marwan rajoute « *J'ai grandi avec lui. C'est un bosseur. Bon je vous cache pas qu'il a eu des problèmes avec la justice, il est rentré trois fois à Saint-Hubert pour stup* » (annexe 6, page 58, lignes 263-264).

Concernant son réseau social, Marwan n'identifie pas de pairs rencontrés à l'école ou au travail. Il déclare « *Quand je vais à l'école je m'assois derrière, je parle à personne, je fais ce que j'ai à faire puis je me casse.* » (annexe 6, page 60, lignes 329-330). Il mentionne cependant des « copains du foot » ainsi que des « copains du quartier » comme faisant partie de son réseau social.

Pour la sous-dimension des services et professionnels, le jeune évoque sa déléguée du Service de Protection Judiciaire et la S.A.M.I.O<sup>4</sup> soulignant l'aide qu'ils lui ont fourni. Il ajoute ensuite « *Je vais mettre ESCALE aussi, mais un peu plus loin comme je suis quand même ici à cause de mes heures. Donc ils m'ont quand même mis un peu dans la merde ... Enfin je m'y suis mis tout seul mais bon* » (annexe 6, page 60, lignes 340-342).

#### 4.3.6 Thème « L'humiliation »

A l'échelle d'humiliation Marwan obtient un score de 73, il s'agit d'un score moyen. Lorsque nous analysons les sous-dimensions constituant l'échelle, nous remarquons que le jeune obtient des scores moyens aux sous-dimensions d'humiliation passée et de crainte d'une humiliation future.

Lorsque nous évoquons la thématique de l'humiliation, Marwan la met en lien avec la honte et le regard d'autrui. Il ajoute « *Les gens se sentent souvent humiliés quand il y a des gens autour. [...] Après les gens ils se servent de ça pour manquer de respect* » (annexe 6, page 61, lignes 353-360).

Le jeune nous confie une situation humiliante qu'il a personnellement vécue, « *J'étais dans une soirée, et je suis venu avec deux copains et deux filles, et en fait les filles on va dire que c'était les plus belles de la soirée. Sauf que je monte, j'ouvre la porte et en fait les deux filles étaient avec d'autres gars... C'était super humiliant parce qu'on est venu avec elles et elles, elles sont reparties avec d'autres types ... C'était vraiment la honte [...] C'était le regard des gens qui était humiliant* » (annexe 6, page 61, lignes 384-387).

---

<sup>4</sup> Service d'Accompagnement, de Mobilisation Intensive et d'Observation

Dans la vision que Marwan se fait de l'humiliation, nous pouvons donc considérer le regard et le jugement d'autrui comme des variables importantes.

#### 4.3.7 Thème « *Ressources* »

Marwan obtient un score de résilience de 72, ce qui équivaut à un score moyen. En considérant les sous-dimensions constituant le test nous remarquons que le jeune obtient un score élevé à la sous-dimension « spiritualité » et un score bas concernant la sous-dimension « contrôle interne ». Marwan obtient des scores moyens aux autres sous-dimensions à savoir « acceptation au changement » et « tolérance des affects ». Mentionnons que son score à la sous-dimension « compétence personnelle » est dans la moyenne supérieure.

Le faible résultat à la sous-dimension « contrôle interne » corrobore les dires du jeune lorsqu'il évoque « *si on se fout de ma gueule positivement je vais rigoler, mais si c'est pour me foutre la honte je vais me battre* » (annexe 6, page 60, lignes 349-351). Cela nous laisse penser que le jeune peut se montrer explosif et manquer de contrôle de soi dans certaines situations.

Les autres résultats nous amènent à penser que la spiritualité du jeune et la vision plutôt positive qu'il cultive de lui peuvent constituer des facteurs de protection lors d'évènements de vulnérabilité.

#### 4.4 Résultats aux échelles

Tableau 5 : *Résultats de Marwan aux différentes échelles.*

<b>Marwan</b>		
<b>ECD</b>	<b>Humiliation /128</b>	<b>CD-RISC /100</b>
<u>Dimensions significatives :</u>	<u>Total : 69</u>	<u>Total : 72</u>
- Atteinte aux biens	<u>CHS – Humiliation passée /48</u> 27	<u>Acceptation changement /20</u> 14
- Atteinte aux personnes		<u>Tolérance des affects /28</u> 20
- Produits illégaux	<u>FHS – Crainte humiliation /80</u> 42	<u>Compétences personnelles /32</u> 25
- Conduite illégale d'un véhicule		<u>Contrôle interne /12</u> 5
- Cybercriminalité		<u>Spiritualité / 8</u> 8
- Réprimande		

## 4.5 Synthèse

Marwan est un adolescent dont les capacités relationnelles rendent l'échange aisé et agréable. Cependant, durant l'entretien, nous remarquerons relativement rapidement que son discours est teinté de désirabilité sociale. Doté de réelles capacités d'expression, le jeune connaît ses atouts et finira par le reconnaître en fin d'entretien en déclarant qu'il a le « *sens du baratinage [...], enfin c'est plutôt que je passe entre les mailles du filet* » (annexe 6, page 59, ligne 299).

Concernant les faits l'ayant mené au S.O.O.R.F, le jeune tend à les minimiser car selon lui, il ne s'agit que d'une prestation d'intérêt général qu'il n'a pas achevée. Marwan déclare également ne plus avoir été placé depuis plus de quatre ans, en ajoutant ensuite que cela ne signifie pas un arrêt dans sa délinquance mais uniquement qu'il n'a pas été appréhendé par la justice. Le premier placement du jeune en section d'éducation avait été décidé à la suite d'un fait qualifié infraction concernant la vente de stupéfiants.

La délinquance familiale est conséquente chez Marwan. En effet, nous remarquons que la presque totalité de ses cousins ont été soit placés en I.P.P.J, soit incarcérés. Son père ayant également connu la prison lors d'une incarcération de deux ans. Il minimise cela aussi en déclarant que « *deux ans ce n'est rien* ». Le frère de Marwan a également fréquenté l'I.P.P.J de Fraipont, il a été placé en section d'éducation pour deux semaines. Marwan est donc baigné dans un environnement où les individus commettent des infractions et des délits, mais il dédramatise cette dynamique délinquante au sein de sa famille et de ses proches.

Du point de vue de l'humiliation, mentionnons que la représentation que Marwan se fait de ce concept est directement reliée au regard et au jugement d'autrui. Le jeune donnera des exemples de situations humiliantes qu'il a personnellement vécues et qui sont en lien avec le regard de l'autre, l'infériorisation et le jugement.

## 5. Mickaël

### 5.1 Rencontre

Notre entretien avec Mickael se déroule dans le courant du mois de mai. Le jeune se montre très coopérant tout au long de la rencontre. Mickaël est un adolescent agréable et doté d'une capacité relationnelle certaine.

Mickaël est âgé de dix-sept ans et est l'aîné d'une fratrie de cinq enfants. Lorsque nous évoquons la création du génogramme, le jeune confiera la particularité de sa fratrie, en effet

chacun à un père différent. Le jeune nous annonce donc que la création de son arbre généalogique peut se révéler compliquée.

Mickaël déclare avec fierté que l'école a beaucoup d'importance pour lui. Avant d'être placé il était en quatrième année professionnelle en option mécanique.

Il s'agit du premier placement du jeune. Mickaël a intégré la section d'éducation de l'I.P.P.J de Fraipont au mois de février dernier.

## 5.2 Génogramme

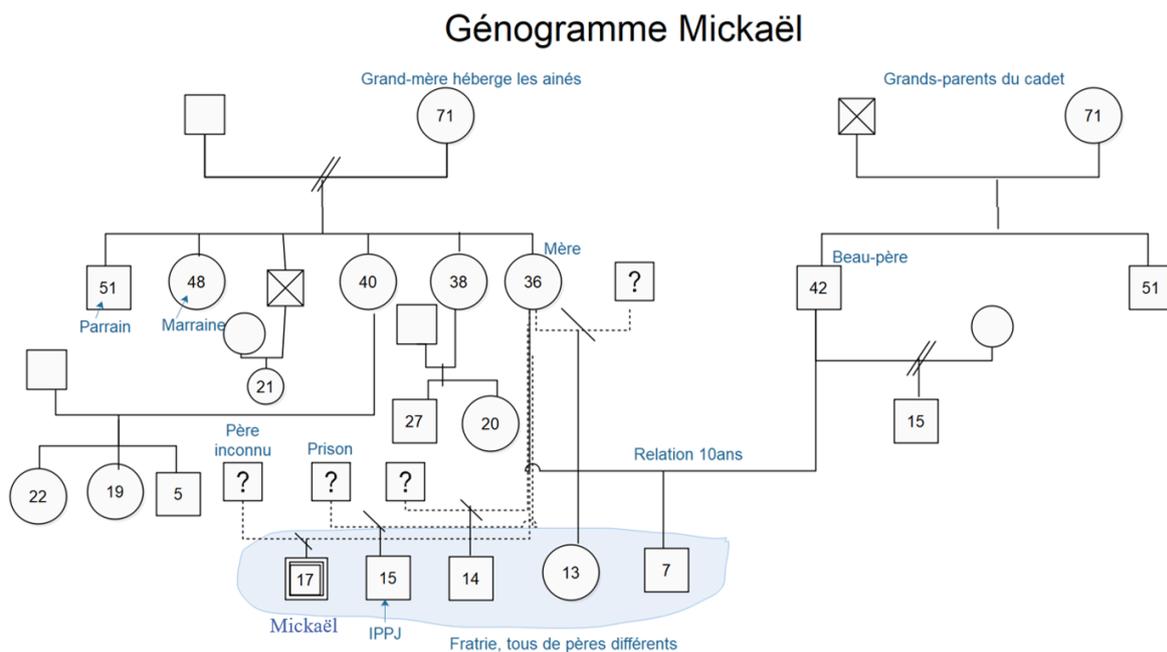


Figure 10. Génogramme de Mickaël.

Mickaël annonce d'emblée « *C'est un peu compliqué comme je ne connais rien de mon père, et on est tous d'un père différent, et mon tout petit frère c'est le fils de mon beau-père qui est avec ma mère depuis dix ans* » (annexe 9, page 84, ligne 64). Le jeune ajoutera n'avoir aucune information concernant son père, expliquant qu'il existe une forme de tabou autour de son père, « *je ne demande jamais, on ne parle pas de ça* » (annexe 9, page 85, ligne 73).

C'est la grand-mère maternelle qui héberge les deux ainés de la fratrie. Mickaël justifie ce départ de la maison à cause de la mésentente entre sa mère et lui. Il ajoutera « *Mon petit frère est parti avant moi parce qu'avec maman ça n'allait vraiment pas du tout. [...] Puis je suis parti de la maison parce que maman ne voulait plus que j'aie de contact avec lui et c'était impossible pour moi* » (annexe 9, page 88, lignes 206-208). En effet, la mère ne voulait plus que Mickaël entretienne de contact avec son frère de quinze ans car ce dernier adoptait un

comportement répréhensible, et ce au regard de sa crainte que Mickaël ne suive le même chemin.

Bien que le jeune ne dispose pas d'information au sujet de son père ainsi qu'au sujet des pères de ses frères et sœur, Mickaël semble maîtriser son histoire personnelle. Cependant, plusieurs secrets de familles nous apparaissent. D'une part concernant les différents pères des enfants, d'autre part concernant des différents entre adultes au sein du cercle familial.

### 5.3 Analyse qualitative par thématiques

#### 5.3.1 *Thème « **Portrait global** »*

Mickaël évoque le départ du domicile familial il y a un an comme étant un évènement ayant eu un impact sur l'adolescent qu'il est aujourd'hui. Le jeune ajoute « *Je ne m'entendais plus trop bien avec ma maman [...] Chez ma grand-mère j'ai eu beaucoup plus de liberté [...] Ma grand-mère elle laisse tout faire* » (annexe 9, page 83, lignes 8-10). Le jeune pointe donc le manque d'encadrement dont il a bénéficié en vivant chez sa grand-mère.

A cela, Mickaël ajoute les personnes qu'il a côtoyées. Il déclare « *J'ai rencontré des mauvaises personnes, donc j'ai suivi leur chemin* » (annexe 9, page 83, ligne 16). Le jeune pointe également la consommation de stupéfiant comme étant un évènement négatif et comme ayant eu un impact sur son devenir.

La scolarité est vécue comme ayant un impact positif sur la vie du jeune qui déclare « *J'ai vraiment été bon dans ma scolarité [...], la mécanique j'aime vraiment beaucoup, [...] J'ai toujours été premier de classe* » (annexe 9, page 83, lignes 19-23). Mickaël ajoute que sa mère accorde une grande importance à la scolarité de ses enfants.

Il nous apparaît que la commission de faits chez le jeune est minimisée. Mickaël se retranchant derrière son départ du domicile ou encore derrière ses fréquentations pour justifier la situation dans laquelle il se trouve actuellement.

#### 5.3.2 *Thème « **Situation familiale** »*

Hormis un froid entre sa mère et sa grand-mère, Mickaël déclare qu'au sein de sa famille les membres sont soudés.

Au sein de son cercle familial, le jeune se sent proche de sa grand-mère et sa marraine avec lesquelles il vit. Il dit également se sentir proche de son parrain ajoutant « *Il m'a beaucoup apporté, il m'aide à tirer des leçons, il essaye souvent de me tirer vers l'avant* » (annexe 9, page 88, ligne 201).

Concernant sa fratrie, bien qu'ils soient tous nés de l'union de leur mère avec des hommes différents, Mickaël déclare « *on se considère tous comme des frères et sœurs* » (annexe 9, page 88, ligne 177).

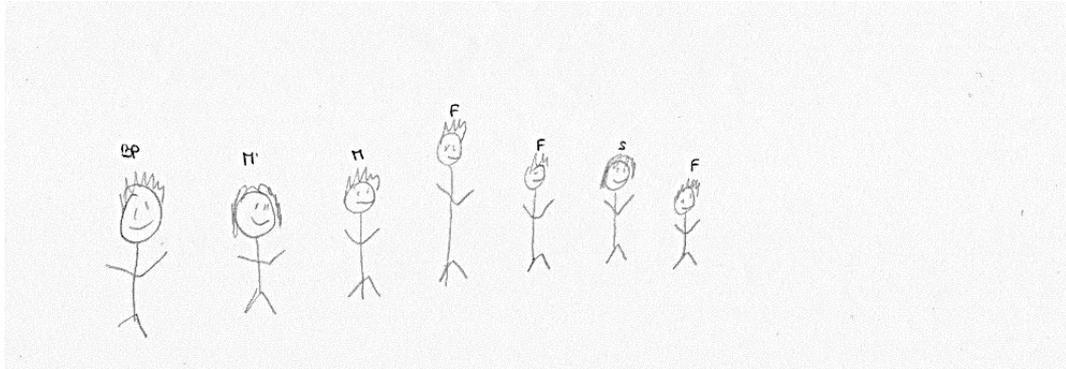


Figure 11. Dessin de famille de Mickaël.

A l'analyse du dessin de famille, nous remarquons d'emblée que le second de la fratrie a une taille imposante. Le jeune nous informe qu'il est grand, raison pour laquelle il l'a représenté ainsi.

Le jeune a représenté son beau-père, sa mère et ensuite la fratrie complète dans l'ordre de naissance, du plus grand au plus jeune. Nous remarquons que le dessin est genré, en effet les membres de sexe féminins ont des cheveux plus longs.

### 5.3.3 Thème « *Délinquance* »

Mickaël a été placé en I.P.P.J pour le non-respect des conditions précédemment imposées par le Juge de la Jeunesse en charge de son dossier. Rappelons qu'il s'agit d'un premier placement pour lui. Il ne souhaitera d'ailleurs pas s'étendre sur les conditions imposées par le tribunal, ni sur les faits commis.

A l'analyse de l'échelle de comportements délinquants nous remarquons que le jeune s'illustre dans une palette relativement diversifiée de comportements délinquants. Les sous-dimensions ressortant de façon plus significative sont l'atteinte aux biens, l'atteinte aux personnes et la conduite illégale d'un véhicule. Mickaël mentionne également s'être adonné à la consommation et la vente de produits illégaux, à la fugue, à l'utilisation d'armes, à la cybercriminalité et avoir vécu la réprimande.

L'adolescent nous fera part du rôle que sa mère a joué dans la décision de placement, il déclare « *En fait j'avais des conditions et je les ai pas respectées, donc on m'a mis ici. Mais en fait le*

*truc c'est que c'est ma mère qui a proposé à la juge que je sois placé en I.P.P.J* » (annexe 9, page 89, lignes 218-219).

#### 5.3.4 Thème « **Délinquance familiale** »

Mickaël nous indiquera que le père de son frère le plus proche a été incarcéré pour des faits de braquage. Le jeune dit ne pas avoir de contact avec cet homme, ni se souvenir de lui.

Il indique que ce même frère est placé à l'I.P.P.J de Saint-Hubert depuis le mois de mars. Mickaël déclarera que son frère et lui étaient ensemble durant leurs faits. Il ajoutera qu'à cause d'eux, leur grand-mère est accablée et accusée. Il déclare « *elle commence à en avoir marre quand même parce que tout lui retombe dessus alors que c'est nous qui faisons les actes. [...] Tout ce qu'elle demande c'est qu'on se tienne tranquilles dehors. [...] En tous cas mon frère et moi on sait très bien que c'est de notre faute et pas celle de notre grand-mère* » (annexe 9, page 89, lignes 225-231).

Concernant la réaction de sa mère à leurs comportements délinquants et à leurs placements, Mickaël indique « *Si j'étais à la place de ma mère je ne voudrais pas non plus que mes enfants trainent avec des mauvaises personnes ... Je vois bien que ça nous emmène dans des institutions comme celle-ci ... Et ça craint un peu* » (annexe 9, page 90, ligne 278-280).

#### 5.3.5 Thème « **Réseau social** »

Mickaël déclare ne plus s'être rendu à l'école depuis le mois d'octobre car il n'aimait pas son établissement. Il ajoute n'avoir qu'un ami au sein de cette école.

Concernant la catégorie « loisirs et vie sociale » Mickaël évoque ses amis du quartier avec qui il fait de la M.M.A<sup>5</sup>. L'adolescent ajoute « *on fait des trucs ensemble. Il y a quelques-uns que j'invite chez ma grand-mère. Bon pas tous parce que certains je suis un peu gêné. [...] de leurs comportements, je n'oserai pas les ramener à la maison* » (annexe 9, page 91, lignes 302-303). Cela nous indique donc que Mickaël a conscience de l'avis que sa famille peut émettre à l'encontre de ses fréquentations et s'en sent gêné.

A propos de la catégorie « services et professionnels » Mickaël déclare « *je suis surtout proche des éducateurs de ma section, et je vais mettre la psychologue parce que pour l'instant on se voit beaucoup. [...] C'est beaucoup les éducateurs, la psy j'essaye de pas trop venir. [...] Je*

---

<sup>5</sup> Mixed Martial Arts : sport de combat libre

*n'aime pas trop les psys. [...] Avec la psy c'est toujours la même chose donc à un moment c'est bon quoi* » (annexe 9, page 91, lignes 309-315).

Mickaël conclura cette section en déclarant avoir de la motivation pour s'en sortir et ajoute « *C'est pour maman que je le fais [...] Parce que je veux lui montrer que tout ce qu'elle m'a enseigné quand j'étais petit ben je le mets en application. Ça fait un an que je ne l'ai pas vue. Et pour mon frère aussi ça ferait du bien, je pourrais le tirer vers le haut en montrant que je sais m'en sortir. Parce que lui pour l'instant il va vers le bas donc si je pouvais le tirer vers le haut* » (annexe 9, page 92, lignes 321-330).

### 5.3.6 Thème « **L'humiliation** »

A l'échelle d'humiliation, Mickaël obtient un score de 56 ce qui est considéré comme faible. Lorsque nous analysons les deux sous-dimensions constituant l'échelle à savoir l'humiliation passée et la crainte d'une humiliation future, le jeune obtient des scores faibles aux deux catégories.

Lorsque nous évoquons la thématique de l'humiliation, Mickaël réalise d'emblée le parallèle avec l'infériorisation et déclare « *c'est être rabaissé, [...] se moquer de quelqu'un, [...] être blessé un peu quand même* » (annexe 9, page 92, lignes 337-342). L'adolescent évoque aussi la notion de respect, l'idée qu'il se fait de l'humiliation est en lien avec le manque de respect dont un individu peut faire preuve à l'égard d'une autre personne.

Mickaël déclare n'avoir jamais vécu une expérience d'humiliation. Il met cependant en lumière des comportements auxquels son frère s'est adonné avec son groupe d'amis. Le jeune ajoute « *je n'aime pas ça. [...] Parce que je me dis que si c'était moi je n'aimerais pas qu'on me le fasse à moi* » (annexe 9, page 93, lignes 357-359). Nous décelons chez le jeune une certaine capacité de décentration lorsqu'il déclare se mettre à la place d'autrui.

Mickaël ajoute qu'avant d'humilier quelqu'un, son frère a lui-même fait l'expérience de l'humiliation. Présentant un retard mental et la surdité d'une oreille, il était l'objet de moqueries. Le jeune déclare « *il a été dans le spécialisé et puis il est revenu dans l'enseignement normal. Mais bon il a toujours son imagination débordante* » (annexe 9, page 93, lignes 367-368). Mickaël expliquera que pour surmonter les moqueries et l'humiliation, l'important est d'être soutenu par ses proches. Il faut mettre la victime en valeur et l'aider à reprendre confiance en elle.

A travers ce discours nous décelons une certaine maturité dans les propos de Mickaël. Le jeune nous fournit une analyse du concept d'humiliation, il prend en considération le point de vue des victimes et nous fournit des solutions pour se relever d'une telle expérience.

### 5.3.7 Thème « *Ressources* »

Mickaël obtient un score de 77 à l'échelle de résilience, ce score est considéré comme étant moyen. A l'analyse des sous-dimensions composant l'outil, nous remarquons que le jeune obtient des scores élevés aux sous-dimensions « acceptation au changement », « compétences personnelles », « contrôle interne ». Mickaël obtient des scores moyens aux sous-dimensions « tolérance des affects » et « spiritualité ».

Ces résultats, couplés à l'analyse de l'entretien, nous laissent penser que Mickaël est un adolescent ayant tendance à croire en lui et en ses capacités. Sa tendance à accepter le changement et son adaptabilité semblent être des facteurs pouvant l'aider à faire face et à rebondir lors d'évènements susceptibles de le vulnérabiliser.

## 5.4 Résultats aux échelles

Tableau 6 : *Résultats de Mickaël aux différentes échelles.*

Mickaël		
ECD	Humiliation /128	CD-RISC /100
<u>Dimensions significatives :</u>	<u>Total : 56</u>	<u>Total : 77</u>
- Atteinte aux biens	<u>CHS – Humiliation passée /48</u>	<u>Acceptation changement /20</u>
- Atteinte aux personnes	21	17
- Produits illégaux		<u>Tolérance des affects /28</u>
- Conduite illégale d'un véhicule		17
- Fugue	<u>FHS – Crainte humiliation /80</u>	<u>Compétences personnelles /32</u>
- Utilisation d'armes	35	29
- Cybercriminalité		<u>Contrôle interne /12</u>
- Réprimande		10
		<u>Spiritualité / 8</u>
		4

## 5.5 Synthèse

L'analyse de l'entretien ainsi que des différents outils utilisés nous montrent que Mickaël est un adolescent avec un sens du contact relationnel certain. Bien qu'ayant une histoire familiale particulière, le jeune nous exposera ce qu'il sait de ses proches. Ayant grandi sans figure paternelle et ayant actuellement un différend avec sa mère, avant d'être placé Mickaël vivait avec son frère chez leur grand-mère. Cette dernière ne mettait que peu de limites aux

adolescents, le jeune justifiera ses passages à l'acte par ce manque de cadre. Mickaël soulignera l'importance de la scolarité dans sa vie et affirmera avec fierté sa réussite ainsi que son statut de premier de classe.

Concernant les faits répréhensibles pour lesquels le jeune est placé au sein de la section d'éducation de l'I.P.P.J, nous remarquons que le jeune tend à utiliser l'attribution causale externe pour les justifier. En effet, Mickaël fait référence au manque de limites imposées par sa grand-mère, ainsi que l'influence de ses fréquentations comme ayant influencé ses comportements délinquants.

Concernant la délinquance familiale, mentionnons que le jeune confie avoir commis des faits qualifiés infraction avec son frère. Les deux adolescents étant actuellement placés dans des I.P.P.J différentes. Au sein de la famille, la responsabilité de la grand-mère est mentionnée concernant les comportements répréhensibles des jeunes.

La représentation que Mickaël se fait de l'humiliation est en lien avec l'infériorisation et le manque de respect. Le jeune ne verbalisera pas de vécu d'humiliation, mais nous fera part de l'expérience de son frère. Mickaël présentera des capacités de décentration lors de son récit, en déclarant se mettre à la place des victimes.

## Chapitre 7 : Analyse transversale du contenu

Notre entretien semi-directif ainsi que les trois outils utilisés nous ont permis de recueillir bon nombre d'informations au sujet du parcours de vie des dix adolescents rencontrés. Ces instruments nous ont éclairé au niveau du portrait global de chaque jeune, de sa structure familiale, de son réseau, de sa vision de l'humiliation ainsi que de sa potentielle expérience d'humiliation, de ses faits de délinquance, ainsi que de son niveau de résilience.

### 1. Caractéristiques de l'échantillon

Tableau 7 : *Caractéristiques de l'échantillon.*

<u>Sujets</u>	<u>Âge</u>	<u>Nationalité</u>	<u>Origine</u>	<u>Section</u>	<u>Placement</u>	<u>Début placement</u>	<u>Scolarité</u>
<b>Mohamed</b>	17 ans	Belge	Marocain	S.O.O.R.F	1 <sup>er</sup> placement	Février 2018	6 <sup>ème</sup> secondaire générale
<b>Maël</b>	16 ans	Irlandais	Congolais	S.O.O.R.F	Plusieurs placements	Septembre 2017	Décrochage scolaire
<b>Stany</b>	17 ans	Belge	Belge	S.O.O.R.F	10 <sup>ème</sup> placement	Avril 2018	Décrochage scolaire
<b>Marwan</b>	19 ans	Belge	Algérien	S.O.O.R.F	2 <sup>ème</sup> placement	Avril 2018	5 <sup>ème</sup> secondaire CEFA
<b>Mickaël</b>	17 ans	Belge	Belge	Education	1 <sup>er</sup> placement	Février 2018	4 <sup>ème</sup> secondaire professionnelle
<b>Kevin</b>	17 ans	Belge	Belge	S.O.O.R.F	1 <sup>er</sup> placement	Février 2018	3 <sup>ème</sup> secondaire professionnelle
<b>Issa</b>	16 ans	Belge	Congolais	Education	2 <sup>ème</sup> placement	Octobre 2017	3 <sup>ème</sup> secondaire technique
<b>Abdel</b>	17 ans	Belge	Marocain	S.O.O.R.F	3 <sup>ème</sup> placement	Juillet 2017	3 <sup>ème</sup> secondaire technique
<b>Sofiane</b>	16 ans	Marocain	Marocain	Education	2 <sup>ème</sup> placement	Mars 2018	2 <sup>ème</sup> secondaire générale
<b>Prospère</b>	17 ans	Congolais	Congolais	Education	3 <sup>ème</sup> placement	Février 2018	5 <sup>ème</sup> secondaire technique

L'âge moyen du groupe d'adolescents composant notre échantillon est de 16.9 ans, le minimum étant 16 ans et le maximum 19 ans.

Du point de vue de la nationalité, la majorité des jeunes est née en Belgique (7 adolescents), un adolescent est irlandais, un jeune est né au Congo et le dernier est natif du Maroc. Il ressort cependant que les origines sont davantage étrangères à la Belgique. En effet, trois adolescents sont d'origine belge, trois autres sont d'origine marocaine, trois jeunes sont d'origine congolaise et finalement le dernier est d'origine algérienne.

Notre échantillon est composé de six adolescents placés en section fermée (S.O.O.R.F) et de quatre jeunes placés en section ouverte (éducation). Parmi ces adolescents, trois vivent leur premier placement (notons que deux sont placés au S.O.O.R.F en guise de première mesure),

c'est le second placement de trois sujets. Deux adolescents déclarent vivre leur troisième placement, un jeune déclare avoir été placé une dizaine de fois et le dernier ne souhaite pas faire état du nombre de mesures de placement prises à son encontre. A propos de la durée de placement, toutes sections confondues, trois adolescents déclarent être placés depuis le second semestre de l'année 2017 et sept ont été placés durant le premier semestre de l'année 2018.

Du point de vue de la scolarité, huit sujets déclarent être scolarisés lorsqu'ils ne sont pas placés en I.P.P.J et deux adolescents constituant notre échantillon expliquent être en décrochage scolaire.

### 1.1 Autodescription des sujets

La plupart des adolescent constituant notre échantillon se présenteront en des termes positifs, soulignant leurs traits de personnalité ou leurs qualités. Mentionnons cependant que trois adolescents (Abdel, Issa et Mickaël) nuanceront leurs propos en soulignant des éléments plus négatifs de leur vie tels que leur tendance à recourir à la violence, leurs fréquentations ou encore leur placement en I.P.P.J. Seul Stany déclarera « *ma vie elle est pas top* », ces propos seront mis en lien avec les récents événements vécus par le jeune.

Nous relevons donc que sept adolescents composant notre échantillon se présentent sous un jour positif et laissent l'impression d'avoir une vision favorable d'eux-mêmes. Ces données peuvent traduire une attention particulière des adolescents à donner une présentation positive de leur personne. En effet, il s'agissait, pour la plupart des sujets notre échantillon, de notre première rencontre. Dès lors le désir de paraître sous son meilleur jour n'est pas à exclure. Soulignons aussi le caractère adéquat du comportement de chacun, tous les adolescents prenant part à la recherche ont fait en sorte de s'ajuster au cadre et à la rencontre. Nos entretiens peuvent en effet être teinté de désirabilité sociale. Aebi et Jaquier (2008) précisent le recours à la notion de désirabilité sociale : il s'agit du penchant de tout être humain à se présenter lui-même d'une manière qui sera valorisée par autrui. En effet, quel que soit leur comportement, les individus recherchent une forme d'acceptation sociale et dans ce sens, sont réticents à révéler certains faits qui pourraient contrecarrer cette recherche d'approbation. La désirabilité sociale peut représenter un obstacle dans la recherche dès lors que, pour paraître à leur avantage, les répondants hésitent à révéler certains comportements socialement évalués comme négatifs ou, inversement, exagèrent la fréquence de certains comportements socialement évalués comme positifs.

## 2. La sphère familiale

### 2.1 Relations unissant les membres de la famille

Au sein de notre échantillon, sept participants affirment la présence d'une bonne entente entre les membres de la famille. Concernant les trois jeunes restant, Stany mettra en lumière les motifs ayant divisé sa famille et déclarera « *Je suis en dispute avec presque tout le monde* ». Prospère quant à lui mentionnera les relations distantes entre lui et sa famille et son sentiment d'exclusion (qu'il auto-alimente) à cause de sa commission de faits. Finalement, Mickaël évoquera le froid existant entre sa mère et lui et le fait qu'il n'a plus de contact avec cette dernière depuis une année.

### 2.2 Relation aux parents

Pour sept adolescents de notre échantillon, il ressort que la relation à la mère est fortement mise en avant. Maël déclarera d'ailleurs « *ma mère est tout pour moi* ». Les données reflètent que parmi ce groupe d'adolescents mettant en avant la relation maternelle, trois sont d'origine maghrébine, trois sont d'origine congolaise et un est d'origine belge. Une influence des origines concernant la figure maternelle n'est pas à exclure.

Concernant les trois jeunes restant, Marwan affirme être attaché à ses deux parents de la même manière, Mickaël quant à lui ne connaît pas son père et n'entretient plus de contact avec sa mère. Stany, lui, a récemment perdu son père et n'entretient plus aucun contact avec sa mère. Nous avons donc deux adolescents de notre échantillon qui paraissent relativement dépourvus de figures parentales.

## 3. La délinquance

### 3.1 Motivations à la commission de faits qualifiés infraction

Au sein de notre échantillon, nous relevons différents types de motivations concernant la commission de faits. Par exemple le manque d'argent et le désir d'en obtenir davantage, le souhait d'avoir une vie meilleure ou encore de voler pour aider sa famille dans le besoin.

Concernant les influences et facteurs déclencheurs de la délinquance, certains adolescents identifient les fréquentations, la rue ou encore le quartier. La relation entretenue avec les parents, un divorce ou des problèmes familiaux sont également évoqués par certains sujets.

### 3.2 Comportements délinquants

A l'analyse transversale de l'échelle de comportements délinquants (Glowacz & Schmits, 2018), nous remarquons que :

- L'entièreté de notre échantillon déclare avoir commis des faits relatifs à la sous-dimension « **atteinte aux biens** ». Il ressort cependant qu'un adolescent s'illustre moins dans cette thématique en comparaison aux autres. Il s'agit de Sofiane qui déclare avoir uniquement volé un objet ou de l'argent à quelqu'un et ce une à trois fois sur les douze derniers mois.
- L'entièreté des jeunes ayant participé à l'étude rapporte leur implication dans des faits relatifs à la sous-dimension « **atteinte aux personnes** », « **produits illégaux** » et « **conduite illégale d'un véhicule** ».

Mentionnons que concernant les produits illégaux, neuf jeunes déclarent avoir consommé du cannabis, neuf déclarent également avoir vendu de la drogue. Au sein de ces pourcentages, huit adolescents ont à la fois consommé et vendu. Sofiane mentionne n'avoir que consommé du cannabis et Kevin n'avoir fait qu'en vendre. Aucun adolescent n'a déclaré avoir consommés des drogues dites dures telles que la cocaïne ni des drogues dites de synthèse.

- Concernant la sous-dimension « **conduite illégale d'un véhicule** », les dix adolescents déclarent avoir déjà conduit un véhicule sans permis et/ou assurance. De plus, trois déclarent également avoir déjà conduit sous l'influence de l'alcool. Sept affirment avoir déjà conduit un véhicule en ayant consommé du cannabis.
- Six adolescents de notre échantillon affirment avoir déjà quitté la maison sans permission durant plus de 24 heures. Cela renvoie à la sous-dimension « **fugue** ».
- A propos de la sous-dimension « **utilisation d'arme** », 6 adolescents déclarent s'être déjà illustrés dans ce type de faits. Au sein de ce groupe, tous déclarent avoir déjà porté sur eux une arme blanche ainsi qu'une arme à feu. Stany affirme avoir déjà menacé physiquement ou blessé quelqu'un avec une arme et Mickaël déclare avoir déjà vendu ou donné une arme à quelqu'un.
- La moitié de notre échantillon déclare avoir déjà commis des faits en lien avec la thématique « **cybercriminalité** ». En effet, cinq jeunes déclarent avoir déjà intimidé, menacé ou insulté quelqu'un via un GSM, internet ou les réseaux sociaux. Parmi ce groupe, Abdel mentionne avoir en plus utilisé l'identité de quelqu'un d'autre pour obtenir quelque chose et s'être également introduit dans un compte internet sans que le propriétaire ne soit au courant. Mickaël ajoute avoir également participé à des intimidations, menaces ou insultes en groupe.

- Seul un adolescent déclare avoir commis des faits répréhensibles concernant la sous-dimension « **harcèlement sexuel** », Issa mentionne avoir déjà sollicité ou intimidé quelqu'un dans le but d'obtenir des photos à caractère sexuel de la personne en question.
- Il est important de remarquer qu'aucun adolescent composant l'échantillon n'a rapporté de commission de faits qualifiés infraction en rapport avec les sous-dimensions « **délinquance sexuelle** » et « **radicalisation** ».

Il ressort une diversité de comportements délinquants auxquels s'adonnent les adolescents de notre recherche. En effet, chaque individu s'illustre dans minimum cinq sous-catégories présentées dans l'échelle. Relevons également une certaine homogénéité dans les types de faits commis par notre échantillon : aucun ne s'illustre dans les thématiques de délinquance sexuelle ou de radicalisation et l'entièreté des jeunes déclarent avoir commis des faits d'atteinte aux biens et aux personnes, avoir approché des produits illégaux et avoir conduit un véhicule de façon illégale.

### 3.3 Délinquance des membres de la famille

Tableau 8 : *Membres de la famille incarcérés en prison ou placés en I.P.P.J.*

	Mohamed	Maël	Stany	Marwan	Mickaël	Kevin	Issa	Abdel	Sofiane	Prospère
Prison	Oncle	Frère	Père Mère Frère Tante Cousin	Père Cousins	Beau-père	Père	Frère Oncle Beau-père	/	/	/
I.P.P.J	/	Frère	Cousin Frère	Frère	Frère	/	Frère	/	/	/

Sept jeunes de notre échantillon déclarent avoir au moins un membre de leur famille impliqué dans des faits de délinquance. Au sein de cet échantillon :

- Trois jeunes ont au moins un parent au premier degré<sup>6</sup> ayant fréquenté un établissement pénitencier ;
- Cinq adolescents déclarent avoir au moins un frère ayant été placé en I.P.P.J ou en prison. Mentionnons que la fratrie est considérée comme des parents au second degré ;
- Trois sujets font état de la délinquance de leur oncles et tantes ;
- Deux jeunes déclarent que leurs cousins ont déjà vécu une incarcération ou un placement en I.P.P.J.

<sup>6</sup> Parents au premier degré : implique les parents de l'individu, ses père et mère.

Nous remarquons dès lors qu'au sein de notre échantillon, seuls trois adolescents déclarent ne pas avoir de membre de leur famille ayant été confronté à la prison ou à l'I.P.P.J.

#### 3.4 La réaction des parents quant à la mesure de placement

Au sein de notre échantillon, neuf participants font part de la déception, de la tristesse ou encore de la « haine » ressentie par leurs parents à l'annonce de la mesure de placement. Cependant, parmi eux, trois jeunes nuanceront leur propos en mentionnant la vision positive de leurs parents quant au placement. En effet, les parents de Maël remarquent son évolution depuis son placement au S.O.O.R.F. Le père de Stany considérerait que son fils était mieux à l'I.P.P.J que dans la rue et enfin la mère d'Issa voit ce placement comme un arrêt dans la délinquance de son fils.

Notre dernier adolescent, Mickaël, confiera quant à lui l'implication de sa mère quant à son placement. En effet cette dernière aurait proposé au Juge de la Jeunesse en charge du dossier de placer son fils au sein d'une I.P.P.J.

#### 3.5 La réaction de la famille quant à la délinquance

Au sein de notre échantillon, trois adolescents font part du « non-dit » entourant leur placement et leur délinquance. Mohamed déclarera « *ça se fait pas de dire que son fils est enfermé* ». Abdel quant à lui fera référence au « téléphone arabe » en ajoutant « *On va leur dire que je suis placé en I.P.P.J, 2 jours après on dit que je suis en prison haute sécurité* ». Ils font également référence au ressenti de honte associé à la potentielle divulgation de leur placement en I.P.P.J.

Deux jeunes quant à eux confient la déception des membres de leur famille élargie quant à leur placement. Prospère évoque le mécontentement de son oncle à son égard car celui-ci pense que le jeune a « gâché son avenir ». Il en va de même pour Mickaël qui affirme avoir déçu sa grand-mère, son parrain et sa marraine.

#### 3.6 Les sentiments entourant le placement en I.P.P.J

Les termes ressortant préférentiellement dans les discours des adolescents concernant leur placement sont « honte », « déception » et « choc ».

Les adolescents placés en section ouverte déclareront également ne pas souhaiter recevoir leur famille en visite au sein de l'institution. En effet, Issa et Mickaël déclareront ne pas souhaiter que leur famille les voie dans ce milieu. Mickaël ajoutera « *C'est pas un endroit où ma famille doit venir* » (annexe 9, page 88, ligne 198).

## 4. L'humiliation

### 4.1 Sentiments associés à l'humiliation

Les sujets de notre recherche associent l'humiliation au regard d'autrui, au sentiment d'infériorisation, au manque de respect, à la honte, au rejet, ou encore au fait de faire l'objet de critiques et de moqueries.

Pour ces jeunes, « être humilié » revient à :

- Se sentir inférieur pour Mohamed, Kevin et Sofiane ;
- Ne pas être respecté pour Abdel et Maël ;
- Ressentir la honte et la gêne pour Stany et Prospère ;
- Faire l'objet de moqueries pour Kevin et Mickaël ;
- Ressentir la pression et la haine en soi pour Marwan.

### 4.2 Vécu d'humiliation

Concernant une expérience d'humiliation, quatre jeunes nous ont fait part d'anecdotes et de situations vécues comme humiliantes pour chacun. Par exemple le fait de tomber devant tout le monde, de se faire voler sa petite amie par d'autres garçons, d'être suspecté d'un vol non commis, ... Un adolescent nous fera part d'une expérience d'humiliation envers autrui, sans s'attarder sur les faits. Deux jeunes déclareront n'avoir jamais vécu une telle expérience.

Cinq adolescents évoqueront l'humiliation liée à leurs faits de délinquance. En effet, Mohamed et Prospère identifient le placement en I.P.P.J comme étant humiliant, donnant une mauvaise image d'eux et déshonorant leur famille. De plus, Maël, Stany et Issa feront part de leur vécu d'humiliation lors d'audience chez le Juge de la Jeunesse en charge de leur dossier. Maël et Issa feront référence au regard de l'autorité judiciaire sur leurs parents, faisant peser sur eux la responsabilité des actes posés par leurs enfants. Enfin, Stany confiera le sentiment de honte vécu lors d'une audience car son hygiène laissait à désirer après avoir vécu un temps dans la rue.

Nous relevons des dimensions de gêne et de honte associées au fait d'être placé en I.P.P.J. Ces réactions négatives peuvent témoigner d'un vécu de honte ou d'humiliation dans le chef des parents et des jeunes. Nous associons cela à la honte sociale, le jugement d'autrui ainsi que le rejet dont peuvent faire l'objet le jeune et sa famille.

#### 4.3 Scores à l'échelle d'humiliation

Au sein de notre échantillon, huit adolescents obtiennent un score d'humiliation faible, deux obtiennent un score d'humiliation moyen.

Nous avons procédé à l'analyse globale des items ayant obtenu des auto-évaluations « beaucoup » et « énormément ». Nous reprenons ainsi les items ayant été cotés par minimum quatre adolescents avec de hauts scores.

Pour la première sous-section **CHS** concernant l'humiliation passée, trois items présentent une occurrence de réponses tendant vers un score élevé pour le sentiment d'avoir été blessé dans sa vie, notamment lors d'une réprimande

Concernant la seconde sous-catégorie **FHS** relatif à la crainte d'une humiliation future, trois items présentent un taux important de réponses tendant vers un score élevé pour :

- la peur actuelle d'être comme un étranger avec les autres ;
- le tracas lié au fait d'être injustement privé d'une activité, d'un service ou d'une opportunité ;
- l'inquiétude d'être perçu par les autres comme étant mauvais ou comme étant incapable.

#### 4.4 Humiliation familiale

Deux adolescents faisant partie de notre échantillon nous ferons part d'un vécu d'humiliation au sein de la sphère familiale.

Abdel évoque les violences familiales qu'il a vécues et ajoute avoir humilié ses parents du fait de ses comportements. Il dit s'être également senti diminué lorsque ses parents le violentaient.

Prospère quant à lui nous relatara un évènement ayant eu lieu avec son père. Ce dernier aurait rasé la tête du jeune pour lui signifier son désaccord avec le fait d'avoir fait défriser ses cheveux. Le jeune met cependant cette humiliation vécue en lien avec le regard des autres plutôt qu'avec l'acte posé par son père.

## 5. Ressources

### 5.1 La résilience

La passation de l'échelle de résilience nous indique que deux adolescents obtiennent des scores dans la moyenne supérieure, cinq ont des résultats moyens et trois jeunes présentent des taux de résilience relativement faibles. Mentionnons que les trois adolescents présentant une faible

résilience au regard de l'échelle comptabilisent peu de placements : c'est le premier séjour de Kevin, tandis qu'Issa et Sofiane vivent leur second placement en I.P.P.J.

Nous relevons que plusieurs adolescents verbalisent leur souhait de s'en sortir. Ainsi, Prospère déclare « *je vais les choquer parce que je vais m'en sortir et réussir dans le foot et dans l'école* » (annexe 7, page 71, ligne 306). Mickaël ajoutera avoir la motivation à « *montrer que je peux m'en sortir* » (annexe 9, page 91, ligne 318). Mohamed quant à lui présente une vision très positive de la situation en déclarant « *on apprend de ses erreurs, ça va me construire* » (annexe 1, page 1, ligne 23). Maël fera référence à sa détermination à obtenir son diplôme en disant « *pour montrer que même ici je peux m'accrocher à quelque chose [...] Je baisse pas les bras quoi* » (annexe 4, page 32, ligne 23-25). Il ressort de ces propos un désir de réintégrer une image positive d'eux-mêmes, mais également redorer leur image auprès de leur famille. La dimension de « donner la preuve d'être capable de s'en sortir » est présente dans notre échantillon de jeunes.

## **Partie 4 : Discussion**

---

## Chapitre 8 : Discussion et conclusion

---

### 1. Discussion

Lors de notre recherche nous nous sommes penchée sur différents concepts, à savoir la délinquance juvénile, l'humiliation et les héritages familiaux que nous avons regroupés en une seule et même question de recherche : « *Vécu d'humiliation et délinquance, quelles influences des héritages familiaux ?* ». Plusieurs hypothèses ont émergé de ce questionnement. Afin d'y répondre nous avons rencontré dix adolescents placés en I.P.P.J. Lors de ces entrevues nous avons procédé à la passation d'un entretien semi-structuré ainsi que de trois questionnaires pour étayer nos propos.

Au regard de l'approche que nous avons choisie, prônant la rencontre avec le sujet dans sa singularité et son individualité, une généralisation des résultats s'avère peu adaptée. Raison pour laquelle nous faisons le choix de présenter nos hypothèses de départ en ajoutant ce que ces dernières nous ont permis de mettre en lumière.

#### 1.1 Existence d'une influence des héritages familiaux dans l'engagement dans des conduites délinquantes

Cette hypothèse a émergé lors de nos réflexions au sujet des facteurs de risque de délinquance chez les adolescents. Lors de la réalisation d'un stage au sein d'une Institution Publique de Protection de la Jeunesse, nous avons été confrontée à des parcours familiaux parfois complexes et à des adolescent dont les familles sont composées d'individus ayant commis des faits répréhensibles par la justice. Cela nous a amenée à questionner cette influence.

Pour tenter de mettre en lumière les héritages familiaux pouvant influencer les conduites délinquantes, nous avons pris la décision de procéder à la cocréation d'un génogramme lors de nos entretiens avec les adolescents.

Coslin (2007) met en lumière la nécessité pour l'adolescent de pouvoir établir son bilan personnel qui lui donnerait des réponses à trois questions cruciales : « *qui suis-je ? d'où viens-je ? où vais-je ?* ». Le jeune peut répondre seul à ces questions, mais en lui donnant des repères sur son histoire, sa lignée et les valeurs transmises, son environnement familial peut l'y aider. Nous remarquons que dans notre échantillon de dix sujets, la moitié ne maîtrise pas sa structure familiale. La plupart des jeunes sont incapables de citer leur famille élargie, c'est-à-dire leurs oncles, tantes et cousins. La construction identitaire de ces adolescents peut dès lors ne pas être

soutenue par la famille, ce qui ne lui donne pas les clés pour répondre aux trois questions auxquelles Coslin fait référence.

La famille est un agent qui façonne en partie le devenir du jeune. Glowacz et Born (2017) définissent d'ailleurs la famille comme étant le creuset de toute conduite sociale, ajoutant que la famille est l'environnement de base dans lequel se développe la personnalité des enfants, influencés par leur interaction directe avec les parents. Deux adolescents de notre échantillon feront d'ailleurs référence à l'éducation reçue de leurs parents, en verbalisant la contradiction entre leur éducation et les faits commis.

Nous nous attendions ensuite à une dynamique délinquante à l'intérieur des sphères familiales des adolescents rencontrés. Pour rappel, Rowe et Farrington (1997) ont mis en avant le fait que la déviance des aînés augmente celle d'un cadet. Au sein de notre échantillon, sept adolescents déclarent avoir au minimum un membre de leur famille ayant vécu soit une incarcération, soit un placement en I.P.P.J. Parmi ce sous-groupe, cinq jeunes déclarent avoir au moins un frère ayant connu une peine ou un placement. Soulignons cependant qu'aucune influence de la part de la fratrie n'a été verbalisée par un quelconque jeune de l'échantillon. Seul un adolescent nous fera part de son opinion concernant les fratries délinquantes, affirmant que les parents doivent être moins déçus lorsqu'un cadet est placé après que les aînés l'aient également été. Le jeune défend que lorsqu'il s'agit d'un premier placement au sein de la famille, cela affecte davantage les parents qui ont des difficultés à l'accepter. Cette analyse nous paraît pertinente, mais nécessite d'être mise en perspective.

Au sein de notre échantillon, les adolescents aux fratries délinquantes expriment tout de même la déception de leurs parents à l'annonce de leur placement. En 1997, Rowe et Farrington, dans les résultats de leur recherche, indiquaient que le pourcentage de mineurs délinquants était d'autant plus important dans une famille lorsque dans celle-ci se trouvaient déjà des individus repérés comme délinquants. Les auteurs indiquent aussi que l'influence des membres de la fratrie croît avec la taille de la fratrie. Concernant cette influence de la fratrie, parmi nos cinq adolescents ayant mis en lumière des conduites délinquantes chez leurs frères, deux présentent un parcours institutionnel particulièrement conséquent. Les trois autres restants vivant un premier ou un second placement. Nous faisons donc le constat de la présence d'une dynamique délinquante dans les fratries de la moitié de notre échantillon. Cette dimension mériterait d'être investiguée plus en profondeur pour tenter de mettre en lumière les influences car il a été mis en avant que la déviance des aînés pouvait augmenter celle d'un cadet par le biais d'influences

sociales et d'imitation (Rowe & Farrington, 1997) mais dans notre cas, cela n'a pas été verbalisé par les jeunes.

Nos résultats vont cependant à l'encontre des résultats de Rowe et Farrington (1997) selon lesquels la présence d'une fratrie relativement conforme tendrait par contre à décourager le comportement délinquant des autres membres de la fratrie. En effet, notre échantillon est composé de la moitié d'adolescents n'ayant pas de fratrie délinquante.

Dans cette optique d'évaluation des influences auxquelles les adolescents peuvent être confrontés, nous avons fait le choix d'évoquer le groupe de pairs. Nous sommes partie du postulat que, bien que ne faisant pas partie de la famille, le choix des pairs à l'adolescence peut être influencé par les héritages reçus. En effet, au regard des valeurs, croyances, traumatismes, etc. transmis de façon consciente ou non, nous avons fait l'hypothèse qu'il puisse y avoir là une influence sur le choix des pairs. Comme l'a exprimé Stassen Berger, les adolescents choisissent des amis qui partagent leurs valeurs et leurs intérêts. Cette démarche est appelée « sélection des pairs ». Ils tendent à abandonner ceux qui empruntent d'autres voies (Stassen Berger 2005/2012). Les auteurs déclarent que l'influence des pairs a un effet évident sur l'engagement des adolescents dans des conduites déviantes (Claes, 2003). En effet, il ressort de notre analyse que six adolescents évoquent leurs fréquentations, la rue et le quartier comme ayant eu une influence sur leur devenir et sur leurs faits de délinquance. Lorsque nous analysons le réseau social des adolescents, nous pouvons remarquer que pour la majorité, le cercle social se concentre sur les « amis du quartier » avec qui ils ont délinqué. Peu de participants à notre étude soulignent des amis issus de la sphère scolaire. La fréquentation des pairs délinquants à l'adolescence est un facteur de risque bien connu et important (Born, 2011). Facteur que nous pouvons souligner dans cette recherche étant donné que plus de la moitié de notre échantillon évoque leur groupe de pairs délinquants.

## 1.2 Existence d'un lien entre une humiliation vécue par le passé et l'engagement dans des conduites délinquantes

Cette hypothèse découle de réflexions personnelles au sujet de l'impact d'un vécu d'humiliation sur le devenir d'une personne. Nous avons donc postulé la présence de vécu d'humiliation chez la plupart de nos sujets délinquants et que cette expérience aurait influencé la commission d'actes délinquants chez l'individu.

Dans la présente étude, deux expériences d'humiliation ont émergé. Cependant celles-ci n'ont pas été identifiées par les adolescents comme ayant eu un impact sur la commission de faits de

délinquance. Hormis cela, nous n'avons pas eu accès à des récits d'humiliation concernant la sphère familiale ou sociale. Nous n'avons donc pas eu la possibilité de rejoindre le modèle d'Hartling (2007) dans lequel l'auteur réalisait un lien entre l'humiliation et le passage à l'acte violent avec plusieurs étapes composant le modèle.

Une donnée pertinente étant apparue et à laquelle nous n'avions pas préalablement réfléchi, est la dimension d'humiliation vécue au travers du placement institutionnel. Il ressort de notre analyse que cette humiliation concerne l'adolescent lui-même, mais ce dernier fait également référence à son parent qui par sa faute, peut être l'objet d'humiliation. C'est ainsi que cinq adolescents feront référence à l'image négative véhiculée par leur placement et au déshonneur causé à leur famille. Ils évoquent également la culpabilité reposant sur les épaules de leurs parents, ce qui corrobore ce que Hoeve et al. déclaraient (2009) concernant les parents qui peuvent être régulièrement accusés de la délinquance de leurs enfants. La honte sociale est d'ailleurs relevée par plusieurs adolescents, mentionnant des critiques et remarques faites par leur entourage et leur famille à leur sujet.

En effet, ces parents dont les enfants sont placés au sein d'une Institution Publique de Protection de la Jeunesse sont susceptibles d'être pointés du doigt comme étant responsables au moins en partie des écarts de conduite de leurs enfants. A cela, ajoutons la dimension de « secret » entourant le placement dont plusieurs jeunes nous ont fait part. Ces derniers ont décidé, avec leurs parents, de ne pas raconter à leur entourage qu'ils étaient placés, car « *cela ne se fait pas* ». Nous postulons donc que ces parents peuvent à la fois ressentir un sentiment de culpabilité, un sentiment d'avoir mal fait, mais également la souffrance de voir son enfant placé.

A la suite de ces révélations de vécu d'humiliation au travers de la mesure protectionnelle, nous avons questionné la réaction des parents concernant le placement. La majorité ont réagi négativement à la mesure : ont été évoqué le choc, la déception, la tristesse, la haine, ... Il ressort que le placement n'a laissé aucun parent indifférent et chaque adolescent semble avoir été affecté de la réaction de son parent. Ces réactions négatives témoignent, à notre avis, d'un vécu d'humiliation et de honte vécu par les parents. Il s'agirait d'une honte sociale, d'un sentiment d'être hors des normes sociétales, d'être en rupture avec ce qui est conventionnel et correct au sein de la société dans laquelle nous sommes inscrits. A cela s'ajoutent la crainte du jugement d'autrui ainsi que la peur du rejet par rapport aux faits commis par l'enfant.

Au regard de ces révélations, les résultats obtenus à l'échelle d'humiliation (Hartling & Luchetta, 1999) sont dès lors étonnants. Initialement nous nous attendions à constater des scores d'humiliation supérieurs à la moyenne. Il n'en est rien car seuls deux adolescents obtiennent

des scores moyens à l'échelle. Nous émettons cependant quelques réserves au sujet de l'échelle. En effet, durant les passations plusieurs adolescents nous ont questionnée sur la signification de termes tels que « réprimandé », « nommé en des termes péjoratifs », « taquiné ». Nous émettons l'hypothèse que le test a pu être biaisé par un manque de compréhension de la part des jeunes non seulement de la terminologie utilisée dans l'échelle, mais également de ce qui était attendu d'eux lors de la passation.

En 2010, McConochie et Leung émettaient des critiques concernant l'inventaire d'humiliation dont question. Les auteurs soutiennent que cette échelle fournit uniquement une mesure de l'exposition à des expériences désagréables ainsi que de la crainte de ces expériences. Selon eux, elle ne permettrait pas d'accéder à une évaluation de l'expérience de l'humiliation vécue, ni de l'expérience émotionnelle engendrée par l'expérience d'humiliation. Il est important de souligner que l'inventaire d'humiliation ne définit ni n'utilise le terme d'« humiliation ». McConochie et Leung ajoutent que ce test semble davantage mesurer l'exposition aux expériences désagréables, la peur et l'inquiétude. Ils déclarent qu'il est difficile d'envisager cette échelle comme mesurant l'humiliation. Nous ajoutons qu'au regard de notre population il est d'autant plus difficile de mesurer une telle expérience au regard de leur compréhension du français et des subtilités de langage.

### 1.3 Présence d'un héritage des générations précédentes concernant l'humiliation et la délinquance

Cette hypothèse, bien que rejoignant les précédentes, a été pensée en termes d'influences du passé sur la vie actuelle de l'adolescent. Notre entretien semi-structuré a été construit selon l'idée qu'il était important de reconstruire la structure familiale et ensuite la questionner en tentant de faire émerger des anecdotes et souvenirs. C'est ce que Derivois (2010) propose de faire en prescrivant de reconstruire avec le jeune quatre types d'histoires : son histoire délinquante et traumatique avec les réactions éducatives ou pénales qui l'accompagnent, son histoire familiale, son histoire institutionnelle et son histoire de la relation clinique.

Nous relevons que notre recherche n'a pas permis de mettre en lumière des héritages conscientisés par les adolescents. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas d'héritage demeurant inconscient et jusqu'alors silencieux au sein des familles des adolescents que nous avons rencontrés. Mais comme le déclare Calicis (2006), il est important d'avoir conscience des traces de notre enfance dont on souffre car il est ardu de lutter contre ce que l'on ne voit pas et ce que l'on ne comprend pas, d'où l'intérêt de faire l'inventaire des dégâts. En restant

incomprises, les souffrances subies durant notre enfance peuvent devenir la source cachée de nouvelles humiliations que nous pourrions infliger à la génération suivante.

En 2011, Born identifiait les maltraitances et négligences comme étant des facteurs de risque importants concernant l'engagement dans des conduites délinquantes. Nos résultats ne nous permettent pas d'aller dans ce sens car nous n'avons pas mis en lumière de maltraitances ou de négligences. Seul un adolescent a évoqué une dynamique de violences intrafamiliales. Nous sommes donc dans l'impossibilité de tirer des conclusions à ce sujet.

Dans sa théorie, Born évoquait également une dynamique familiale conflictuelle et l'absence du père comme étant également des paramètres importants à prendre en compte. Nous remarquons en effet qu'au sein de notre échantillon, deux adolescents qualifient leur père de « peu présent », deux jeunes sont orphelins de père, et un adolescent ne connaît pas son père ajoutant ne rien savoir de lui. Nous émettons l'hypothèse que l'absence de figure paternelle pourrait générer un manque de supervision des adolescents, ce qui pourrait les mener sur la voie de la délinquance.

Nous avons procédé au dessin de famille dans le but d'appuyer et d'avoir une meilleure compréhension de la dynamique familiale. Comme Born l'explique (2011), on ne peut travailler avec un jeune délinquant sans identifier la place de la famille dans son histoire. Il faut chercher la représentation et la présence de cette famille dans la mémoire du jeune et dans son histoire personnelle. En effet, les productions des jeunes composant notre échantillon ont enrichi notre analyse ainsi que notre compréhension du génogramme. Nous retenons par exemple Abdel qui a représenté sa famille en armure, nous faisons le parallèle avec les violences au sein de la sphère familiale. Ou encore Stany qui met énormément de soin à dessiner son père récemment décédé et qui ensuite bâcle la fin de sa représentation... D'autres adolescents ne se sont pas représentés sur le dessin de famille, ou ont valorisé un personnage particulier ... Cela a donc été un média permettant d'affiner notre perception à propos de chaque jeune.

#### 1.4 Constat supplémentaire

Cette recherche, impliquant d'aller à la rencontre d'adolescents placés en I.P.P.J nous a marqué par les grandes capacités d'adaptation dont sont dotés ces jeunes. Hormis notre travail de recherche et nos hypothèses, nous avons été interpellée par le vécu de chacun, la façon de se présenter ainsi que l'énergie que beaucoup ont déployée pour donner une image positive d'eux-mêmes. A la fin de l'entretien plusieurs d'entre eux nous assureront d'ailleurs y avoir pris part pour nous rendre service, car parler de leur famille et réaliser une introspection est une tâche

ardue. Chacun a fait en sorte de se montrer sous son meilleur jour lors de l'entretien et s'est montré adéquat dans la rencontre, respectant le cadre et les règles de respect d'application à l'I.P.P.J.

## 2. Perspectives de recherche

Notre recherche nous a permis de mettre en lumière certaines dimensions en lien avec la délinquance que nous n'avions pas envisagées au préalable, ouvrant la voie à d'autres potentielles recherches futures.

La mise en avant de la réaction négative des parents concernant le placement de leur enfant mériterait d'être investiguée. En effet, il pourrait être intéressant d'évaluer si la réponse d'un parent à la délinquance de son enfant peut influencer son devenir et si elle peut constituer un facteur soutenant la désistance du jeune.

Une autre thématique nous paraissant importante et intéressante à considérer est le vécu des parents d'adolescents faisant l'objet d'une mesure protectionnelle. En effet, comme indiqué supra, il est commun d'accuser les parents de la déviance de leur enfant. Cependant ceux-ci peuvent également expérimenter un vécu d'humiliation par le biais de la confrontation aux instances judiciaires, aux I.P.P.J et autres services de l'aide à la jeunesse.

## 3. Limites méthodologiques

### 3.1 La taille de l'échantillon

Au regard de la taille réduite de notre échantillon (dix adolescents), nous ne pourrions confirmer l'ensemble de nos hypothèses avec certitude. Il nous semble important de ne pas faire de généralisation à partir de nos observations.

### 3.2 Biais de représentativité

Notre échantillon n'est pas représentatif de la population des délinquants juvéniles. En effet, l'ensemble des adolescents constituant l'échantillon ont participé sur base volontaire, d'autres ayant refusé de prendre part à l'étude. Nous gardons à l'esprit que l'évocation du thème a pu générer chez certains adolescents une crainte ou une appréhension à participer à cette étude, ce qui a pu les motiver à décliner la proposition de participation.

### 3.3 La sélection du discours

Comme le mentionne Calicis (2006), l'histoire que nous racontent les patients est toujours une sélection : certaines choses sont dites et montrées, d'autres sont tues, masquées, volontairement ou non. Cette sélection dépend du contexte. En effet, ces jeunes étant placés en

I.P.P.J ont pu craindre que les confidences faites dans le cadre de ce travail ne soient révélées aux membres de l'équipe de l'institution. C'est une variable que nous devons garder à l'esprit lors de l'analyse des résultats et ce bien que nous ayons fait notre possible pour les informer sur la confidentialité du contenu des entretiens.

### 3.4 Les mesures auto-rapportées

Nous n'excluons pas la possibilité d'un biais concernant les échelles d'auto-mesures proposées à notre échantillon. Plusieurs variables entrent en compte dans notre raisonnement.

Premièrement, le niveau de scolarité des adolescents n'est pas à négliger, certains étant déscolarisés depuis de nombreuses années. Il nous apparaît plausible que certains items aient été mal compris ou que des tests aient été bâclés en conséquence d'un problème de compréhension.

Ensuite, nous gardons à l'esprit un biais de désirabilité sociale éventuel, ce qui signifie que les adolescents composant notre échantillon auraient pu avoir tendance à se montrer sous un jour favorable et ce, de façon consciente ou inconsciente.

### 3.5 La population

Un élément nous semblant important est la particularité de la population que nous avons choisie. En effet, ces jeunes ayant un parcours de vie judiciairisé, ayant parfois fait l'expérience de situations familiales complexes, etc. peuvent se montrer sur la réserve.

S'exprimer et se livrer devant une personne jusqu'alors inconnue et qui traite une thématique assez personnelle est une autre limite à considérer.

## 4. Conclusion

Pour conclure nous dirions qu'aborder la thématique de la famille ainsi que de l'humiliation n'est pas chose aisée dans le domaine de la délinquance juvénile. En effet ces adolescents peuvent montrer une importante loyauté envers leurs parents, mais également présenter des résistances ou encore de la désirabilité sociale et ainsi biaiser la recherche.

Notre recherche s'est axée sur la rencontre individuelle de chacun des dix adolescents composant notre échantillon. Lors des entretiens nous avons coconstruit un génogramme et recueilli le récit de vie de chacun tout en abordant la thématique de l'humiliation, la commission de faits de délinquance, le réseau de pairs, ...

Toutes les entrevues de notre étude se révèlent être riches d'informations. Nous avons constaté une importance non négligeable de la délinquance familiale au sein de notre échantillon, idem pour la délinquance dans la fratrie. Les adolescents de notre échantillon tendent également à s'entourer d'un groupe de pairs commettant des faits répréhensibles.

Nous n'avons cependant pas eu la possibilité de faire émerger des héritages conscientisés au sein de notre échantillon. Cela ne signifie pas pour autant qu'il n'en existe pas qui seraient refoulés ou inconscients. Du point de vue de l'humiliation, l'inventaire d'humiliation n'a pas mis en lumière de vécu d'humiliation et les jeunes n'ont globalement pas soulevé de vécu d'humiliation familiale ou sociale. Cependant une donnée extrêmement intéressante émergeant de nos entretiens est l'humiliation en lien avec la mesure protectionnelle prise à l'égard de l'adolescent. Nos données traduisent un sentiment d'humiliation à la fois chez le jeune, mais également chez son parent. Des termes tels que l'image négative de soi, le déshonneur familial, la honte sociale, la culpabilité ou encore la responsabilité ont fait surface.

Au terme de cette recherche s'étant révélée enrichissante, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer la présence d'héritages familiaux concernant la délinquance ou l'humiliation.

Cependant, l'émergence du vécu d'humiliation lié à la mesure protectionnelle nous semble être une thématique intéressante et importante à considérer pour les intervenants du domaine de la protection de la jeunesse. Tout comme le fait de pouvoir entendre les parents dans leur ressenti concernant la mesure judiciaire prise à l'égard de leur enfant.

## Partie 5 : Bibliographie

---

- Aebi, M. & Jaquier, V. (2008). Les sondages de délinquance autoreportée : origines, fiabilité et validité. *Déviance et Société*, vol. 32,(2), 205-227. doi:10.3917/ds.322.0205.
- Ancelin Schützenberger, A., (1993). *Aïe, mes aïeux !*. Paris, France : La méridienne.
- Berteen, J. (2016), notes de cours. Psychotraumatisme. Uliège.
- Born, M. (2011). Pour qu'ils s'en sortent ! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants. Bruxelles : De Boeck.
- Born, M.(1983). *Jeunes déviants ou délinquants juvéniles ?*. Bruxelles, Belgique : Mardaga.
- Born, M., & Thys, P., (2001). *Délinquance juvénile et famille*. Paris, France : Editions L'Harmattan.
- Brassac, C. & Mietkiewicz, M. (2008). La production conjointe d'un dessin de la famille : une histoire interactionnelle. *Bulletin de psychologie*, numéro 495,(3), 245-255. doi:10.3917/bupsy.495.0245.
- Calicis, F. (2006). Intérêt de l'utilisation des objets flottants dans l'approche des pans les plus douloureux de l'histoire des patients et de leur famille. *Thérapie Familiale*, vol. 27,(4), 339-359. doi:10.3917/uf.064.0339.
- Calicis, F. (2006). La transmission transgénérationnelle des traumatismes et de la souffrance non dite. *Thérapie Familiale*, vol. 27,(3), 229-242. doi:10.3917/uf.063.0229.
- Calicis, F. (2014). Les héritages familiaux : comment faire avec nos loyautés ?. *Cahiers de psychologie clinique*, 43,(2), 81-96. doi:10.3917/cpc.043.0081.
- Calicis, F. (2017), notes de cours. Psychopathologie relationnelle. Uliège.
- Cannard, C. (2015). Le développement de l'adolescent. *L'adolescent à la recherche de son identité*. (ed. 2). Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck.
- Centre national de prévention du crime. (2008, January). *Facteurs de risque et de protection dans les familles et leurs effets sur la délinquance juvénile, qu'en savons-nous ?*. Retrieved from <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/wht-knw/wht-knw-fra.pdf>

- Claes, M. (2014). Les relations entre parents et adolescents. In M. Claes & L. Lannegrand-Willems (Eds.), *La psychologie de l'adolescence* (pp. 157-183). Montréal, Canada : Les presses de l'Université de Montréal.
- Connor, M. & Davidson, J. (2003). Development of a new resilience scale : The Connor-Davidson.
- Corman, L. (1967). Le test du dessin de famille. Paris : Presses universitaires de France.
- Coslin, P. G. (2003). *Les conduites à risque à l'adolescence*. Paris : Armand Colin.
- Cusson, M. (1974). La resocialisation du jeune délinquant. Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- Cusson, M. (1975). L'observation du comportement des jeunes en institution. *Délinquance juvénile au Québec*, 8, 119-144.
- Cusson, M. (1981). *Délinquants pourquoi ?* Paris : Colin.
- Cusson, M. (1998). *Criminologie actuelle*. Presses universitaires de France.
- De Becker, E. (2007). Comment la maltraitance intra-familiale se répète-t-elle ?. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 55, 185-193.
- De Becker, E. (2008). Transmission, loyautés et maltraitance à enfants. *La psychiatrie de l'enfant*, vol. 51,(1), 43-72. doi:10.3917/psy.511.0043.
- Derivois, D. (2010). Les adolescents victimes/délinquants. Observer, écouter, comprendre, accompagner. Bruxelles : De Boeck
- Ducommun-Nagy, C. (2006). Ces loyautés qui nous libèrent. France : Editions JCLattès
- Fréchette, M., & Le Blanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. Chicoutimi : G. Morin.
- Glowacz, F. & Born, M. (2017). Psychologie de la délinquance (4è éd.). Louvain-La-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur.
- Glowacz, F. (2015), notes de cours. Psychologie criminologique. Uliège.
- Glowacz, F., & Born, M. (2014). Conduites externalisées et délinquance à l'adolescence : un modèle bio-psycho-social. In M. Claes & L. Lannegrand-Willems (Eds.), *La psychologie de l'adolescence* (pp. 313-330). Montréal, Canada : Les presses de l'Université de Montréal.

Glowacz, F., & Gavray, C., (2001). Dynamiques familiales : la clinique à l'épreuve de l'auto-révélation. In M. Born & P. Thys (Eds), *Délinquance juvenile et famille* (pp. 49-63). Paris, France : Editions L'Harmattan.

Glueck, S., & Glueck, E., (1956). *Délinquants en herbe*. Paris, France : Emmanuel Vitte.

Haroche, C. (2007). Le caractère menaçant de l'humiliation. *Le Journal des psychologues*, 249,(6), 39-44. doi:10.3917/jdp.249.0039.

Hartling, L. M. & Luchetta, T. (1999). Humiliation: assessing the impact of derision, degradation, and debasement. *The Journal Primary Prevention*, 19, 259–278

Hartling, L. M. (2007). Humiliation: real pain, a pathway to violence. Preliminary Draft

Hartling, L. M., Lindner, E., Spalthoff, U., & Britton, M. (2013). Humiliation: a nuclear bomb of emotions?. *Psicología Política*, (46), 55-76

Hoeve, M., Dubas, J.S., Eichelsheim, V.I., Van der Laan, P.H., Smeenk, W., & Gerris, J.R., (2009). The relationship between parenting and delinquency: a meta-analysis. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 37(6), 749-775.

Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102,(3), 23-34. doi:10.3917/rsi.102.0023.

Klein, D. C. (1991). The humiliation dynamic: an overview *The Humiliation Dynamic: Viewing the Task of Prevention From a New Perspective, Special Issue, Journal of Primary Prevention. Part1, 12, No.2* (pp.93-121). New-York: Human Sciences Press.

Lannegrand-Willems, L. (2014). La construction de l'identité. In M. Claes & L. Lannegrand-Willems (Eds.), *La psychologie de l'adolescence* (pp. 101-127). Montréal, Canada : Les presses de l'Université de Montréal.

Lanza, S. T., Cooper, B. R., & Bray, B. C. (2014). Population Heterogeneity in the Saliency of Multiple Risk Factors for Adolescent Delinquency. *The Journal of Adolescent Health : Official Publication of the Society for Adolescent Medicine*, 54(3), 319–325. <http://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2013.09.007>

Larousse. (2017). *Le petit Larousse illustré*. [Dictionnaire].

McAdams, D. P. (2008). The life story interview. Retrieved february 20, 2018, from [http://www.urbanlab.org/articles/McAdams\\_2008\\_LifeStoryInterview.pdf](http://www.urbanlab.org/articles/McAdams_2008_LifeStoryInterview.pdf)

- McConochie, W. A., & Leung, D. (2010). Exploring humiliation as a possible psychological cause of major human conflict. Retrieved from <http://www.politicalpsychologyresearch.com/Docs/HumilResearchReportArticle72210word.pdf>
- Megens, K., & Weerman, F. (2011). The Social Transmission of Delinquency: Effects of Peer Attitudes and Behavior Revisited. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 49, 420-443. <https://doi.org/10.1177/0022427811408432>
- Ministère de la justice. (2013). *Les facteurs de risque, de protection et de désistance* (Fiche 4). Retrieved from <http://conference-consensus.justice.gouv.fr/wp-content/uploads/2013/01/fiche-4-facteurs-de-risque-et-de-protection.pdf>
- Mosca, F. & Garnier, A. (2005). Le génogramme, outil de base en pédopsychiatrie. *Thérapie Familiale*, vol. 26,(3), 247-258. doi:10.3917/tf.053.0247
- Muchielli, L. (2001). La place de la famille dans la genèse de la délinquance. *Regards sur l'actualité*, 268, 31-42.
- Ouellet, F. & Hodgins, S. (2014). Synthèse des connaissances sur les facteurs de protection liés à la délinquance1. *Criminologie*, 47(2), 231–262. doi:10.7202/1026735ar
- Peeters, J. (2005). *Les adolescents difficiles et leurs parents* (M.-J. de Ghellinck, Trans.). Bruxelles, Belgique : Editions De Boeck Université. (Original work published 1995)
- Poudat, C., & Boulard, A. (2014). Exploration du récit de vie d'adolescents. In Actes des 12e JADT. Paris: JADT, pp. 543–553.
- Poulin, F. (2014). Les relations entre pairs à l'adolescence. In M. Claes & L. Lannegrand-Willems (Eds.), *La psychologie de l'adolescence* (pp. 185-210). Montréal, Canada : Les presses de l'Université de Montréal.
- Roché, S. (2008). Délinquance et socialisation familiale : une explication limitée. *Recherches et prévisions*, 93.
- Rowe, D. C., & Farrington, D. P. (1997). The familial transmission of criminal convictions. *Criminology*, 35, 177-202.
- Silver, M., Conte, R., Miceli, M., & Poggi, I., (1986). Humiliation : Feeling, Social Control and the Construction of Identity. *Journal of the Theory of Social Behaviour*, 16(3), 269-283.

Spitz, J. (2001). Le rôle de la fratrie dans le développement des conduites délinquantes. In M. Born & P. Thys (Eds), *Délinquance juvénile et famille* (pp. 131-143). Paris, France : Editions L'Harmattan.

Stassen Berger, K. (2012). *Psychologie du développement* (S. Bureau, Trans.). Bruxelles, Belgique : Editions De Boeck Université. (Original work published 2008)

Statman, D., (2000). Humiliation, dignity and self-respect. *Philosophical psychology*, 13:4, 523-540. DOI: 10.1080/09515080020007643

Walker, J., & Knauer, V. (2011). Humiliation, self-esteem and violence. *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 22:5, 724-741. DOI: 10.1080/14789949.2011.617542

Widlöcher, D. (1965). L'interprétation des dessins d'enfants. Bruxelles : Dessart et Mardaga.

Widom C.S., Wilson H.W. (2015). Intergenerational Transmission of Violence. In: Lindert J., Levav I. (Eds.), *Violence and Mental Health*. Springer, Dordrecht

## Partie 6 : Annexes

### 1. Annexe 1: Lettre d'information aux sujets



Sprimont, le 28 novembre 2017

Bonjour,

Dans le cadre de ma deuxième année de master en psychologie, je réalise mon mémoire sur le thème de l'humiliation et de la délinquance chez les adolescents. L'objectif de ce travail est de comprendre comment l'humiliation vécue peut influencer un engagement dans des conduites délinquantes et quelle est l'influence des héritages familiaux sur ces deux dimensions.

Si tu décides de participer à cette étude, il est important que tu gardes à l'esprit que les réponses fournies aux différents questionnaires et durant l'entretien resteront strictement confidentielles et ne feront l'objet d'aucun jugement. Si tu le désires, tu pourras également mettre fin à ta participation à tout moment et cela sans devoir apporter de justification.

Le déroulement de l'étude, comportera dans un premier temps un entretien individuel d'environ 1 heure, où l'on abordera ton parcours, ta famille ainsi que ton histoire familiale et ensuite il y aura quelques questionnaires à compléter durant environ 30 minutes.

Tu pourras signifier soit à un membre de l'équipe éducative, soit à moi-même si tu es d'accord de participer à cette recherche.

Je suis à ta disposition si tu veux plus d'informations.

Bien à toi

ETIENNE Pauline

## 2. Annexe 2 : Consentement éclairé destiné aux participants

### **Consentement de participation à la recherche**

Thème de la recherche : Humiliation et délinquance, quelles influences des héritages familiaux ?

Etudiant responsable : ETIENNE Pauline

Promoteur : GLOWACZ Fabienne

Email : [pauline.etienne@student.ulg.ac.be](mailto:pauline.etienne@student.ulg.ac.be)

Je soussigné .....(Nom et prénom)

déclare :

- Avoir reçu, lu et compris la présentation écrite de la recherche
- Avoir pu poser des questions sur cette recherche et reçu toutes les informations dont j'avais besoin pour participer

J'ai pris en compte que :

- Je peux, à tout moment, mettre un terme à ma participation, et cela sans avoir besoin de fournir d'explications
- Tout ce qui sera dit, enregistré et écrit restera confidentiel, et que ni mon nom, ni mon prénom ne figurera dans le travail
- Je peux, à tout moment, contacter la personne menant cette étude (ETIENNE Pauline) pour toute question ou insatisfaction relative à ma participation.

Je donne mon consentement libre et éclairé pour participer en tant que sujet à cette recherche ainsi que pour l'enregistrement par dictaphone de cet entretien.

Date et signature :

...../...../.....

.....

3. Annexe 3 : Consentement éclairé destiné aux parents



Faculté de Psychologie, Logopédie et des Sciences de l'Éducation

Comité d'éthique

PRESIDENTE : Fabienne COLLETTE

SECRETAIRE : Annick COMBLAIN

**CONSENTEMENT ECLAIRE  
POUR DES RECHERCHES IMPLIQUANT DES SUJETS HUMAINS**

Titre de la recherche	Vécu d'humiliation et délinquance, quelles influences des héritages familiaux ?
Etudiant	ETIENNE Pauline 04/93.52.02.96
Promoteur	GLOWACZ Fabienne
Service et numéro de téléphone de contact	Psychologie clinique de la délinquance, des inadaptations sociales et des processus d'insertion. Place des Orateurs, 1 Bât.B33, Quartier Agora 4000 Liège Tel : +32/4/366.22.72

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, en ma qualité de père, mère, tuteur ou tutrice de \_\_\_\_\_, refuse que mon enfant prenne part à cette recherche.

*Lu et approuvé,*

Date et signature :

#### 4. Annexe 4 : Entretien semi-structuré

##### Questionnaire socio-démographique

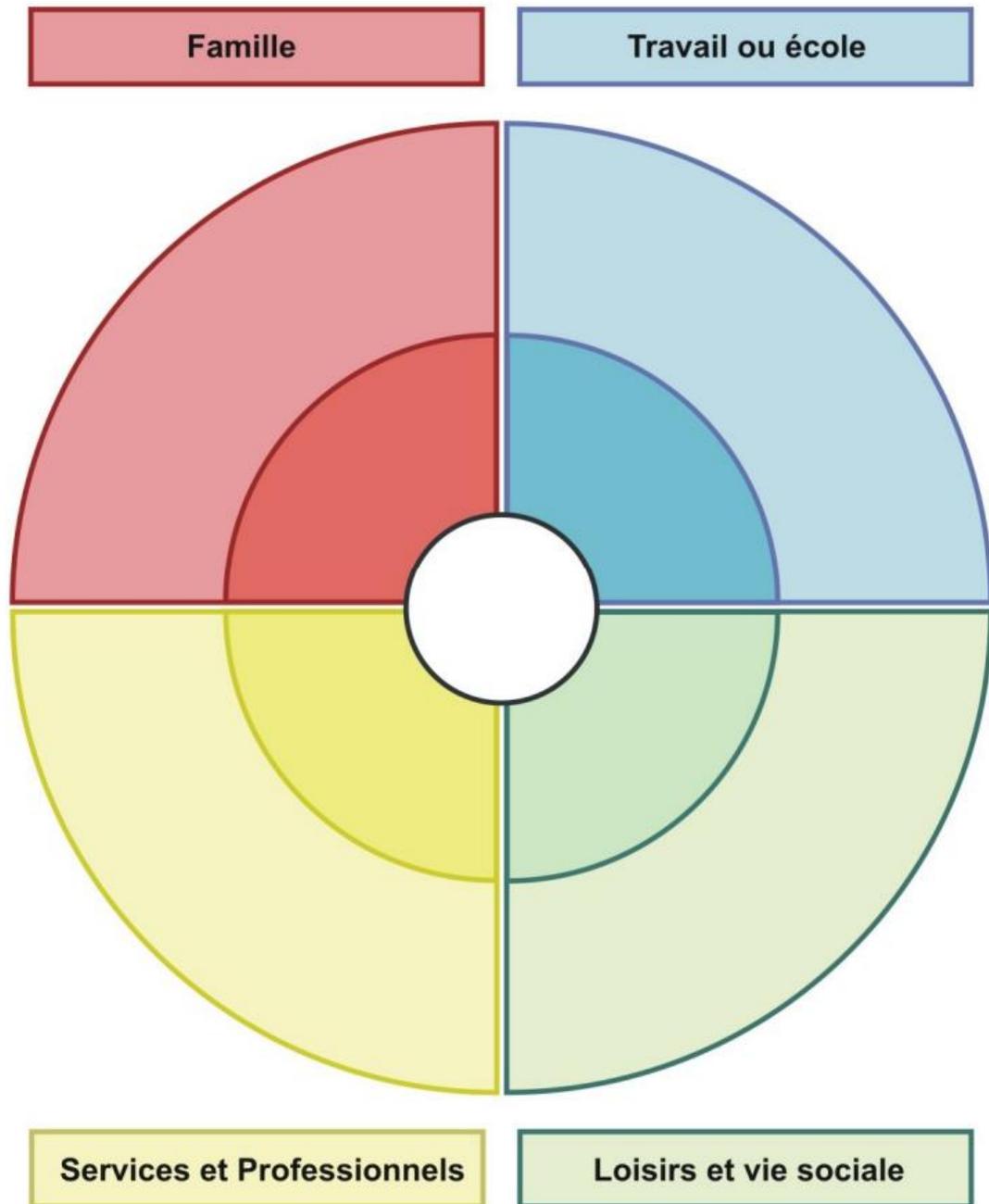
Âge : .....
Niveau scolaire : .....
Nationalité : .....
Profession de ta maman : .....
Âge de ta maman : .....
Profession de ton papa : .....
Âge de ton papa : .....
Tes parents partagent-ils le même domicile actuellement ? : .....
Si non, chez qui vis-tu la plupart du temps ? : .....
As-tu des frères et sœur ? : .....
Combien ? : .....
Quel âge ont-ils ? : .....
Que font-ils dans la vie ? : .....
<i>Observations durant l'entretien :</i>

	QUESTION GENERALE	SOUS QUESTION	RELANCE
<b><u>Portrait global</u></b>	Qu'est ce qui dans ta vie a fait que tu es devenu celui que tu es aujourd'hui ? (Poudat & Boulard, 2014)		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entourage</li> <li>- Personnes rencontrées</li> <li>- Evènements vécus</li> </ul>
	Cite-moi des évènements positifs et/ou négatifs qui ont fait que tu es devenu une personne unique, celui que tu es aujourd'hui. (Poudat & Boulard, 2014)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si tu ne devais m'expliquer qu'un seul évènement heureux/positif de ta vie, lequel choisirais-tu ?</li> <li>- Si tu ne devais m'expliquer qu'un seul évènement triste/négatif de ta vie, lequel choisirais-tu ?</li> </ul> (McAdams, 2007)	Des évènements qui te décrivent toi <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quand ?</li> <li>- Où ?</li> <li>- Comment ?</li> <li>- Ressenti ?</li> </ul>
	Si je devais mieux te connaître, qu'est-ce que je devrais savoir de toi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment te décrirais-tu ?</li> </ul>	Ce que tu dirais à quelqu'un que tu verrais pour la première fois.
<b><u>La famille</u></b>	Je vais d'abord te demander de dessiner ta famille ( <b>Ensuite faire le parallèle entre le dessin et le génogramme</b> )		
	A présent nous allons parler de ta famille, pour que je puisse mieux comprendre nous allons construire ensemble un arbre généalogique de ta famille au fil de tes réponses.		
	On va commencer par positionner chaque membre de ta famille sur la feuille (minimum 3 générations)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grands-parents</li> <li>- Parents</li> <li>- Fratrie</li> <li>- Oncles/tantes</li> <li>- ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si tu ne les connais pas, que sais-tu d'eux ?</li> </ul>
	Maintenant j'aimerais des informations plus précises sur chacun des membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Date de naissance / décès</li> <li>- Lieu de vie / qui vit sous le même toit</li> <li>- Métier</li> <li>- Niveau éducation</li> <li>- Fonctionnement médical, émotionnel</li> <li>- Changement de relation / divorce</li> <li>- Déménagement</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Migration</li> <li>- Échec / réussite</li> </ul>	
	Peux-tu me dire comment cela se passe au sein de ta famille ? Les relations que les membres entretiennent entre eux ?	<p>J'aimerais savoir les liens qui vous lient les uns aux autres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proche</li> <li>- Distant</li> <li>- Couper les ponts</li> <li>- Dispute</li> <li>- Bonne entente</li> </ul>	<p>Parle-moi de tes relations avec tes parents ?  // fratrie  // grands parents  De qui es-tu le plus proche ?  De qui es-tu le moins proche ?</p>
	<p>Maintenant je vais te demander de me raconter un/plusieurs évènement particulier pour chaque membre de ta famille, soit que tu as vécu ?  Ou alors soit t'a rapporté ?  Ou dont tu as entendu parler ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Penses-tu que cet évènement à eu des conséquences sur ta vie ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traumatisme</li> <li>- Incarcération</li> <li>- Mort</li> <li>- Suicide</li> <li>- Agression</li> <li>- Attouchements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment est-ce arrivé ?</li> <li>- Qui était impliqué ?</li> <li>- Quel effet cela-a-t-il eu sur votre famille ?</li> </ul>
	Y-a-t-il une autre personne qui est / a été importante pour toi et que tu voudrais mettre sur ce génogramme ?	En quoi cette personne est-elle importante pour toi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un instituteur</li> <li>- Un éducateur</li> <li>- Un ami</li> <li>- Une rencontre</li> </ul>
	Comment cela se passait en famille avant ton placement ?	<p>Comment ont-ils réagi à cette mesure ?  Quelqu'un dans ta famille a-t-il déjà vécu cela ?</p>	
Maintenant je vais te demander de prendre des post-it et pour chaque membre de ta famille tu vas mettre une valeur / une qualité concernant cette personne			
En lien avec ces valeurs, quelles seraient celles dont tu voudrais t'inspirer et garder pour ta vie à toi ? Et quelles sont celles que tu ne partages pas et que tu ne garderai pas pour ta vie à toi ?			
	Quelles sont les idées que tu partages avec tes parents ? Et avec quoi n'es-tu pas d'accord ?		<p>Explique-moi pourquoi ?  Qu'est ce qui te fait penser cela ?</p>
<b>La scolarité et le groupe de pairs</b> <b><u>Le réseau</u></b>	Maintenant nous allons compléter ensemble la carte du réseau social. Cela sert à identifier les personnes qui t'entourent. Tu es au centre du cercle. Ensuite pour chaque section tu vas te demander quelles personnes sont proches de toi. Plus elle est proche de toi, plus tu la positionne près de ton cercle. Cela peut aussi être des personnes dont tu es moins proche mais qui peuvent te fournir de l'aide comme un intervenant social, un médecin, ...		
	Pourquoi telle personne est-elle importante pour toi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Que peut-elle t'apporter ?</li> <li>- Dans quel contexte l'as-tu rencontrée ?</li> </ul>	

La carte du réseau			
<b>L'humiliation</b>	Comme tu le sais, malgré qu'on ait un réseau autour de soi, parfois les relations peuvent être difficile avec sa propre famille, ou avec ses amis, ... Je vais donc te poser des questions par rapport à ces relations plus difficiles		
	Pour toi, c'est quoi être humilié ? C'est quoi humilier ? C'est quoi se sentir humilié ?	Je te demande juste de m'expliquer avec tes mots ce que tu en penses	Tout le monde a ressenti au moins une fois dans sa vie une situation qu'il trouvait humiliante. Ça peut être une situation où on a honte, où on est gêné alors qu'on sait qu'on n'a rien fait pour le mériter.
	Invente une situation où tu penses qu'une personne peut se sentir humiliée	Comment cette personne pourrait-elle y faire face ?	Qu'est-ce que cette personne pourrait faire ?
	Cite-moi une situation ou un souvenir que tu as trouvé humiliant pour toi.	Est-ce que des membres de ton entourage ont déjà vécu cela ? Au sein de ta famille, t'es-tu déjà senti humilié ?	Qui faisait partie de cette situation ? Comment as-tu géré la situation ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment t'es-tu senti durant l'entretien et qu'as-tu pensé ?</li> <li>- Veux-tu ajouter quelque chose ?</li> </ul>			

# La carte de mon réseau social



## 5. Annexe 5 : Echelle de comportements délinquants – ECD (Glowacz & Schmits, 2018)

### Echelle de Comportements Délinquants (ECD) – Version adolescents et adultes

#### Glowacz & Schmits (2018)

Au cours de sa vie, on peut faire plein d'expériences et avoir différents comportements. Nous allons te demander si tu as déjà eu certains de ces comportements.

Nous te rappelons que personne ne pourra connaître ces réponses. Ce questionnaire est anonyme et confidentiel. Merci de répondre spontanément à chacune des propositions.

**(1) Premièrement, nous te demandons de dire si tu as déjà eu ces comportements au cours de ta vie. Entoure la réponse qui te correspond : NON ou OUI.**

**(2) Deuxièmement, si tu as déjà eu ces comportements, précise combien de fois cela t'est arrivé au cours des 12 derniers mois. Coche la fréquence qui te correspond.**

	(1) Au cours de ta vie, t'est-il déjà arrivé de	(2) Au cours des 12 derniers mois, combien de fois ?				
		Jamais	1 à 3 x	4 à 10 x	11 à 20 x	Plus de 20x
1. Abîmer volontairement un objet appartenant à quelqu'un d'autre.	Non <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si oui	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0
2. Endommager volontairement un lieu public (abris de bus, mur public, etc.).	Non <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si oui	0	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0
3. Voler un objet ou de l'argent à quelqu'un.	Non <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Si oui	0	0	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Voler dans un commerce.	Non <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si oui	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0
5. S'introduire dans une maison ou un bâtiment pour y voler quelque chose.	Non <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si oui	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0
6. Menacer quelqu'un à haute voix ou par écrit.	Non <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/>			<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si oui	0	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0
7. Frapper quelqu'un dans l'intention de le blesser.	Non <input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si oui	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0

8. Frapper dans le cadre d'un conflit ou d'une dispute.	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0
9. Frapper pour défendre quelqu'un ou un proche.	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0
10. Frapper pour défendre ton honneur ou celui du groupe.	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0
11. Participer à une bagarre collective dans un endroit public (rue, stade, etc.).	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0
12. Consommer des drogues comme le cannabis, la marijuana.	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	0	0	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>
13. Consommer des drogues comme la cocaïne, le LSD, l'héroïne.	<input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
14. Consommer des nouvelles drogues de synthèse (pilules, legal high, party pills, spice, sels de bain, etc.).	<input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
15. Vendre de la drogue ou aider quelqu'un à en vendre.	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
16. Conduire un véhicule sans permis et/ou assurance.	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0
17. Conduire un véhicule en ayant bu plus de deux verres de bière ou autre boisson alcoolisée.	<input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
18. Conduire un véhicule en ayant consommé du cannabis ou de la marijuana.	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0
19. Quitter la maison ou le lieu de vie, sans permission, pour une période de plus de 24h.	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	0	0	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>
20. Porter sur toi une arme blanche (par exemple, couteau, batte, etc.).	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
21. Porter sur toi une arme à feu.	<input checked="" type="radio"/> Non	<input type="radio"/> Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0

22. Menacer physiquement ou blesser quelqu'un avec une arme.	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
23. Vendre ou donner une arme à quelqu'un.	<input type="radio"/> Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
24. Intimider, menacer ou insulter quelqu'un via un GSM, internet ou les réseaux sociaux (Facebook, Snapchat, Instagram, etc.).	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
25. Participer à des intimidations, menaces ou insultes en groupe via un GSM, internet ou les réseaux sociaux.	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
26. Utiliser l'identité de quelqu'un d'autre (via internet ou les réseaux sociaux) pour obtenir quelque chose.	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
27. S'introduire dans un ordinateur ou un compte (par exemple réseau social) sans que le propriétaire ne le sache	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
28. Envoyer des propos, photos ou vidéos à caractère sexuel à quelqu'un qui ne l'a pas demandé.	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
29. Diffuser une photo/vidéo sexy de quelqu'un à son insu (sans qu'il ne le sache).	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
30. Solliciter ou intimider quelqu'un pour obtenir des photos à caractère sexuel de lui ou d'elle.	<input type="radio"/> Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓ Si oui	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0
31. Menacer quelqu'un pour l'obliger à avoir un contact sexuel avec toi.	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
32. Utiliser la force pour obliger quelqu'un à avoir un contact sexuel avec toi.	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓ Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0

33. Toucher aux parties intimes/sexuelles d'une personne en sachant qu'elle ne le désirait pas.	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓					
		Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
34. Avoir des échanges (en direct ou via un réseau social) avec des personnes impliquées dans un groupe extrémiste.	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓					
		Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
35. Participer à des activités (de toutes sortes) qualifiées comme terroristes.	<input checked="" type="radio"/> Non	Oui ↓					
		Si oui	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	0
36. Avoir des comportements interdits à l'école qui ont entraîné des sanctions (par exemple, renvoi, exclusion, etc.).	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓					
		Si oui	0	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0
37. Avoir commis des actes interdits pour lesquelles la police t'a interpellé et/ou arrêté.	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓					
		Si oui	0	0	0	0	<input checked="" type="checkbox"/>
38. Avoir commis des actes interdits ayant entraîné une mesure judiciaire.	Non	<input checked="" type="radio"/> Oui ↓					
		Si oui	0	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0

## 6. Annexe 6 : Humiliation Inventory – HI (Hartling & Luchetta, 1999)

Traduction réalisée par SPITZ Tania dans le cadre de son mémoire « Les sentiments de honte et d'humiliation en lien avec la conscience de soi, la régulation des émotions, la colère et les comportements violents dans une population de mineurs délinquants » en 2014.

Sur ce présent questionnaire, il t'est demandé de cocher les réponses qui évaluent au mieux les sentiments suscités en toi lors des différentes situations énumérées ci-dessous.

Il est important que tu répondes en toute sincérité et en gardant à l'esprit que toutes tes réponses resteront strictement confidentielles.

<b>A. A travers ta vie, à quel point t'es-tu senti réellement blessé lorsque tu as été...</b>				
	<b>Pas du tout</b>	<b>Un peu</b>	<b>Beaucoup</b>	<b>Enormément</b>
1. Taquiné	X			
2. Intimidé		X		
3. Méprisé	X			
4. Exclu				X
5. L'objet de moqueries				X
6. Réprimandé			X	
7. Ridiculisé		X		
8. Harcelé		X		
9. Négligé		X		
10. Embarrassé	X			
11. Critiqué avec cruauté			X	
12. Nommé en des termes péjoratifs		X		
<b>B. Aujourd'hui, dans ta vie, à quel point as-tu peur d'être...</b>				
	<b>Pas du tout</b>	<b>Un peu</b>	<b>Beaucoup</b>	<b>Enormément</b>
13. Méprisé	X			
14. Persécuté	X			
15. Ridiculisé		X		
16. Impuissant		X		
17. Harcelé		X		
18. Réprimandé		X		
19. Exclu				X
20. L'objet de moqueries				X
21. Critiqué avec cruauté			X	
22. Puni avec cruauté				X
23. Comme un étranger pour les autres				X
<b>C. Aujourd'hui, dans ta vie, à quel point es-tu tracassé par le fait d'être...</b>				
	<b>Pas du tout</b>	<b>Un peu</b>	<b>Beaucoup</b>	<b>Enormément</b>
24. Taquiné	X			

25. Embarrassé	X			
26. Invisible pour ton entourage		X		
27. Diminué		X		
28. De te sentir comme petit et insignifiant	X			
29. Nommé en des termes très négatifs	X			
30. Injustement privé d'une activité, d'un service ou d'une opportunité			X	
<b>D. A quel point t'inquiètes-tu d'être...</b>				
	<b>Pas du tout</b>	<b>Un peu</b>	<b>Beaucoup</b>	<b>Enormément</b>
31. Perçu par les autres comme étant « mauvais ».		X		
32. Perçu par les autres comme étant incapable				X

## 7. Annexe 7 : Echelle de résilience – CD-RISC (Connor & Davidson, 2003)

### **Echelle de Résilience de Connor et Davidson (CD-RISC)**

*Veuillez indiquer dans quelle mesure les propositions ci-dessous vous conviennent et peuvent s'appliquer à vous au cours du dernier mois. Si une situation particulière ne s'est pas produite récemment, répondez en fonction de ce que vous ressentez habituellement.*

<b>Pas du tout</b>	<b>Rarement</b>	<b>Parfois</b>	<b>Souvent</b>	<b>Pratiquement tout le temps</b>
<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

1. Je suis capable de m'adapter lorsque des changements surviennent.	4
2. J'ai au moins une relation proche sûre qui m'aide lorsque je suis stressé(e)	3
3. Lorsqu'il n'y a pas de solution précise à mes problèmes, parfois le destin ou Dieu peuvent m'aider.	3
4. Je peux gérer toutes les situations qui se présentent à moi.	2
5. Les succès passés me donnent confiance pour gérer de nouvelles difficultés.	3
6. J'essaie de voir le côté humoristique des choses lorsque je suis confronté(e) aux problèmes.	4
7. Devoir gérer le stress peut me rendre plus fort(e).	2
8. J'ai tendance à rebondir après une maladie, une blessure ou d'autres épreuves.	3
9. Bonnes ou mauvaises, je crois que la plupart des choses ne se produisent pas sans raison.	2
10. Je fais de mon mieux quel que soit le résultat.	3
11. Je crois pouvoir atteindre mes objectifs même s'il y a des obstacles.	3
12. Même lorsque les choses semblent sans espoir, je n'abandonne pas.	4
13. En période de stress/crises, je sais où me tourner pour trouver de l'aide.	2
14. Sous pression, je reste concentré(e) et je réfléchis clairement.	4
15. Je préfère prendre les choses en main pour régler les problèmes qui surviennent plutôt que de laisser les autres prendre toutes les décisions.	1

16. Je ne suis pas facilement découragé(e) par l'échec.	3
17. Je me considère comme une personne forte lorsque je suis confronté(e) aux défis et aux difficultés de la vie.	3
18. Si cela est nécessaire, je peux prendre des décisions difficiles et impopulaires qui affectent les autres.	2
19. Je suis capable de gérer des sentiments déplaisants ou douloureux comme la tristesse, la peur ou la colère.	1
20. Lorsque l'on fait face aux problèmes de la vie, il est parfois nécessaire d'agir intuitivement sans savoir pourquoi.	2
21. Je sais où je veux aller dans la vie.	2
22. Je sens que je maîtrise ma vie.	3
23. J'aime les défis.	4
24. Je travaille pour atteindre mes objectifs quels que soient les barrages que je rencontre sur ma route.	1
25. Mes réussites me procurent de la fierté.	4

## 8. Annexe 8 : Analyse des résultats de cinq adolescents

Dans un souci de respecter le règlement facultaire concernant la longueur du travail, nous avons pris la décision en concertation avec notre promotrice Madame Glowacz de faire figurer la moitié de nos analyses de cas en annexe.

### 1. Kevin

#### 1.1 Rencontre

Nous rencontrons Kevin dans le courant du mois d'avril. Placé depuis peu de temps au sein du S.O.O.R.F, le jeune avait été décrit par l'équipe éducative comme pouvant être explosif, manquant de contrôle de lui-même et pouvant possiblement se montrer violent. Lors de notre rencontre, Kevin se présente certes sur la réserve mais accepte de prendre part à l'étude de façon consciencieuse. De par sa nature timide, le jeune tend peu à expliciter ses propos, l'entretien nécessite donc bon nombre de relances. Il nous semble important de mentionner que le fait qualifié infraction pour lequel le jeune est placé est important. Kevin précise d'emblée qu'il ne souhaite pas évoquer ses faits par peur d'être jugé et surtout car il se sent honteux de ce qu'il a pu être capable de faire. Mentionnons qu'il s'agit du premier placement du jeune au sein d'une I.P.P.J, ce qui implique des faits d'une gravité certaine pour qu'une telle décision soit prise en guise de première mesure.

Kevin est le troisième enfant d'une fratrie de cinq. Ses aînés sont respectivement âgés de vingt-cinq et vingt-et-un an, tandis que ses cadets sont âgés de quinze et treize ans. Le jeune est scolarisé en troisième année secondaire professionnelle. Les parents des enfants sont divorcés depuis plusieurs années. Son papa a refait sa vie avec une dame plus jeune que lui et de cette union sont nés cinq enfants actuellement placés en institution.

## 1.2 Génogramme

### Génogramme Kevin

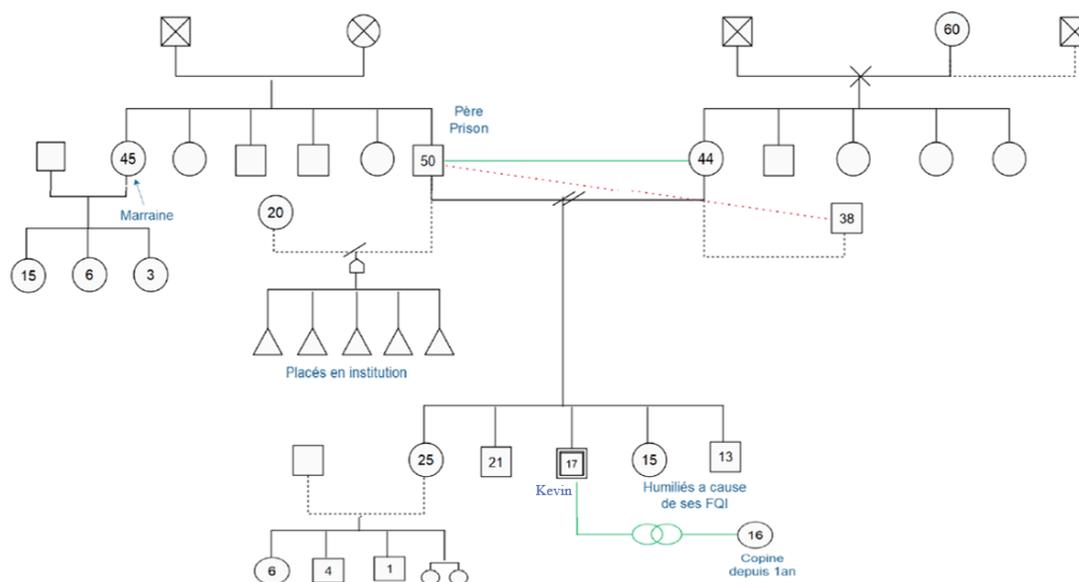


Figure 12. Génogramme de Kevin.

La création du génogramme met d'emblée en lumière les méconnaissances du jeune au sujet de son cercle familial. En effet, Kevin ne connaît pas ses oncles et tantes, ni du côté maternel, ni du côté paternel. Le jeune n'a pas d'information sur eux et ne sait pas s'il a des cousins, ... Mentionnons également que Kevin dit ne pas connaître le sexe ni l'âge de ses demi-frères issus de l'union de son papa avec l'autre dame. Le jeune confie d'ailleurs que ces enfants sont tous placés en institution depuis leur naissance et ajoute au sujet du couple formé par son père et sa compagne « *c'est parce qu'ils n'étaient pas aptes à avoir des enfants* » (annexe 2, page 16, ligne 116).

Kevin nous informera sur les circonstances tragiques entourant le décès de ses deux grands-pères : l'un est tombé dans la Meuse et s'est noyé, le second a été renversé par une voiture.

Un autre fait marquant dans l'histoire familiale du jeune est l'incarcération de son papa il y a quelques années pour une peine de dix ans de réclusion. Kevin se confie également sur les relations l'unissant à son père, ce dernier n'a pas contacté ses enfants durant plusieurs années, mais lors du placement du jeune, le père a repris contact avec son fils.

Lors de la construction du génogramme Kevin exposera également des événements positifs de sa vie comme la naissance de sa filleule (la fille de sa sœur aînée). Il en parle avec fierté, bien que confiant n'avoir encore jamais eu l'occasion de la voir car elle est née alors que Kevin était déjà placé en I.P.P.J.

Le jeune s'exprime également au sujet de sa petite amie avec qui il entretient une relation depuis un an. Il ajoute « *elle m'apporte du bonheur et je suis amoureux [...] Elle m'écoute quand ça va pas. Et elle m'apporte beaucoup de choses* » (annexe 2, page 19, lignes 221 & 245).

### 1.3 Analyse qualitative par thématiques

#### 1.3.1 *Thème « Portrait global »*

Kevin se présente comme étant quelqu'un de serviable, gentil, impatient, débrouillard et un peu maniaque. Le jeune déclare avec émotion « *que je suis quelqu'un de bien malgré mes problèmes* » (annexe 2, page 13, ligne 31). Kevin confiera la dimension négative du fait commis, il souligne également sa tendance à être influençable. Le jeune pointe également la séparation de ses parents comme ayant eu un impact sur son évolution.

Nous percevons au fil de l'entretien un adolescent calme, mais qui nous apparaît gêné, ne souhaitant pas évoquer les faits l'ayant mené au S.O.O.R.F. Kevin tend également à justifier ses faits par sa tendance à être influençable ainsi que la dynamique de l'effet de groupe.

#### 1.3.2 *Thème « Situation familiale »*

Avant d'être placé au S.O.O.R.F Kevin habitait au domicile maternel avec ses deux cadets, les deux aînés ayant pris leur envol. Il y a cinq ans le couple parental divorçait, Kevin mentionne que cela a eu un impact sur lui. Selon lui, son niveau scolaire a diminué et il explique s'être senti mal à cause de cette désunion.

Le jeune apparaît très attaché à sa maman avec qui il vit depuis la séparation parentale. Concernant son papa, Kevin explique « *qu'il n'a pas souvent été là* » (annexe 2, page 20, ligne 248), le père ayant rompu le contact avec ses enfants durant plusieurs années. Le jeune exprime une certaine animosité datant de cette époque en raison de la déception vécue lorsque leur papa s'est éloigné d'eux.

Lorsque nous questionnons le jeune sur ses relations actuelles avec son père, celui-ci nous explique qu'ils ont renoué des liens lors de son placement. En effet, Kevin expliquera que les faits pour lesquels il est placé au sein du S.O.O.R.F ont été médiatisés, et que la police avait contacté son père. D'après le jeune, son père aurait eu l'intention de se dénoncer à sa place pour ces faits dans le but d'éviter à son fils de se voir placer. Depuis que le jeune est placé son père lui rend visite ponctuellement et Kevin paraît ravi.

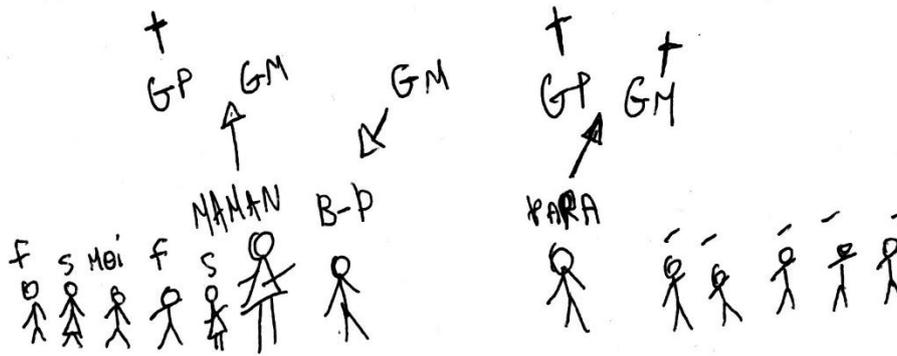


Figure 13. Dessin de famille de Kévin.

L'analyse du dessin de famille de Kevin met en lumière une réelle séparation entre d'une part la vie de sa mère, et celle de son père. En effet, nous remarquons sur la gauche la fratrie de Kevin dans l'ordre de naissance, avec un dessin génré (des robes pour les membres féminins), à leurs côtés leur mère. Leur beau-père est représenté avec un écart un peu plus important, cependant il ne fait aucun doute qu'il soit à leurs côtés. Du côté du père, Kevin a représenté ses cinq demi-frères et demi-sœur. Mentionnons que l'écart entre cette fratrie et le père est non négligeable. De plus, la représentation de cette fratrie est moins soignée que celle de Kevin. Nous remarquons que le jeune a ajouté des tirets au-dessus de ses dessins pour représenter le fait qu'il ne connaisse pas leur sexe. Mentionnons que la mère des enfants n'est pas représentée sur ce dessin, Kevin confiera « *Je vois qui c'est mais je ne lui parlais pas. Elle a vingt ans...* » (annexe 2, page 14, ligne 63).

Après nous avoir rendu son dessin, Kevin déclarera avoir oublié de représenter ses grands-parents. En reprenant la feuille, Kevin rajoutera ses grands-parents maternels, paternels, ainsi que la mère de son beau-père, en prenant soin de mentionner le décès lorsque que tel est le cas.

### 1.3.3 Thème « *Délinquance* »

Il s'agit du premier placement du jeune. Il a dans un premier temps intégré le centre fermé de Saint-Hubert pour ensuite être transféré au S.O.O.R.F. Bien que Kevin ne souhaite pas évoquer les faits pour lesquels il est placé en I.P.P.J, il s'exprime quant à son implication et la justifie par sa tendance à être influençable. Le jeune tend à recourir à l'hétéro-attribution concernant les faits qui lui sont reprochés, revendiquant l'effet de groupe en mentionnant que l'effet de groupe consiste à « *vouloir se montrer... montrer une image de nous qu'on n'est pas ! C'est que des choses négatives* » (annexe 2, page 22, ligne 346).

Mentionnons tout de même que l'analyse des résultats de l'échelle de comportements délinquants nous informe que le jeune n'en est pas à son premier comportement déviant. En

effet, le jeune explique avoir déjà vendu des stupéfiants, conduit un véhicule sans permis, porté sur lui une arme, ... En conclusion, il s'agit d'un premier placement, mais d'une trajectoire délinquante entamée préalablement aux faits ayant conduit le jeune au sein de la section fermée d'une I.P.P.J. Le jeune déclare que ses proches « *étaient tristes* » lorsqu'ils ont appris que Kevin était placé.

#### 1.3.4 Thème « *Délinquance familiale* »

Kevin nous informera que son père a été incarcéré durant une dizaine d'années. Le jeune n'en dira pas plus sur les faits ayant mené son père en prison. Néanmoins, lorsque nous évoquons brièvement les faits, Kevin nous informe que son père a pensé se dénoncer à sa place pour éviter à Kevin d'être placé en I.P.P.J. Kevin ne s'étendra pas sur le sujet, tentant d'éluder nos questions.

#### 1.3.5 Thème « *Réseau social* »

Lorsque nous demandons à Kevin de compléter la carte du réseau social, il commence par inscrire l'équipe PMS ainsi que les éducateurs du S.O.O.R.F, mentionnant que ces derniers l'aident pour son travail de réflexion.

Kevin déclare ensuite qu'il n'a rien à ajouter pour les autres sections du réseau social, estimant n'entretenir de contact avec personne. Le jeune se décrit comme étant timide et affirme « *s'en foutre des autres* ». Nous remarquons donc que le réseau social entourant Kevin est restreint, impliquant sa famille proche et sa copine.

#### 1.3.6 Thème « *L'humiliation* »

À l'échelle d'humiliation Kevin obtient un score de 46, ce qui est considéré comme faible. Lorsque nous analysons les deux sous-dimensions de l'échelle, le jeune obtient des scores faibles pour l'humiliation passée ainsi que pour la crainte d'une humiliation future.

Concernant la thématique de l'humiliation Kevin déclare « *J'ai déjà humilié quelqu'un, mais j'ai pas envie d'en parler ... C'est dans mes faits* » (annexe 2, page 22, ligne 321). Lors de notre intervention pour le rassurer sur l'anonymat de la présente recherche le jeune exprime « *Je n'ai pas envie que vous me jugiez, j'ai honte de ce que j'ai fait, et je me sens toujours mal quand j'en parle. C'est vraiment des faits graves* » (annexe 2, page 22, ligne 324-325). Kevin apparente le fait d'humilier quelqu'un à l'acte de rabaisser quelqu'un, de le diminuer.

Le jeune signale également que ses cadets ont subi de l'humiliation à cause de ses faits, notamment à l'école et dans le quartier. En effet, les faits ayant été médiatisés, son frère et sa

sœur ont été insultés et maltraités, Kevin fait part de son énervement concernant ces évènements.

### 1.3.7 Thème « *Ressources* »

Concernant la passation de l'échelle de résilience, Kevin obtient un score de quarante sur cent, ce qui est un résultat bas signifiant que le jeune a peu de capacités de rebondir après un évènement. A l'analyse des différentes sous-échelles constituant le test, nous remarquons que chaque résultat est bas. Le jeune ne présente donc aucune sous-dimension capable de fonctionner comme un facteur de protection favorisant sa résilience. Nous postulons dès lors que Kevin possède peu de ressources pour rebondir.

### 1.4 Résultats aux échelles

Afin d'avoir une vision globale de la situation de l'adolescent, les résultats aux différents instruments de mesures utilisés durant notre entretien semi-structuré figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : *Résultats de Kevin aux différentes échelles.*

<b>Kevin</b>		
<b>ECD</b>	<b>Humiliation /128</b>	<b>CD-RISC /100</b>
<u>Dimensions significatives :</u>	<u>Total : 63</u>	<u>Total : 40</u>
- Atteinte aux biens	<u>CHS – Humiliation passée /48</u> 17	<u>Acceptation changement /20</u> 9
- Atteinte aux personnes		<u>Tolérance des affects /28</u> 9
- Produits illégaux	<u>FHS – Crainte humiliation /80</u> 29	<u>Compétences personnelles /32</u> 13
- Conduite illégale d'un véhicule		<u>Contrôle interne /12</u> 6
- Utilisation d'une arme		<u>Spiritualité / 8</u> 3
- Réprimande		

### 1.5 Synthèse

L'analyse du discours ainsi que des différents questionnaires utilisés lors de l'entretien avec Kevin nous montrent qu'il est un adolescent timide et sur la réserve. Nous sommes bien conscientes que les faits auxquels il s'est livré ont eu un impact sur sa vie, celle de sa famille et la propre image qu'il peut avoir de lui-même. Dans l'esprit de Kevin, l'humiliation est liée à l'infériorisation de l'individu. Concernant sa propre personne, le jeune n'identifie pas de vécu d'humiliation, il déclare cependant s'être adonné à une humiliation de groupe à l'encontre d'une

personne mais exprime de la honte quant à ce fait. Cela a eu un impact sur sa famille qui a, par la suite, souffert d'humiliation en réponse à ces actes. Le jeune semble attaché à sa maman, mais paraît également heureux d'avoir renoué avec son père. A part sa famille proche, Kevin n'évoque aucun groupe de pairs ni d'amis constituant son réseau social. Le jeune paraît solitaire. Le jeune présente un score de résilience assez bas que nous pouvons mettre en lien avec les récents événements l'ayant mené au S.O.O.R.F.

## **2. Issa**

### **2.1 Rencontre**

Nous rencontrons Issa dans le courant du mois de mai. Immédiatement nous remarquons ses capacités d'expression. En effet le jeune se montre à l'aise dans le contact relationnel, paraît au clair avec son histoire personnelle et se montre très agréable tout au long de l'entretien.

Le jeune est âgé de seize ans et est le cadet d'une fratrie de quatre enfants, ses aînés ont respectivement trente-cinq, vingt-six et vingt-et-un ans. Le jeune mentionne d'emblée que ses aînés sont nés et sont restés vivre au Congo, il n'a donc que très peu de contact avec ces derniers.

Il s'agit du second placement du jeune. Il confie que cela fait huit mois qu'il est placé ici et ajoute « *J'avais pris un an, j'ai fait trois mois puis j'ai fugué et ils m'ont remis ici pour un an ...* » (annexe 8, page 75, lignes 136-137).

## 2.2 Génogramme

### Génogramme Issa

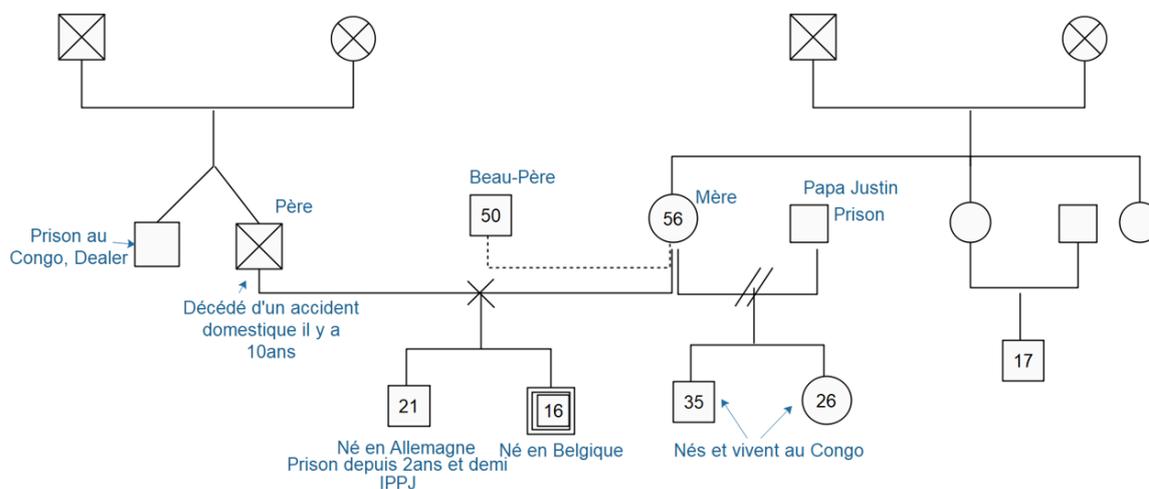


Figure 14. Génogramme de Issa.

La famille d'Issa est originaire du Congo, ses parents sont tous deux nés au pays. Le jeune lui est né en Belgique après la migration de ses parents. Issa nous expliquera que sa maman a d'abord migré seule jusqu'en Belgique, son papa ayant migré un peu plus tard ils se sont retrouvés. Le jeune mentionne « *en fait ils se connaissaient à l'école, mais ils s'étaient plus vu pendant longtemps comme mon père était médecin. En fait il avait trouvé un travail en Belgique et elle est venue puis il est venu* » (annexe 8, page 74, lignes 77-78). Issa nous confiera ensuite le décès de son père lorsqu'il avait cinq ans à la suite d'un accident domestique.

Concernant sa fratrie, le jeune mettra en lumière le fait que les deux ainés sont issus d'une précédente union entre leur mère et celui qu'Issa appelle « Papa Justin ». Le jeune confie n'avoir jamais rencontré ses ainés vivant au pays, mais ajoute entretenir des contacts téléphoniques avec eux. Issa mentionne « *En fait, je suis jamais allé au Congo, mais j'irai bientôt !* » (annexe 8, page 78, lignes 240-241). Le jeune expliquera également que son plus proche frère, bien qu'ayant les mêmes parents, est né en Allemagne. En effet, avant de venir en Belgique, ses parents auraient vécu un temps en Allemagne.

Issa déclare que lorsqu'il parle de famille, il s'agit de son frère de vingt-et-un an et de sa mère. Les autres membres étant soit resté au Congo, soit n'entretenant pas de contact avec eux. Le jeune s'exprime quant au lien privilégié l'unissant à son frère et sa mère.

Le jeune évoque tout de même le nouveau compagnon de sa mère, qu'il qualifie de beau-père. Issa déclare « *Mon beau-père il est gentil, mais son défaut c'est qu'il a peur [...] de nous. De moi et mon frère, parce que mon frère il est en prison, et parfois ma mère elle le ramène dans des cafés où il y a beaucoup de noirs et lui il est blanc alors il a peur* » (annexe 8, page 79, lignes 250-251).

## 2.3 Analyse qualitative par thématiques

### 2.3.1 Thème « **Portrait global** »

Le jeune déclare d'emblée « *Je ne suis pas quelqu'un à fréquenter, [...] parce que je fais des bêtises ... [...] Je préfère dire la vérité que mentir* » (annexe 8, page 72, lignes 30-34). Issa ajoute ensuite « *Je suis quelqu'un de sympa, à l'écoute des autres ...* » (annexe 8, page 73, ligne 38).

Issa évoque d'emblée le manque d'argent comme ayant eu un impact sur l'adolescent qu'il est à présent. Il se justifie en déclarant « *Ma mère, son boulot la payait pas bien, elle avait du mal à payer le loyer, elle a dû nous mettre à l'internat, même pour payer l'internat elle avait chaud ... Donc je l'aidais de temps en temps ... Mais bon je lui disais pas que je volais pour l'aider hein, je mettais dans son sac sans rien dire* » (annexe 8, page 72, lignes 8-12).

L'adolescent pointe le décès de son père comme étant un évènement négatif de sa vie et ajoute « *J'étais petit, mais s'il était là j'aurais pas fait de conneries je crois [...] C'était comme le leader du groupe mon père, on fait quelque chose de mal on le fait ensemble, on fait quelque chose de bien on le fait ensemble aussi. Il m'aurait jamais laissé faire de conneries...* » (annexe 8, page 72, lignes 19-22).

Ensuite, Issa mentionnera sa mère comme étant « son positif », ajoutant « *elle m'accompagne dans tout. Dans le foot elle me soutenait à fond. Elle est courageuse ma mère, malgré que je fais des bêtises elle me considère toujours comme son fils, elle me dit 'c'est pas grave tu vas te reprendre'* » (annexe 8, page 72, lignes 24-26).

La vision que le jeune cultive de lui-même paraît caractérisée par une valence négative. En effet, le jeune précise d'emblée ne pas être une personne fréquentable. La perte de la figure paternelle a certainement eu un impact sur le devenir du jeune et ce bien que la mère paraisse soutenance avec son fils. Mentionnons que la commission de faits qualifiés infraction semble conscientisée chez le jeune. Issa peut exprimer sa motivation à voler en lien avec le besoin d'argent et la nécessité d'aider sa mère en situation difficile.

### 2.3.2 Thème « *Situation familiale* »

Issa déclare tout d'abord qu'il règne une bonne ambiance au sein de sa famille (composée de son frère et de sa mère). Concernant sa mère il ajoutera que c'est « *une mère poule, elle a trop peur. [...] De tout, sortir dehors, la nuit, aller voir des amis, ... pour tout tout tout. [...] Elle m'appelle tout le temps pour savoir où je suis, ce que je fais, ...* » (annexe 8, page 78, lignes 230-234).

Issa s'étendra ensuite sur l'impact de son placement sur la dynamique familiale. Expliquant que son frère aîné a eu le même parcours institutionnel et est actuellement incarcéré. Le jeune ajoute « *Elle était vraiment super déçue, parce que mon frère il est vraiment super intelligent un truc de fou... Il aurait vraiment pu faire quelque chose de sa vie. [...] Moi aussi la même chose, elle a été fâchée, parce que moi j'ai des talents dans le foot, je joue bien. Elle m'a dit 'tu gâches tout ça pour faire des bêtises'* » (annexe 8, page 76, lignes 155-162).

Concernant la vie et l'ambiance avant placement, Issa confiera la pression que subissait sa mère, tentant de garder ses fils dans le droit chemin et qu'ils suivent leur scolarité. Il ajoute « *On ramenait des gens à la maison, on recevait des absences à l'école, et maman elle était pas fière. [...] On respectait pas les règles* » (annexe 8, page 77, lignes 187-188). Concernant la réaction de la mère du jeune à propos de la mesure de placement en I.P.P.J Issa déclare qu'elle l'a acceptée de façon plutôt positive, ajoutant « *Elle m'a dit 'c'est bien pour toi parce que dehors tu fais des bêtises, ça va t'apprendre quelque chose'. Mais elle était un peu fâchée aussi parce qu'un an c'est quand même beaucoup ... Mais elle a dit 'c'est toi qui a fait des bêtises, c'est toi qui a choisi cette vie-là'* » (annexe 8, page 77, lignes 192-194).

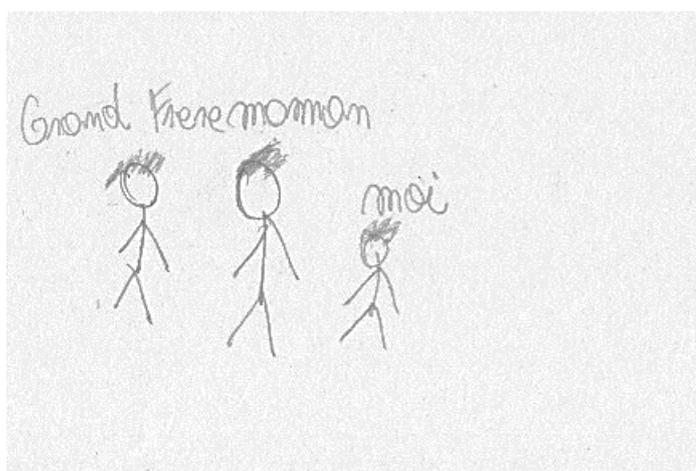


Figure 15. Dessin de famille de Issa.

A l'analyse du dessin de famille, nous remarquons directement la petite taille avec laquelle le jeune s'est représenté, certainement en rapport à sa position de cadet dans la famille. Issa a

également positionné sa mère entre lui et son frère. Nous remarquons que les représentations sont dépourvues de visages et de détails. Le dessin n'étant pas genré, il était nécessaire qu'Issa mentionne le nom de chaque membre de la famille au-dessus de sa représentation.

### 2.3.3 Thème « *Délinquance* »

Le jeune a été placé en I.P.P.J pour plusieurs faits de vol. Il s'agit de son second placement. Issa confiera qu'au cours de son premier placement, il a fugué après peu de temps, raison pour laquelle une nouvelle décision a été prise à son encontre, à savoir un placement d'un an au sein de la section d'éducation de l'I.P.P.J de Fraipont. Actuellement le jeune est placé depuis huit mois.

Issa reconnaît les faits qui lui sont reprochés. Il les justifie néanmoins par le manque d'argent auquel sa famille devait faire face. Le jeune déclare avoir débuté la commission de faits pour aider sa mère au point de vue financier.

A l'analyse de l'échelle de comportements délinquants nous remarquons qu'Issa s'illustre dans une gamme relativement diversifiée de comportements tels que l'atteinte aux biens, l'atteinte aux personnes, la consommation et la vente de produits illégaux, la conduite illégale d'un véhicule, la fugue, l'utilisation d'arme, la cybercriminalité, le harcèlement sexuel et finalement le vécu de réprimande. Il nous apparaît dès lors qu'il justifie les passages à l'acte pour lesquels il est placé, mais occulte le reste des comportements délinquants qu'il a pu présenter. En effet, le jeune ne fait jamais mention d'autres actes que ceux de vols.

Le jeune déclarera en fin d'entretien « *Je suis colérique, j'aimerais bien que ça change. Et aussi devenir une personne fréquentable* » (annexe 8, page 80, ligne 300). Issa mentionnera ses mauvaises fréquentations et son quartier comme ayant eu un impact sur sa délinquance.

### 2.3.4 Thème « *Délinquance familiale* »

Issa nous expliquera que trois membres de sa famille ont connu la prison. Il évoquera premièrement son oncle incarcéré un temps au Congo car il vendait de la drogue. Le jeune mentionnera ensuite l'incarcération de « Papa Justin » en ajoutant « *il a fait plein de conneries quand il était jeune ... Mais il est pas resté longtemps en prison, genre trois mois* » (annexe 8, page 75, lignes 131-132).

Finalement Issa se confiera sur l'incarcération de son frère, mentionnant que durant son adolescence il a également connu le placement en I.P.P.J. Le jeune ajoutera que son aîné est incarcéré depuis plus de deux ans, sans savoir quand est prévue sa sortie. Issa ne désirera pas s'étendre sur les faits ayant mené son frère en prison. L'adolescent nous fera part du peu de

contacts entretenus actuellement avec son frère, ajoutant « *Il a été changé de prison, en fait avant j'allais le voir, mais depuis que je suis ici ben je sais plus. [...] Téléphoner de la prison c'est difficile ... Nous on a des heures pour appeler et c'est pas les mêmes qu'à la prison donc je sais jamais lui parler* » (annexe 8, page 75, lignes 118-119).

### 2.3.5 Thème « Réseau social »

Issa identifie son institutrice de deuxième année primaire comme étant quelqu'un d'important dans sa vie. Il ajoute « *Elle m'a apporté ce que j'avais besoin, de la confiance, j'avais du respect pour elle, elle m'accompagnait dans tout ... D'ailleurs je m'en souviens encore* » (annexe 8, page 76, lignes 173-174).

Le jeune pointe également son meilleur ami comme étant une personne ressource, déclarant « *On habite dans le même quartier, mais lui il a vraiment eu de la chance, en fait il a commis plein de faits avec moi mais comme il jouait très bien au foot son coach lui a dit d'aller habiter chez lui et maintenant il joue en D1* » (annexe 8, page 77, lignes 178-180).

Concernant son réseau social, Issa n'identifie que peu de personnes dans son entourage. Il identifie sa mère et son frère dans la sous-dimension « famille ». Concernant la sous-dimension dédiée à la scolarité Issa identifie Marvin son meilleur ami, mais ajoute ne pas apprécier les autres personnes « *c'est des gens bizarres, ils sont pas comme moi, par exemple, ils veulent pas étudier et ils me déconcentrent et j'aime pas ça* » (annexe 8, page 80, lignes 325-326). Le réseau de l'adolescent est également composé de son groupe de pairs vivant dans le même quartier.

Concernant la sous-dimension dédiée aux services et professionnels, Issa ajoutera « *C'est des gens que j'aime pas non plus, ma juge, mon délégué SPJ. [...] Déjà mon délégué c'est un vrai trou du cul, il comprends rien à la vie, et ma juge elle je l'aime vraiment pas. [...] Tout ce côté social là, SPJ, juge, ... ça sert à rien je les aime pas* » (annexe 8, page 81, lignes 328-333).

### 2.3.6 Thème « L'humiliation »

A l'échelle d'humiliation, Issa obtient un score de 55, ce qui est considéré comme un score faible. Lorsque nous analysons les deux sous-dimensions constituant l'échelle, à savoir l'humiliation passée et la crainte d'une humiliation future, nous remarquons que le jeune obtient de faibles scores aux deux catégories.

A l'évocation de la thématique de l'humiliation, Issa nous fournit sa vision du concept. En effet dans son esprit, l'humiliation est en lien avec le rejet et avec le regard d'autrui. Le jeune exprime avec ses propres mots le sentiment d'humiliation « *tu te sens repoussé, que personne t'aime,*

que tout le monde se moque de toi ... c'est le regard des gens » (annexe 8, page 81, lignes 345-346).

Le jeune nous confiera l'expérience d'humiliation à laquelle sa mère doit faire face « à cause de nous à l'église, parce qu'ils disent souvent 'tes fils c'est des voyous, regarde ton fils il est en prison, l'autre il est en I.P.P.J, t'éduques pas bien tes enfants' [...] elle s'en fout, [...] elle va à l'église pour prier, elle s'en fout elle a dieu ça lui suffit » (annexe 8, page 82, lignes 373-378). Issa fait donc référence en regard d'autrui ainsi qu'au jugement porté sur sa mère.

L'adolescent exprimera également une autre expérience d'humiliation directement liée à son placement, « le fait d'être ici, ce que les gens pensent ... heureusement que ma mère elle s'en fout, parce que quand elle va chez la juge, la juge elle fait genre que si je suis là c'est de la faute de ma mère ... Alors que non, c'est pas sa faute, c'est ma faute si j'ai volé, c'est pas maman qui me fait voler » (annexe 8, page 82, lignes 386-388). Dans cet exemple, Issa fait également référence au regard d'autrui sur sa situation et sa famille ainsi qu'au jugement pouvant être possiblement émis à l'encontre de sa mère.

### 2.3.7 Thème « **Ressources** »

A l'échelle de résilience, Issa obtient un score de 38, ce qui est considéré un score faible. A l'analyse des sous-dimension, nous remarquons que le jeune obtient un score moyen pour la sous-dimension « tolérance des affects », mentionnons que les autres sous-dimensions à savoir « acceptation au changement », « compétences personnelles », « contrôle interne » et « spiritualité » révèlent des scores faibles.

Ces résultats nous amènent à penser que le jeune dispose de peu de facteurs de protection concernant des évènements pouvant le mettre en situation de vulnérabilité. Cela laisserait donc penser qu'il est peu outillé pour rebondir face à un évènement.

## 2.4 Résultats aux échelles

Tableau 10 : Résultats de Issa aux différentes échelles.

Issa		
ECD	Humiliation /128	CD-RISC /100
<u>Dimensions significatives :</u>	<u>Total : 55</u>	<u>Total : 38</u>
- Atteinte aux biens	<u>CHS – Humiliation passée /48</u>	<u>Acceptation changement /20</u>
- Atteinte aux personnes	23	7
- Produits illégaux		<u>Tolérance des affects /28</u>
		15

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite illégale d'un véhicule</li> <li>- Fugue</li> <li>- Utilisation d'arme</li> <li>- Cybercriminalité</li> <li>- Harcèlement sexuel</li> <li>- Réprimande</li> </ul>	<u>FHS – Crainte humiliation /80</u>	<u>Compétences personnelles /32</u>
	32	12
		<u>Contrôle interne /12</u>
		1
		<u>Spiritualité / 8</u>
		3

## 2.5 Synthèse

Après l'analyse de l'entretien ainsi que des différents outils utilisés, Issa nous laisse l'impression d'être un adolescent cultivant une image négative de lui car se présentant d'emblée comme quelqu'un d'infréquentable. Le décès de son père semble avoir eu un impact sur lui, déclarant qu'il aurait probablement suivi une autre voie que celle de la délinquance si son père était toujours de ce monde.

Concernant les faits de vol ayant mené Issa à être placé à l'I.P.P.J de Fraipont, le jeune les reconnaît. Les faits qualifiés infraction sont donc conscientisés car le jeune peut les mettre en lien avec sa motivation à obtenir davantage d'argent. Il justifie cette motivation par la précarité dans laquelle se trouve sa mère et le souhait de lui venir en aide.

Du point de vue de la délinquance familiale, nous apprenons que l'oncle et l'ancien compagnon de la mère ont été incarcérés. Issa nous indique que son frère a également fréquenté les I.P.P.J et est actuellement emprisonné depuis plus de deux ans et pour une durée indéterminée. Issa évoque la déception ressentie par sa mère, car cette dernière a l'impression que ses fils gâchent leurs talents et leur avenir.

A propos de l'humiliation, Issa la met en lien avec le regard d'autrui et le jugement que les autres peuvent se faire à son propos. Le jeune verbalisera le vécu d'humiliation dont sa mère fait l'objet concernant le placement de ses fils. En effet, le jeune déclare que sa mère est jugée pour les actes de ses fils. Il confie également l'humiliation ressentie lorsque la Juge de la Jeunesse la rend responsable de la délinquance de ses fils. Issa prenant ses responsabilités en annonçant : « *c'est ma faute si j'ai volé, c'est pas maman qui me fait voler* » (annexe 8, page 82, ligne 388).

### 3. Abdel

#### 3.1 Rencontre

Nous rencontrons Abdel au S.O.O.R.F durant le courant du mois d'avril. D'emblée et avant que l'entretien ne commence, le jeune nous confie être placé depuis le mois de juillet dernier et avoir le temps long. Abdel est à l'aise dans le contact humain. Nous remarquons que la durée de son placement a certainement un impact sur la façon dont il nous relate son histoire de vie. En effet, le jeune nous fournit une analyse de son parcours et de ses passages à l'acte, ce qui a rendu l'entretien semi-structuré riche de contenu.

Abdel est le second d'une fratrie de quatre enfants, dont deux sont des demi-frères. Cependant Abdel les considère comme ses frères, ne faisant pas de distinction. Ses parents sont séparés depuis plusieurs années et le jeune vit au domicile maternel avec ses deux cadets.

#### 3.2 Génogramme

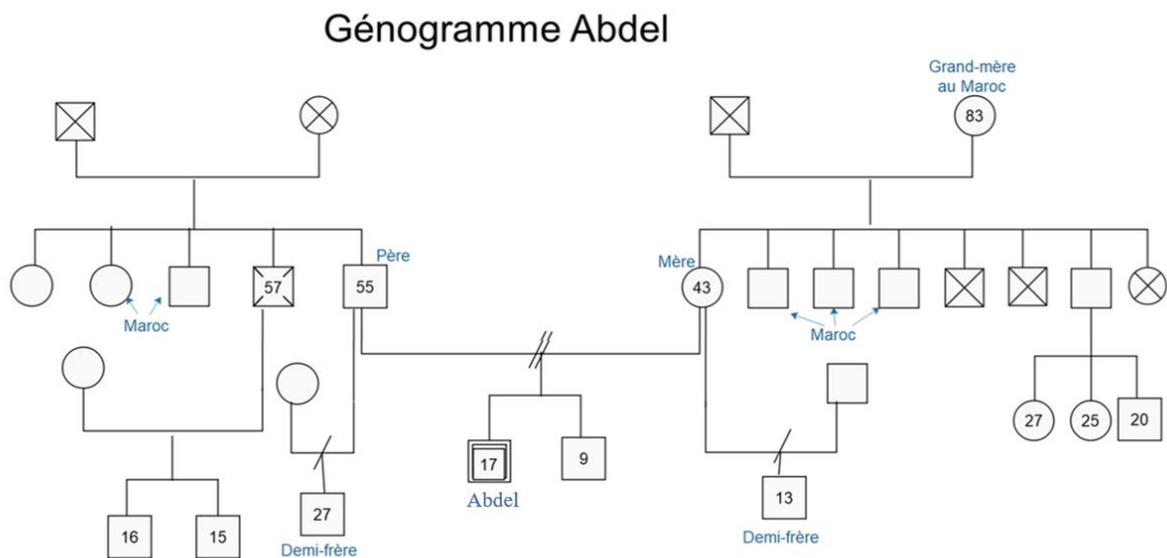


Figure 16. Génogramme d'Abdel.

Bien que né en Belgique, Abdel est d'origine marocaine, ses deux parents sont natifs du Maroc. Au sujet de leur migration, le jeune précise que la plupart des membres de sa famille sont restés au pays. C'est son père qui a migré en Belgique pour trouver du travail, il serait ensuite retourné au Maroc pour marier la mère d'Abdel. Le couple parental serait venu s'installer en Belgique après leur union.

Dès le départ, le jeune déclare ne pas connaître tous ses oncles et tantes n'ayant que peu de contact avec eux. Abdel précise également les membres décédés.

Abdel confie qu'au sein de sa fratrie, tous les quatre n'ont pas les mêmes parents, cependant il les considère tous les trois comme ses « frères ». Son aîné est issu de l'union de son père et sa précédente compagne, et son cadet âgé de treize ans est issu de l'union de sa mère et un compagnon lors d'une séparation de ses parents. Abdel mentionne cependant que son père a élevé son demi-frère comme son propre fils car ses parents avaient alors pris la décision de se remettre en couple. Le dernier enfant de la fratrie est alors né.

Le jeune fournira une description succincte de sa famille. Le jeune confiera cependant deux événements vécus récemment et ayant eu un impact direct sur lui. Il s'agit du décès de sa grand-mère maternelle cinq mois auparavant. Abdel mentionne que cette dernière est décédée de vieillesse. Mais l'événement le plus dur pour le jeune est le décès de son oncle il y a trois mois. Abdel ajoute « *mon oncle [...] décédé il y a trois mois c'était pire, parce qu'il est pas mort de vieillesse. Et en plus j'ai même pas pu aller rendre visite comme j'étais placé ...* » (annexe 3, page 25, lignes 91-93). En effet, lors de ces deux décès, Abdel était déjà placé au sein du S.O.O.R.F il n'a donc pas eu l'opportunité de rendre hommage à ses proches et cela semble l'affecter.

Concernant les relations familiales, Abdel mentionnera un différend au sein de la fratrie de sa mère. En effet, ses oncles auraient coupé les ponts avec leur sœur car « *ils sont un peu fermés et ils aiment pas que ma mère fasse sa vie ici comme une belge en gros. [...] Ma mère elle sort, parfois elle boit, elle ne porte pas le voile, ... ça leur plait pas trop* » (annexe 3, page 27, lignes 159-162).

### 3.3 Analyse qualitative par thématiques

#### *3.3.1 Thème « Portrait global »*

Abdel se présente comme un garçon souriant, qui aime rigoler. Il mentionne tout de même que parfois il peut être dans l'extrême, c'est-à-dire soit en faire trop, soit trop peu. Le jeune dit également de lui qu'il est impatient, qu'il aime beaucoup les jeux vidéo. Il souligne sa basse tolérance à la frustration. Abdel précise qu'il se présente ainsi pour annoncer « *la couleur de sa personnalité* » (annexe 3, page 23, ligne 40) et ainsi éviter de donner des informations trop personnelles à son sujet.

Lorsque nous questionnons ce qui a influencé la personne qu'il est devenu aujourd'hui, Abdel évoque « *les événements qui m'ont un peu touché* », comme par exemple ce que le jeune qualifie de « *disputes en famille* » (annexe 3, page 23, ligne 4). Il mentionne également ses fréquentations comme ayant eu un impact sur le jeune homme qu'il est à présent.

Lorsque nous lui proposons de réfléchir à des évènements positifs et négatifs ayant fait de lui une personne unique, Abdel évoque le positif qu'il a retiré des rencontres réalisées dans le cadre du Service d'Accrochage Scolaire qu'il a fréquenté un temps. En effet, le jeune dit avoir été soutenu par la directrice de ce service : « *Cette personne elle était là pour moi [...] Même si aux yeux des autres j'étais qu'un délinquant, à ses yeux j'étais unique et elle me le disait tout le temps* » (annexe 3, page 23, lignes 18-21). D'après le jeune, cette rencontre lui a permis de regagner confiance en lui, lui a permis d'avoir à nouveau l'envie de travailler et d'avancer. Concernant des évènements de vie négatifs, Abdel évoque sa « *dispute au Bénin* ». En effet, lors de son « projet rupture » au Bénin, le jeune a eu un accès de violence : « *c'est parti en bagarre avec un chaman* ». Il nous apparaît que le jeune a réfléchi à cette situation car il nous confie : « *Je ne sais pas comment j'ai pu me battre avec ces gens [...] ça montre mon côté malsain* » (annexe 3, page 23, lignes 30-31). Une autre dimension négative de sa vie que le jeune nous présente concerne ce qu'il qualifie de « disputes en famille ». Le jeune fait état de la violence palpable lors de ces altercations et mentionne « *Mon côté violent, je pense qu'il vient de là* » (annexe 3, page 23, ligne 15).

### 3.3.2 Thème « *Situation familiale* »

Abdel déclare qu'au sein de sa famille règne une entente correcte entre les membres. Il ajoute que le respect est de mise et que les disputes sont presque inexistantes. Le jeune explique que les relations unissant ses parents sont parfois tumultueuses. Cependant il mentionne que depuis qu'il est placé au S.O.O.R.F les rapports se sont adoucis. Le jeune évoque sa relation privilégiée avec sa mère et ses cadets au sein de sa famille. Mentionnons que les altercations violentes du jeune au sein de sa famille sont principalement dirigées vers sa mère.

Nous questionnons le jeune au sujet des relations familiales précédant son placement, Abdel explique qu'il vivait à sa guise et faisait ce qu'il souhaitait, ses parents ne mettant que peu de règles dans l'éducation de leur adolescent.

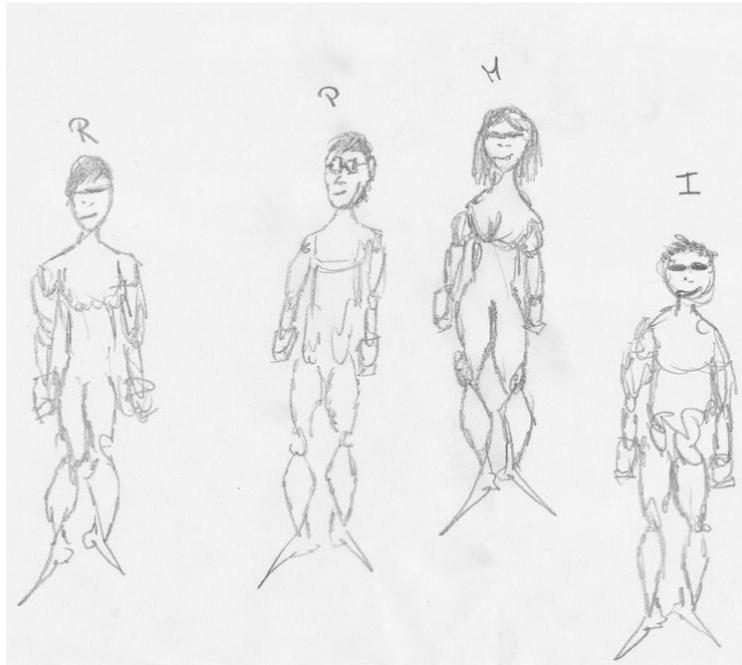


Figure 17. Dessin de famille d'Abdel.

A l'analyse du dessin de famille d'Abdel nous remarquons qu'il ne s'est pas représenté. Il se justifie en déclarant « *Vous avez demandé de faire ma famille, donc j'ai pas pensé à me mettre dedans ... J'ai mis mes deux frères mon père et ma mère* » (annexe 3, page 24, lignes 48-49).

Abdel n'a pas non plus représenté son aîné car « *il ne vit plus à la maison depuis longtemps* ».

Les membres de la famille représentés sur le dessin ont l'air de porter une armure. En particulier la mère dont les traits paraissent plus foncés, plus travaillés. Cet accoutrement peut être mis en lien avec le climat de violences familiales confié par le jeune.

Concernant la disposition sur la feuille, nous remarquons que la maman est située la plus en hauteur, vient ensuite le papa, le plus âgé des cadets, et finalement le dernier enfant de la fratrie. En considérant la place accordée à sa mère sur le dessin, nous postulons le rôle qu'elle joue au sein de la famille. Abdel l'ayant qualifiée de « *maman poule* » (annexe 3, page 27, ligne 169).

### 3.3.3 Thème « *Délinquance* »

Le Tribunal était initialement saisi pour des faits de violence en famille et d'agressivité à l'égard des membres de sa famille. Le jeune explique que la situation s'est dégradée courant de l'année 2015, ajoutant à cela un décrochage scolaire. Plusieurs projets ont été envisagés pour Abdel, mais le jeune n'a pas su respecter les conditions lui étant imposées par le Juge de la Jeunesse. Il a donc dû faire face à son premier placement au sein de l'I.P.P.J de Wauthier-Braine d'où il fuigera. Cinq mois plus tard Abdel intègre la section d'éducation de l'I.P.P.J de Fraipont. Au

cours de ce placement le jeune met en place un « projet de rupture » au Bénin qui se soldera par une altercation violente avec des villageois.

Ce placement au S.O.O.R.F est donc le troisième placement du jeune. Il y a neuf mois, Abdel intégrait la section pour le non-respect des conditions définies par un jugement du Tribunal de la Jeunesse.

Mentionnons tout de même qu'à l'échelle de comportement délinquant, Abdel obtient une gamme diversifiée de comportements délinquants à savoir l'atteinte aux biens, l'atteinte aux personnes, les produits illégaux, la conduite illégale d'un véhicule, l'utilisation d'arme, la cybercriminalité ainsi que la réprimande.

#### 3.3.4 Thème « *Délinquance familiale* »

Aucun membre appartenant à la famille du jeune n'a commis de faits répréhensibles par la justice. Le jeune affirme d'ailleurs qu'au sein de sa famille personne ne sait qu'il est placé hormis ses parents et sa fratrie. Abdel déclare : « *S'ils demandent où je suis on dit que je suis à Liège ... On dit que je fais du sport... [...] Les arabes c'est connu, téléphone arabe ... On va leur dire que je suis placé en I.P.P.J et deux jours après on dit que je suis en prison haute sécurité* » (annexe 3, page 28, lignes 200-204).

Lorsque nous le questionnons sur la réaction de ses parents à l'annonce de la mesure, le jeune rétorque que son père était choqué, car « *dans sa tête la section fermée c'était pour les dangereux criminels* » (annexe 3, page 28, lignes 193-194).

#### 3.3.5 Thème « *Réseau social* »

D'emblée Abdel évoque la directrice du Service d'Accrochage Scolaire comme étant une personne ressource pour lui. Il s'exprimera sur cette relation les unissant en relatant « *Elle me comprend, elle m'a aussi appris à comprendre les gens, à me comprendre moi-même et à me connaître. Elle me fait confiance et ça m'a beaucoup aidé* » (annexe 3, page 27, lignes 177-178).

Pour Abdel, la fréquentation du Service d'Accrochage Scolaire lui a permis de rencontrer des personnes ressources avec qui il maintient le contact. Au travers du discours du jeune nous percevons l'admiration et la reconnaissance qu'il a pour les intervenants rencontrés lors de ce suivi.

Le jeune mentionne également son meilleur ami. Il ajoute que ce dernier est actuellement placé au sein d'une autre section de l'I.P.P.J. Abdel nous confiera avoir commencé à commettre des

faits avec ce garçon et déclare « *il m'a appris à assumer, à pas avoir peur, ... à faire ce qu'on avait envie de faire* » (annexe 3, page 27, ligne 184).

### 3.3.6 Thème « *L'humiliation* »

Le jeune obtient un score de soixante-trois à l'échelle d'humiliation. Ce score se situe à la limite de la tranche moyenne établie à partir de soixante-cinq. A l'analyse des deux sous-dimensions à savoir l'humiliation passée ainsi que la crainte d'une humiliation future, Abdel obtient également des scores à la limite du score moyen.

La thématique de l'humiliation est difficile pour le jeune. Il est conscient d'avoir humilié ses parents lors de leurs altercations, mais il s'est également senti lui-même humilié par ces derniers. Abdel déclare « *c'est pas normal d'être maltraité par son fils, donc ils étaient pas fiers. [...] mais quand je me faisais taper par mes parents je me sentais humilié* » (annexe 3, page 30, lignes 298-300).

Dans la vision qu'il se fait de l'humiliation, l'adolescent exprime qu'une situation humiliante pourrait être lorsqu'une mère « *se fait cracher dessus par son fils* » (annexe 3, page 30, ligne 283). Abdel ajoutera qu'être humilié implique de « *se faire traiter comme un faible devant les gens* » (annexe 3, page 30, ligne 274). Le jeune considère que le regard des autres entre en jeu dans la dynamique de l'humiliation.

### 3.3.7 Thème « *Ressources* »

La résilience d'Abdel est moyenne, il obtient un score de soixante-huit à l'échelle. Le jeune obtient un score élevé en « *compétences personnelles* », en effet au fil de son discours le jeune paraît croire en lui ainsi qu'en ses propres capacités. Il obtient cependant un score relativement bas dans la sous-dimension « *contrôle interne* » ce qui corrobore l'entretien semi-structuré au cours duquel Abdel affirmait avoir des difficultés à gérer la frustration et avouait avoir recours à la violence. Au travers du discours d'Abdel nous postulons qu'il pourrait trouver des ressources auprès de tuteurs de résilience tels que les intervenants sociaux du Service d'Accrochage Scolaire.

## 3.4 Résultats aux échelles

Tableau 11 : *Résultats d'Abdel aux différentes échelles.*

<b>Abdel</b>		
<b>ECD</b>	<b>Humiliation /128</b>	<b>CD-RISC /100</b>
<u>Dimensions significatives :</u>	<u>Total : 63</u>	<u>Total : 68</u>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteinte aux biens</li> <li>- Atteinte aux personnes</li> <li>- Produits illégaux</li> <li>- Conduite illégale d'un véhicule</li> <li>- Utilisation d'une arme</li> <li>- Cybercriminalité</li> <li>- Réprimande</li> </ul>	<u>CHS – Humiliation passée /48</u>	<u>Acceptation changement /20</u>
	23	15
		<u>Tolérance des affects /28</u>
		16
	<u>FHS – Crainte humiliation /80</u>	<u>Compétences personnelles /32</u>
	40	26
		<u>Contrôle interne /12</u>
		6
	<u>Spiritualité / 8</u>	
	5	

### 3.5 Synthèse

L'analyse du discours ainsi que des différents questionnaires nous montrent qu'Abdel est un adolescent pouvant verbaliser un vécu d'humiliation lié à la dynamique régnant au sein de sa famille. En effet les violentes altercations ayant eu lieu en son sein, semblent avoir marqué le jeune. Dans l'esprit d'Abdel, être humilié revient à être diminué, rabaisé devant d'autres gens. Cela concerne donc l'infériorisation et le regard d'autrui.

Concernant les faits répréhensibles pour lesquels le jeune est placé à l'I.P.P.J, ils sont conscientisés. Abdel est capable de faire le récit de son parcours et réfléchir quant aux évènements déclencheurs de ses tendances violentes.

Au sein de sa famille, aucun membre n'a connu de problèmes avec la justice telle qu'un placement en I.P.P.J ou encore une incarcération. Le jeune exprimera également le secret entourant son séjour en section fermée, affirmant que personne ne sait où il se trouve. Ceci dans la peur du jugement des autres et d'une déformation de la réalité à la suite d'une « rumeur ».

Au travers de son récit, Abdel nous fait part des personnes rencontrées lors de la fréquentation de son SAS. Ces personnes paraissent significatives pour le jeune car il en parle avec beaucoup d'émotion. Ces individus peuvent potentiellement être des tuteurs de résilience pour le jeune.

Au regard de la longueur de son placement, il nous apparaît que le discours du jeune est teinté de la réflexion entreprise au fil de ses nombreux mois de placement. Ajoutons à cela un discours possiblement teinté de désirabilité sociale dans lequel le jeune fait montre de souhaiter prendre ses responsabilités en qualifiant ses passages à l'acte et son fonctionnement de « *malsains* ».

## 4. Sofiane

### 4.1 Rencontre

Nous rencontrons Sofiane durant le courant du mois de mai. Le jeune accepte de prendre part à l'étude, mais nous remarquerons rapidement qu'il est sur la réserve, peu collaborant et qu'il tend à répondre le strict minimum à chacune de nos questions.

Âgé de seize ans, Sofiane est le second d'une fratrie de trois enfants, composée de sa sœur aînée âgée de dix-huit ans et de sa cadette âgée de onze ans. Le jeune nous fait part de l'importance que représente sa famille à ses yeux.

Précédemment placé en section d'accueil pour quinze jours, c'est donc le second placement de Sofiane. Le jeune a rejoint la section d'éducation de l'I.P.P.J de Fraipont depuis la fin du mois de mars et pour une durée de six mois.

### 4.2 Génogramme

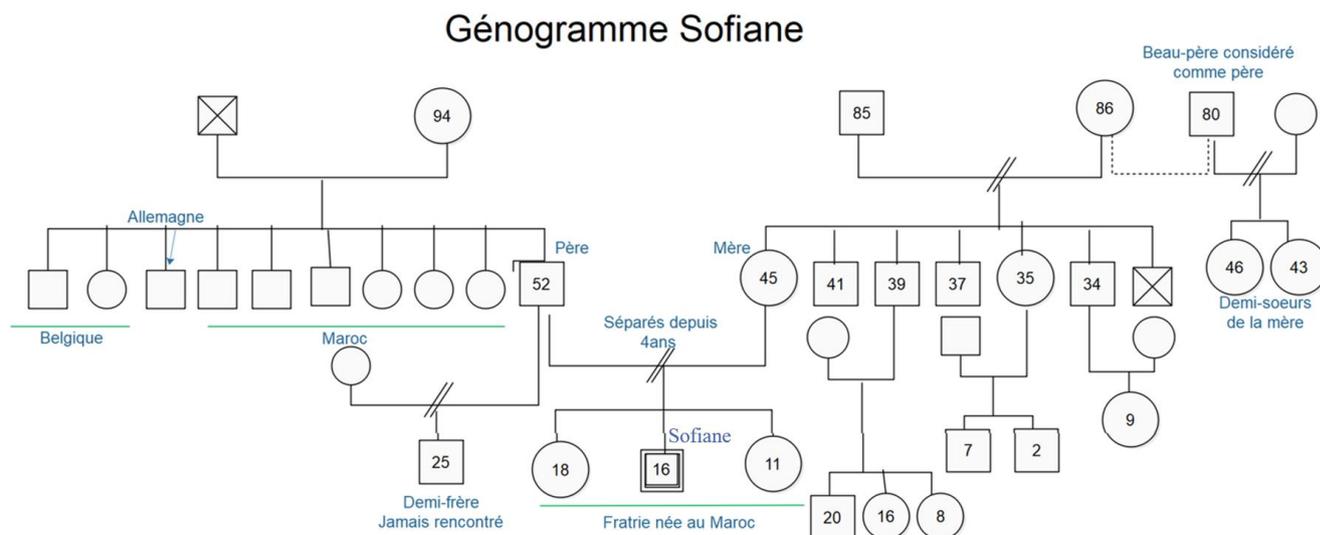


Figure 18. Génogramme de Sofiane.

Natif du Maroc, Sofiane est arrivé en Belgique avec sa famille à l'âge de onze ans. Le père et la mère se sont mariés au Maroc et de cette union sont nés trois enfants. Le père est d'abord venu s'installer deux ans en Belgique dans le but de trouver un emploi et un logement. Par la suite sa famille est venue le rejoindre.

Sofiane nous informe sur l'existence d'un demi-frère du côté paternel issu d'une précédente union. Le jeune déclare « *mais je le connais pas, [...] juste mon père il m'a parlé de lui* » (annexe 10, page 95, lignes 59-65). Ce demi-frère résiderait en Espagne et serait âgé de vingt-

cinq ans. Avant d'arriver en Belgique, le père serait d'abord parti s'installer en Espagne, où est né le demi-frère de Sofiane, avant de regagner le Maroc où la fratrie est née.

Concernant son cercle familial, Sofiane déclare être moins proche du côté paternel de la famille étant donné que le jeune vit la plupart du temps avec sa mère. Le jeune sera d'ailleurs incapable de nous faire part de sa structure familiale du côté paternel. Sofiane avouera ne pas savoir si ses oncles et tantes ont des enfants.

#### 4.3 Analyse qualitative par thématiques

##### 4.3.1 *Thème « Portrait global »*

En guise de présentation, Sofiane déclare « *Je suis gentil, respectueux, et amusant* » (annexe 10, page 95, ligne 38). Ensuite, le jeune évoque l'influence de la rue et des mauvaises fréquentations comme ayant eu un impact sur l'adolescent qu'il est aujourd'hui.

Le premier placement en I.P.P.J est pointé comme un évènement négatif par le jeune, il ajoute « *il y a plein de gens qui ne connaissent pas ça* » (annexe 10, page 94, ligne 17). Concernant des évènements positifs de sa vie, Sofiane évoque la réussite de son CEB « *ça m'a fait plaisir, ça a aussi fait plaisir à mes parents, donc c'est ce qui compte* » (annexe 10, page 94, ligne 21). L'adolescent évoque aussi la naissance de sa cadette comme étant un moment fort de sa vie.

Concernant la scolarité, Sofiane est actuellement en deuxième année secondaire générale, mais avoue avoir raté plusieurs années.

##### 4.3.2 *Thème « Situation familiale »*

Bien que séparés depuis quatre années, Sofiane déclare qu'entre ses parents règne une « bonne entente » et déclare « *ils s'entendent super bien, ils vivent juste plus ensemble* » (annexe 10, page 99, ligne 186). Le jeune nous informe également sur les bons rapports qu'il entretient en général avec ses parents.

Sofiane mentionne tout de même la déception de ses parents à l'annonce de son placement. L'adolescent déclare « *ils étaient déçus ... normal ils m'en voulaient. [...] C'est surtout mon père qui m'en a voulu. [...] ça l'a touché beaucoup, il était déçu. Il me faisait toujours la morale, il était fâché, il m'a puni aussi ... Genre je pouvais plus sortir de la maison quand je suis sorti d'ici la première fois* » (annexe 10, page 100, lignes 214-225). Concernant sa mère, Sofiane ajoute « *elle était moins en colère ... Parce que je lui manquais et tout ça ... C'est pas la même chose qu'un père* » (annexe 10, page 100, lignes 233-234).

Le jeune apparaît très proche de sa mère, qu'il qualifie de « *gentille, généreuse et souriante* » (annexe 10, page 100, ligne 239). Mais il se dit également complice de sa cadette et déclare « *je l'aime quoi c'est tout* » (annexe 10, page 101, ligne 253).



Figure 19. Dessin de famille de Sofiane.

A l'analyse du dessin de famille, nous remarquons d'emblée que Sofiane a représenté sa petite sœur, sa grande sœur, sa mère et son père. Mais, il ne s'est pas représenté, justifiant « *vous avez dit de dessiner ma famille, donc je ne me suis pas mis dedans* » (annexe 10, page 95, ligne 49).

Le jeune n'est donc pas présent sur le dessin mais nous remarquons qu'il a respecté l'ordre d'âge dans la représentation de sa famille.

Il nous apparaît que la cadette est éloignée du reste de la famille. Un écart important la sépare de sa sœur. Cet espace est hypothétiquement la place que Sofiane s'attribue dans ce dessin.

Sofiane a précisé la représentation de sa famille en ajoutant des détails tels qu'un visage, une chevelure, des chaussures, ... De plus le dessin est genré car le sexe des membres composant la famille est facilement identifiable.

Nous remarquons également que les visages sont de plus en plus précis. En effet celui de la cadette reste basique avec deux yeux et un sourire, pour arriver finalement au visage du père, pourvu de sourcils et d'un nez.

#### 4.3.3 Thème « *Délinquance* »

Le jeune a été placé en I.P.P.J pour des faits qualifiés de vol simple. Sofiane reconnaît les faits mais ne souhaite pas s'étendre dessus. En effet le jeune est gêné de ce qu'il a pu commettre.

A l'analyse de l'échelle de comportements délinquants, nous remarquons que le jeune s'illustre surtout au travers de la sous-catégorie regroupant les faits d'atteinte aux personnes. Les résultats aux autres sous-catégories sont moins significatifs. Cependant nous pouvons affirmer que le jeune a commis des faits répréhensibles en lien avec l'atteinte aux biens, la consommation de produits illégaux, la conduite illégale d'un véhicule, la cybercriminalité et a subi la réprimande.

Sofiane déclarera avoir débuté la commission de faits qualifiés infraction avec des amis issus de son quartier. Le jeune déclarera d'ailleurs « *faut que je m'en éloigne* » (annexe 10, page 102, ligne 292). Sofiane pointera la rue et ses mauvaises fréquentations comme ayant eu un impact sur lui, mais n'évoquera pas de motivation au passage à l'acte.

#### 4.3.4 Thème « **Délinquance familiale** »

Sofiane déclare n'être au courant de rien concernant des faits de délinquance, de placement en I.P.P.J ou encore d'incarcération au sein de sa famille. Le jeune ne s'étendra pas sur le sujet.

#### 4.3.5 Thème « **Réseau social** »

Le jeune identifie d'abord des membres de sa famille comme composant son réseau social. Il soulignera l'importance de sa famille dans sa vie.

Sofiane mentionne un ami proche rencontré à l'école et ajoute « *oui il y a que lui... je parle pas trop aux autres gens en fait* » (annexe 10, page 102, ligne 281).

L'adolescent nous fera part de son réseau social créé dans ses clubs de sport. Sofiane pratique le football et la boxe thaï où il côtoie souvent ses amis là-bas.

Finalement Sofiane déclare « *et j'ai mes amis du quartier aussi ... [...] faut que je m'en éloigne, c'est avec eux que j'ai commencé mes faits* » (annexe 10, page 102, lignes 288-289).

#### 4.3.6 Thème « **L'humiliation** »

A l'échelle d'humiliation Sofiane obtient un score de 49, ce résultat est considéré comme faible. L'analyse des deux sous-dimensions constituant l'échelle révèlent des scores faibles également.

Dans la conception que le jeune se fait de l'humiliation, être humilié revient à être frappé, insulté ou critiqué par un tiers. L'humiliation est directement liée au manque de respect Sofiane.

Le jeune déclare n'avoir jamais fait l'expérience de l'humiliation, il mentionne cependant un évènement concernant sa sœur aînée. Cette dernière aurait été violentée par des amis, ce que Sofiane considère comme une expérience humiliante. Le jeune déclare son désir de défendre sa

sœur à l'annonce des faits et ajoute que sa mère l'a retenu, « *sinon je les aurais tapés aussi je m'en fous* »(annexe 10, page 103, lignes 331-332).

Concernant une humiliation vécue en famille, Sofiane nous arrête et déclare « *y'a trop de respect dans ma famille pour ça ... personne ne ferait jamais ça* » (annexe 10, page 103, ligne 336).

#### 4.3.7 Thème « **Ressources** »

A l'échelle de résilience, Sofiane obtient le score de 59 situé dans la moyenne inférieure. A l'analyse des sous-dimensions nous remarquons que le jeune obtient de faibles scores aux sous-dimensions « tolérance des affects », « contrôle interne » et « spiritualité ». Il obtient des scores moyens aux sous-dimensions « acceptation au changement » et « compétences personnelles ».

Ces résultats nous laissent penser que le jeune dispose de moins de facteurs pouvant l'aider à rebondir en situation de vulnérabilité que la moyenne de la population.

Au travers du discours du jeune, nous postulons que sa famille peut être une ressource pour le jeune.

#### 4.4 Résultats aux échelles

Tableau 12 : Résultats de Sofiane aux différentes échelles.

<b>Sofiane</b>		
<b>ECD</b>	<b>Humiliation /128</b>	<b>CD-RISC /100</b>
<u>Dimensions significatives :</u>	<u>Total : 49</u>	<u>Total : 59</u>
- Atteinte aux biens	<u>CHS – Humiliation passée /48</u>	<u>Acceptation changement /20</u>
- Atteinte aux personnes	18	13
- Produits illégaux		<u>Tolérance des affects /28</u>
- Conduite illégale d'un véhicule		14
- Cybercriminalité	<u>FHS – Crainte humiliation /80</u>	<u>Compétences personnelles /32</u>
- Réprimande	31	21
		<u>Contrôle interne /12</u>
		7
		<u>Spiritualité / 8</u>
		4

#### 4.5 Synthèse

L'analyse de l'entretien ainsi que des différents outils utilisés nous montre que Sofiane est un adolescent présentant une certaine loyauté familiale car le jeune restera évasif concernant son cercle familial. Nous n'aurons accès qu'à peu d'anecdotes, le jeune se contentant de répondre

le strict minimum à chacune de nos interrogations. Voyons à ce positionnement une forme de pudeur.

Mentionnons qu'au niveau de la structure familiale, Sofiane n'a pas été en mesure de nous détailler l'ensemble des membres constituant sa famille. Le jeune ne sait pas s'il a des cousins du côté paternel, justifiant cela par la relation proche qu'il entretient plutôt avec le côté maternel de la famille.

Concernant les faits pour lesquels le jeune est placé au sein de la section d'éducation, le jeune affirmera ne pas souhaiter s'étendre à ce sujet. Il justifiera son évolution par l'influence de la rue ainsi que de ses fréquentations. Il ressort que le jeune tend à recourir à l'attribution causale externe au sujet des faits qualifiés infraction qu'il a pu commettre. En effet, le jeune n'évoque pas de motivation particulière liée à sa délinquance. Sofiane fera cependant part de la colère et la déception ressentie chez ses parents lors de l'annonce de son placement en institution.

Sofiane ne met pas en lumière de délinquance au sein de la sphère familiale.

La représentation que l'adolescent se fait de l'humiliation est liée au manque de respect (insultes et critiques) ainsi qu'à l'infériorisation (rabaisser autrui). Le jeune ne verbalisera pas de vécu d'humiliation personnel. Cependant il fera référence à une expérience vécue par sa sœur, expérience lors de laquelle cette dernière fut violentée.

## **5. Prospère**

### **5.1 Rencontre**

C'est durant le courant du mois de mai que nous rencontrons Prospère. Au premier abord le jeune nous semble timide, cependant il se montrera collaborant durant l'entretien. Mentionnons que le jeune tend à répondre de façon vague, n'approfondissant pas ses réponses, ce qui nécessitera bon nombre de relances.

Prospère est âgé de dix-sept ans et est l'aîné d'une fratrie de trois enfants, son frère est âgé de treize ans et sa cadette de neuf ans. Le jeune déclarera non sans fierté qu'il est scolarisé en cinquième secondaire technique, suivant une filière en gestion.

Le jeune est actuellement placé depuis trois mois au sein de la section d'éducation de l'I.P.P.J de Fraipont. Il s'agit de son troisième placement en institution, en effet le jeune a d'abord fréquenté la section d'accueil de l'I.P.P.J de Fraipont, ensuite la section d'éducation de Braine-le-Château et le Juge de la Jeunesse en charge du dossier l'a replacé pour six mois à Fraipont.

## 5.2 Génogramme

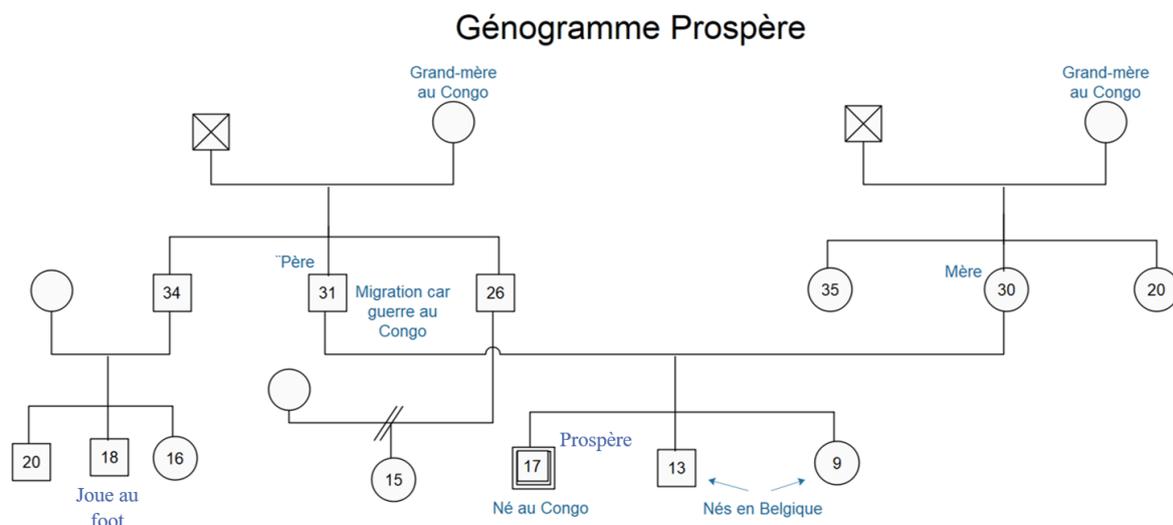


Figure 20. Génogramme de Prospère.

La famille de Prospère est d'origine congolaise, d'ailleurs le jeune est né au Congo et y est resté jusqu'à l'âge de six ans avant de migrer vers la Belgique. Le jeune nous informe qu'après sa naissance, son père a migré seul vers la Belgique. Prospère est donc resté plusieurs mois seul avec sa mère au Congo, ce qui a créé un lien privilégié entre mère et fils. Ensuite mère et fils ont également migré vers la Belgique. Les cadets de la fratrie sont quant à eux nés en Belgique. Prospère évoque la guerre au Congo pour justifier la migration de sa famille. Cependant le jeune déclare ne pas avoir de souvenir de cette époque et ajoute « *moi je me rappelle de rien, et on n'en parle jamais à la maison* » (annexe 7, page 67, ligne 144).

Prospère déclare qu'une partie de sa famille est restée au pays, notamment ses grands-mères et une tante. Le reste ayant migré en Belgique.

Le jeune évoque les relations familiales et déclare « *Je suis un peu exclu parce que je fais de la merde. [...] Les réunions de famille et tout ça j'y vais plus. [...] C'est moi qui décide de plus y aller. [...] A la base ils espéraient que je fasse aussi bien que mon cousin au foot. [...] Puis moi je suis un peu parti en couille* » (annexe 7, page 65, lignes 96-106). Prospère nous fait part de la déception de ses proches concernant ses écarts de conduite et l'abandon du football, discipline dans laquelle ses proches désiraient le voir évoluer, « *J'avais un super bon niveau ... C'est pour ça que ça a déçu ma famille* » (annexe 7, page 66, ligne 115).

Le jeune nous confiera être moins proche d'un oncle du côté paternel dont le fils fait du foot dans un club belge reconnu. Prospère ajoute « *Depuis que j'ai fait des conneries ça va plus trop*

*avec lui, il est vraiment fâché sur moi. Il dit que j'avais un avenir et que maintenant j'ai tout gâché... Donc je lui parle plus trop quoi. [...] Ça me fait de la peine mais c'est un peu de ma faute »* (annexe 7, page 66, lignes 129-130).

Concernant les valeurs familiales, le jeune nous indique que le sport et la scolarité sont importants au sein de la famille. Le jeune ajoute « *L'école c'est important dans ma famille, En plus moi ça allait bien à l'école ... Mes parents en fait ils se disent que comme j'ai plus le foot il faut que l'école ça aille !* » (annexe 7, page 67, lignes 178-180).

### 5.3 Analyse qualitative par thématiques

#### 5.3.1 *Thème « Portrait global »*

Prospère se décrit comme « *un jeune calme et respectueux* » (annexe 7, page 63, ligne 32). Il ajoutera « *Mes défauts à moi c'est que j'aime trop l'argent. Et j'aime trop traîner dehors* » (annexe 7, page 68, ligne 199). Prospère pointe d'emblée le manque d'argent et le désir d'en avoir davantage comme ayant eu un impact sur l'adolescent qu'il est aujourd'hui. Il se justifie en ajoutant « *Mes amis c'était pareil, ils avaient envie de plus d'argent, et on est tous partis en couille plus ou moins en même temps. [...] Quand on était plus jeune par contre on était tous motivés dans le foot, on a même joué à un bon niveau, mais après en grandissant c'est vraiment l'argent* » (annexe 7, page 63, lignes 6-12). L'aspect pécunier est donc pointé comme une motivation dans la commission d'actes répréhensibles.

Le football est associé à la fois à une valence positive et négative : « *Le seul truc positif c'est que j'ai fait plusieurs clubs de foot. J'étais dans un club fort, je suis monté en division 1, ça c'est positif. Et le négatif ben c'est que j'ai tout laissé tomber [...] pour faire mes conneries* » (annexe 7, page 63, ligne 17-21).

Prospère nous confiera que parler de lui-même est un exercice ardu, en effet l'introspection n'est pas une tâche facile. Cependant pointer des événements de vie ainsi que retracer son histoire semblent être plus accessibles pour lui.

#### 5.3.2 *Thème « Situation familiale »*

Prospère nous confie que la qualité de l'ambiance familiale s'est détériorée à la suite de ses problèmes avec la justice de la jeunesse. Il dit s'autoexclure du cercle familial en raison de la honte ressentie par rapport à ses proches qui croyaient en lui et en sa réussite.

Concernant l'annonce du placement le jeune déclare : « *Mon père il avait la haine, et la famille ben ils avaient tous la haine* » (annexe 7, page 67, ligne 168). Prospère est le seul au sein de sa famille à connaître des problèmes avec la justice, il ajoute « *Il y a que moi. Du coup c'est super*

*dur pour eux parce que dans la famille il y a jamais eu des soucis comme ça et c'est moi qui cause les problèmes »* (annexe 7, page 67, lignes 170-171). Le jeune déclare que le premier placement a surtout été dur à digérer pour ses parents.

Prospère nous fera part de la relation l'unissant à sa mère et ajoute « *Ma maman me protège à fond, elle négocie pour moi, elle est vraiment gentille. En fait comme papa est venu ici en Belgique moi je suis resté longtemps avec maman au Congo et donc on est vraiment proches »* (annexe 7, page 69, lignes 228-230).

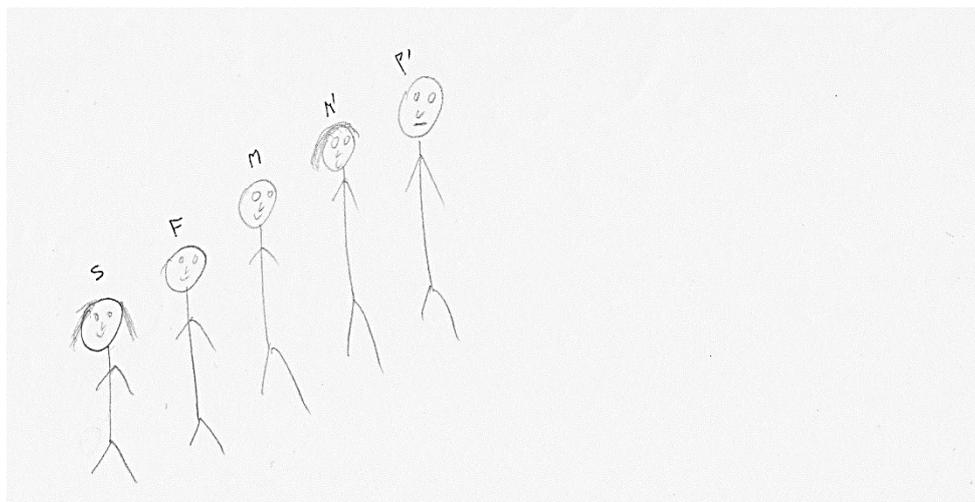


Figure 7. Dessin de famille de Prospère.

A l'analyse du dessin de famille nous sommes interpellées par la disposition de la famille, sur une ligne diagonale donnant une impression de hiérarchie. En effet, Prospère a respecté l'ordre d'âge sur son dessin, allant de sa plus jeune sœur à son père.

Nous remarquons également que chaque membre de la famille porte un sourire sur son visage, hormis le père qui lui porte un trait horizontal en guise de bouche, ce qui donne une impression d'air plus sévère.

Mentionnons également que le dessin est genré et que nous pouvons aisément différencier les hommes des femmes sur la réalisation du jeune.

### 5.3.3 Thème « *Délinquance* »

Prospère vit actuellement son troisième placement en I.P.P.J. Le jeune a d'abord fréquenté la section d'accueil de l'I.P.P.J de Fraipont. Ensuite le jeune est allé à l'I.P.P.J de Braine-le-Château pour effectuer son second placement et actuellement Prospère a réintégré l'I.P.P.J de Fraipont.

Placé depuis trois mois au sein de la section d'éducation, le jeune déclare avoir reçu une ordonnance du Juge de la Jeunesse pour un placement de six mois. Le jeune s'exprime quant aux faits l'ayant mené à l'institution, il lui est reproché d'avoir commis des vols avec violence. Prospère les reconnaît et les explique en partie par son désir d'avoir davantage d'argent.

Prospère confiera avoir une « bande » d'amis ayant suivi le même chemin que lui, ce groupe de pairs également motivés par l'appât du gain.

A l'analyse de l'échelle de délinquance nous remarquons que Prospère s'illustre dans une gamme diversifiée de comportements délinquants à savoir : l'atteinte aux biens, l'atteinte aux personnes, la consommation et la vente de produits illégaux, la fugue, et mentionne avoir vécu la réprimande.

#### 5.3.4 Thème « *Délinquance familiale* »

Le jeune affirme l'inexistence d'une délinquance familiale, mentionnant être le seul à connaître des problèmes avec la justice. Prospère confiera la réaction de ses familiers au sujet de sa délinquance, il affirmera se mettre à l'écart de sa famille car il se sent honteux de les décevoir. En effet, au sein de sa fratrie et de ses cousins aucun adolescent n'a été placé en I.P.P.J. Concernant les adultes, personne n'a non plus connu d'incarcération. D'après le jeune c'est d'autant plus difficile à accepter pour sa famille car il est le premier à causer des problèmes.

#### 5.3.5 Thème « *Réseau social* »

L'adolescent identifie deux personnes comme étant importantes pour lui : son meilleur ami et sa copine. Prospère ajoute « *Mon meilleur ami je le connais depuis que je suis arrivé ici en Belgique, je le connais depuis toujours, on a fait le même parcours pour le foot, et lui il continue, et lui il me motive à arrêter mes conneries et reprendre le foot. Pour moi ça c'est vraiment un ami car il veut que je m'en sorte et il me motive* » (annexe 7, page 67, lignes 152-155). Il confiera cependant par la suite que son meilleur ami était dans sa bande d'amis ayant suivi la voie de la délinquance mais ajoute « *mais lui il s'est pas fait attraper !* » (annexe 7, page 67, ligne 157). Concernant sa copine, Prospère nous informe qu'il entretient une relation avec cette dernière depuis trois ans et qu'elle le soutient beaucoup.

Comme ressource le jeune ajoute « *mes copains du foot, puis mes copains de conneries... [...] On a grandi dans le même quartier donc je les connais depuis toujours, puis on a fait le même parcours footeux, puis la moitié on est parti en cacahuètes* » (annexe 7, page 69, lignes 245-248). Concernant la sous-dimension scolarité ou travail Prospère déclare qu'il n'a pas de relation à l'école, ajoutant « *je parlais à personne* » (annexe 7, page 69, ligne 243).

Concernant les professionnels, Prospère identifie son manager de football ainsi que les éducateurs de la section où il est actuellement placé. Le jeune ajoute « *Au début c'était difficile, mais maintenant ça va mieux [...] Ils m'aident à réfléchir* » (annexe 7, pages 69-70, ligne 254-256).

Nous remarquons donc que le réseau social du jeune est composé de membres de sa famille, de sa copine, et de ses pairs avec lesquels il délinque.

### 5.3.6 Thème « *L'humiliation* »

A l'échelle d'humiliation, le jeune obtient un score de 48 ce qui est considéré comme faible. Lorsque nous considérons les deux sous-dimensions composant l'échelle nous remarquons que les scores obtenus sont également faibles concernant l'humiliation passée et la crainte d'une humiliation future.

Dans l'idée qu'il se fait de l'humiliation, Prospère déclare « *C'est comme si y'a blindé de personnes, et que t'as fait quelque chose, mais que t'as dit que à une personne, et qu'elle le raconte à tout le monde et que tous les gens ils se foutent de ta gueule* » (annexe 7, page 70, lignes 263-265). Concernant le regard d'autrui, le jeune ajoute « *La personne seule elle saurait pas ... il faut qu'elle le raconte et que les autres se moquent* » (annexe 7, page 70, lignes 267-268).

Pour le jeune, le sentiment d'humiliation est directement lié aux regards des autres posés sur soi, ainsi que le sentiment de gêne lié au jugement et à la moquerie d'autrui.

Prospère nous confiera une expérience d'humiliation vécue au sein de sa famille « *quand mon père m'avait rasé tous mes cheveux, j'étais boule à zéro [...] parce que j'avais défrisé mes cheveux et il voulait pas, donc après il m'a tout coupé* » (annexe 7, page 70, lignes 285-287). Le jeune exprime son sentiment d'humiliation par rapport au fait « d'être chauve » et ajoute « *les gens ils avaient l'habitude de me voir avec mes locks, et puis après j'avais plus de cheveux, donc tout le monde me faisait la réflexion* » (annexe 7, page 71, lignes 293-294). Dans ce cas précis, l'humiliation semble encore être en lien avec le regard et le jugement d'autrui.

Prospère fera également référence à l'humiliation ressentie par rapport à son placement en ajoutant « *J'avais un avenir, ma famille y croyait. Et moi j'ai fait des conneries. Je suis un peu la honte de la famille [...] On me le dit et je le ressens ... ça me fou la haine. [...] Après je vais les choquer parce que je vais m'en sortir et réussir dans le foot et dans l'école* » (annexe 7, page 71, lignes 300-306).

Dans la vision que Prospère se fait de l'humiliation, le regard des autres tient une partie prépondérante du processus.

### 5.3.7 Thème « Ressources »

A l'échelle de résilience, Prospère obtient un score de 81, ce qui est un score supérieur à la moyenne, d'ailleurs c'est le score le plus élevé de notre échantillon. Le jeune obtient des scores supérieurs à la moyenne au sein de chacun des sous-dimensions composant l'échelle à savoir l'« acceptation au changement », la « tolérance des affects », les « compétences personnelles », le « contrôle interne » ainsi que la « spiritualité ».

Ces résultats nous amènent à penser que le jeune possède des ressources pour faire face à des événements négatifs. Au travers du discours du jeune, nous pouvons postuler que l'envie de prouver à sa famille qu'il peut s'en sortir, peut l'aider à surmonter l'épreuve du placement et à se désister de ses conduites délinquantes.

## 5.4 Résultats aux échelles

Tableau 13 : Résultats de Prospère aux différentes échelles.

Prospère		
ECD	Humiliation /128	CD-RISC /100
<u>Dimensions significatives :</u>	<u>Total : 48</u>	<u>Total : 81</u>
- Atteinte aux biens	<u>CHS – Humiliation passée /48</u> 20	<u>Acceptation changement /20</u> 17
- Atteinte aux personnes		<u>Tolérance des affects /28</u> 19
- Produits illégaux	<u>FHS – Crainte humiliation /80</u> 28	<u>Compétences personnelles /32</u> 29
- Conduite illégale d'un véhicule		<u>Contrôle interne /12</u> 10
- Fugue		<u>Spiritualité / 8</u> 6
- Réprimande		

## 5.5 Synthèse

L'analyse de l'entretien ainsi que des différents outils utilisés nous montrent que derrière son air timide, Prospère est un adolescent aux capacités relationnelles évidentes. Le jeune a su nous exposer son histoire familiale, réaliser une introspection sur ses faits et les motivations l'ayant mené à commettre des faits répréhensibles.

Au sujet de sa délinquance, Prospère est conscient de la gravité des faits, reconnaît avoir choisi la mauvaise voie. Il a également la capacité de faire le lien entre les faits commis et sa motivation à obtenir davantage d'argent.

Du point de vue de la délinquance familiale, mentionnons que personne n'a jamais été confronté à une expérience de placement en I.P.P.J ou une incarcération. Le jeune dit être « *la honte de la famille* », mais exprime également son souhait de prouver ses capacités de résilience et de désistance à ses proches. Ce désir peut constituer un tremplin et une source de motivation pour que le jeune sorte de son engagement délinquant.

La représentation que Prospère se fait de la délinquance est directement liée au regard d'autrui et au jugement que les autres peuvent porter à son égard. Le jeune verbalisera une expérience humiliante en lien avec sa famille. Il se confiera également au sujet de son placement et de l'humiliation que cela suscite chez lui, en considérant le regard d'autrui et la honte causée à ses proches.

## 9. Annexe 9 : Grille d'analyse transversale

Thème	Sous-catégorie	Mohamed	Kevin	Abdel	Maël	Stany	Marwan	Prospère	Issa	Mickaël	Sofiane
Facteurs socio-économique	Scolarité	6 <sup>ème</sup> gén	3 <sup>ème</sup> pro	3 <sup>ème</sup> tech / Décrochage	Pas CEB / Décrochage	Pas CEB / Décrochage	5 <sup>ème</sup> CEFA	5 <sup>ème</sup> tech	3 <sup>ème</sup> / Décrochage	4 <sup>ème</sup> pro	2 <sup>ème</sup> gén
	Délinquance	1 <sup>er</sup> placement	1 <sup>er</sup> placement	3 <sup>ème</sup> placement	Plrs placements	10 <sup>ème</sup> placement	2 <sup>ème</sup> placement	3 <sup>ème</sup> placement	2 <sup>ème</sup> placement	1 <sup>er</sup> placement	2 <sup>ème</sup> placement
Influence vie	Valeur	Avoir de l'argent, une maison, une belle voiture, avoir une belle vie	Influence de l'effet de groupe	/	La famille c'est tout Importance scolarité	<i>Ne pas faire de la prison comme mon père, il n'en est jamais sorti</i>	Le respect <i>Je ne partage pas l'illégalité e voudrais fonder une famille avec quelqu'un</i>	Réussir dans le foot	S'en sortir, aller à l'école, <i>Devenir quelqu'un de fréquentable</i>	Scolarité, courage	Valeur familiale, respect
	Ce qui fait que tu es celui que tu es	Manque argent Vie meilleure Fréquentation	Séparation parents	Evènements de la vie, dispute familiales, fréquentations	La rue, ma famille et mes amis	Fréquentations Problèmes à la maison	Le quartier et le manque d'argent	Manque d'argent, l'envie d'en avoir plus.	Manque d'argent, aidait sa mère	Le départ de la maison pour aller vivre chez grand-mère. Grand-mère laisse tout faire	Le fait de trainer dans la rue Mauvaises fréquentations
Evènements	Positifs	Réussi école D1 Foot Entente famille	Avoir toute sa famille, Copine	Rencontres, SAS, Bénin,	L'école et le sport Et la famille Passer CEB	Fratrerie Moments passés avec père	J'ai compté que sur moi-même, Je suis un voyageur	D1 foot	Ecole, Foot Présence mère	Bonne scolarité, 1 <sup>er</sup> de classe	Réussite CEB Naissance petite sœur
	Négatifs	Placement Apprendre erreurs	FQI, être influençable	Directeur école, disputes familiales, dispute au Bénin mon côté malsain	FQI, placement au SOORF	FQI Violence Mort père	La mort d'un ami proche dans un accident de voiture	Laissé tomber le foot FQI	Mort du père	Rencontre mauvaises personnes Conso stup	Placement Accident, tombé d'un immeuble
	Concernant membres	Oncle prison	Père 10ans prison	Petit frère renversé par une voiture, renforce peur mère (maman poule)	2 frères ont été en prison pour braquage	Mère paralysée Père prison Tante et mère prison Cousin IPPJ et prison, Frère prison, Frère IPPJ	Cousins prison et IPPJ pour stup Père prison Frère IPPJ stup	/	Frère IPPJ et prison Oncle en prison Papa Justin prison	Frère placé en IPPJ Ne connaît pas son père Fratrerie tous issus de pères différents Père de son frère en prison	/
Auto description	Adjectifs	Intelligent, sociable, aime parler / rencontrer, sportif, curieux	Serviable, gentil, impatient, débrouillard, maniaque	Souriant, rigoler, extrême, impatient, jeux vidéo, frustration	Aime parler, souriant, et gentil	Gentil, serviable, courageux, connu de la justice	Pas méchant, pas rancunier, cool	Calme, respectueux	Sympa, à l'écoute des autres	Info factuelle style âge, école ...	Gentil, respectueux, amusant,
	Phrase	<i>J'aime la vie</i>	<i>Je suis quelqu'un de</i>	<i>Ça annonce la couleur de</i>	/	<i>Ma vie elle est pas top</i>	<i>Je ne suis pas méchant, je ne suis pas rancunier, tu me</i>	<i>J'aime trop l'argent, et</i>	<i>Je ne suis pas quelqu'un à fréquenter, je fais</i>	<i>Je suis en IPPJ</i>	/

			<i>bien malgré mes faits</i>	<i>ma personnalité</i>			<i>respectes, je te respecte</i>	<i>j'aime trop trainer dehors</i>	<i>que des bêtises ... Je préfère être honnête.</i>		
<b>Dynamique familiale</b>	<b>Relation entre membres</b>	Problème héritage	Tout le monde s'entend bien	Tout le monde s'entend bien, beaucoup de respect, pas de disputes	Papa assez distant de ses enfants	Problème avec la fratrie, a coupé les ponts avec sa mère, fratrie divisée depuis suicide père Le jeune est très seul « <i>Je suis en dispute avec presque tout le monde</i> »	Bonne relation, respect entre les membres	Exclu à cause des FQI Relation distantes	Bonnes	Froid entre mère et grand-mère Sinon tout le monde est soudé	Tout le monde s'entend bien
	<b>Attachement aux parents</b>	Bonne relation surtout avec mère	Père peu présent, a renoué lors placement	Attachement aux parents, surtout à la mère	<i>Ma mère est tout pour moi</i> Père peu présent, peu impliqué	Haut attachement au père. Dévalorisation mère	Attaché aux deux parents	Attachement à la mère surtout	Haut attachement à la mère	Ne connaît pas son père Ne voit plus sa mère depuis un an Maman un peu stricte	Très proche de sa mère
	<b>Le + proche</b>	Mère	Frère et cousine	Mère et petits frères	Mère et sœur	Père, grande sœur, frère, grand père	Mère et frère	Maman et tonton	Mère et frère	Grand-mère, marraine, parrain	Mère et petite sœur
	<b>Le - proche</b>	Oncles - Tantes	/	/	Père	/	Cousins (font la morale % scolarité)	Autre tonton	/	Grand-mère petit frère	Tante
	<b>Avant placement</b>	<2mois mal Avant bien	Bien	Hauts et bas	Normal, sans plus	Pas très bien, FQI, potes,	Bien, respect,	Bien	Pas bien, mère sous pression	Bien à part tensions avec mère	Bien
	<b>Réaction placement Parents</b>	Choqués, pas de doute,	Tristes	Père choqué, mère s'en foutait / énervé	Décus mais voient l'évolution	Père pas d'accord, puis accepte car mieux là que dehors	Mère choquée, ne s'y attendait pas.	Père avait la haine, famille avait la haine	Mère trouve qu'il a gâché son talent au foot Contente du placement car arrêt de la délinquance	Plusieurs convocations chez le JJ, la mère a proposé un placement en IPPJ	Décus, parents lui en voulaient
	<b>Famille % placement</b>	Pas au courant	/	Pas au courant	Pas au courant	/	/	Au courant (oncles) Gâche son avenir	/	Déception	/
	<b>Valeurs familiales</b>	Courage, patience, intelligence,	Gentille, serviable, écoute,	Courage, indépendance, impulsivité, maniaque, marrant,	Résilience du grand frère « <i>parents ont fait de leur mieux</i> »	Père fort, courageux, aide les autres, GP courageux, travailleur,	Généreuse, attentive, fort d'esprit, beau parleur,	Scolarité ou le foot	Intelligent, mère poule,	Aider, conseiller,	Gentil, généreux, souriant, aider, amusant

	<b>Partage valeurs</b>	Besoin de tout ça, apprendre des erreurs	Pas en prison comme son père	Courageux, sympathique, généreux, responsable, aventurier, maniaque, indépendant, ..	Education donnée par les parents	Être fort, courageux, travailler	<i>Je ne sais pas de quoi l'avenir sera fait</i>	Recommencer le foot	Courageux comme mère, maman poule, être reconnaissant	La bonne humeur, le courage de maman, être autonome Importance de l'école	Aider les gens qui ont besoin
<b>Réseau social</b>	<b>Personne ressource</b>	Entraîneur foot Frère modèle Educ référent	Copine PMS Educateurs	Directrice SAS Meilleur ami	/	Psychologue IPPJ (soutien lors décès père) Educ référent	Meilleur ami SPJ, SAMIO et escale (PIG)	Meilleur ami et copine Manager foot Educateurs	Institutrice primaire, confiance, respect, ... Meilleur ami	Parrain Educateurs	/
	<b>Amitié</b>	Ami école Ami quartier Bande faits	Pas d'amis, timidité	Ami du SAS Ami d'enfance Ami FQI	Ami FQI	Potes FQI	Meilleur ami, copains du foot, copains du quartier	Copains du foot et copains de FQI	Ami du quartier,	Amis du quartier,	Un ami de l'école Amis foot Amis boxe Amis quartier
<b>Humiliation Définir</b>	<b>Être humilié</b>	Placement est humiliant	On fait un truc qu'on est gêné	Se faire traiter comme un faible devant les gens et ne rien faire	Ne pas être respecté	Quelqu'un qui se fou de la gueule d'une autre personne, de quelque chose qu'il a fait et que personne n'est au courant	Se foutre de la gueule devant les gens, pour foutre la honte	Beaucoup de gens qui se foutent de ta gueule	Être rejeté à cause du physique, de la couleur, ...	Être rabaissé devant plusieurs personnes, enfin pas obligé qu'il y ai d'autres gens, c'est être rabaissé	Se faire humilié par des amis, se faire taper par des potes Être critiqué par un éducateur
	<b>Humilier</b>	S'en prendre à plus faible	Rabaïsser les autres	S'en prendre à quelqu'un de plus faible que soi	Ne pas respecter quelqu'un	Se foutre de la gueule de quelqu'un	Se foutre de sa gueule devant les gens, il faut des gens autour	Se moquer de quelqu'un devant tout le monde	Maltraiter une personne	Se moquer de quelqu'un	Quand on ne respecte pas l'autre personne
	<b>Se sentir humilié</b>	Se sentir plus bas que les autres, être impuissant	On se sent humilié	Être contrarié par une personne qu'on ne pensait pas quelle nous ferait ça	Sentir qu'on n'est pas respecté, faire quelque chose de grave	La honte, être gêné	Quand la pression et la haine montent	Avoir le regard de tout le monde sur soi, que les gens savent des trucs qu'ils doivent pas savoir et se sentir un peu gêné.	Se sentir repoussé, que personne ne t'aime, que tout le monde se moque, c'est le regard des gens	Être blessé un peu quand même	Quand on est critiqué, ou quand quelqu'un de plus fort vient me chercher
<b>Humiliation</b>	<b>Inventer</b>	Racket devant d'autres gens, l'air faible	Se moquer de quelqu'un, l'insulter (infligé)	Une mère qui se fait cracher dessus par son fils (infligé)	Ami qui fait le malin devant 2 filles pour rabaïsser l'autre	<i>Un gars dans la section il avait chié dans son pantalon, il s'est senti humilié car tout le monde rigolait, c'était</i>	<i>Educateur fait une blague et le jeune lui répond, tout le monde se moque et c'est une humiliation, réaction du groupe est humiliante</i>	Blindé de gens, une flaque de boue et on pousse le gars dedans et tout le monde se fou de sa gueule	Un gars en section qui est spécial et tout le monde l'insulte car il est différent et il est rejeté. (vécu)	Cracher sur quelqu'un en rue. Cracher sur quelqu'un c'est un manque de respect. C'est humiliant	Bande qui se rejoint pour taper quelqu'un

						<i>la honte pour lui il était gêné (vécu)</i>	(vécu)				
	<b>Faire face</b>	Avoir confiance en soi et ne pas se laisser faire	/	Le remettre à sa place	Parler avec son ami	NSP	Il a sanctionné	NSP, difficile quand il y a beaucoup de monde	Écouter les conseils qu'on lui donne, essayer de faire en sorte que ça aille mieux.	Se mettre en colère ou prendre la fuite Être soutenu par sa famille	Se défendre ou les éviter
<b>Humiliation vécu</b>	<b>Ta famille</b>	/	Frère et sœur à cause de ses faits	Parents à cause des disputes et comment je les maltraitais	/	/	Non	NSP	Mère humiliée à l'église car tout le monde les voit comme des voyous	Son frère a déjà humilié quelqu'un. Mais avait été humilié étant plus jeune à cause de son retard mental	Grande sœur par des potes, ils l'ont frappée
	<b>Toi au sein de ta famille</b>	/	Non	Quand je me faisais taper par mes parents	/	/	Non	Placement : honte de la famille	/	/	Non trop de respect dans la famille
	<b>Toi</b>	Placement, humilie famille, mauvaise image	Non, mais déjà humilié quelqu'un (FQI)	Tombé devant tout le monde dans un centre commercial	Commètre des faits comme ça c'est humiliant. Devant la JJ, honte, juge les parents	Devant la JJ, tout sale, honte, sentait mauvais,	Des filles sont parties avec d'autres gars, regard des gens humiliant	Père lui avait rasé les cheveux, les gens faisaient des réflexions	Suspecté de vol chez un ami, humiliant que tout le monde croit qu'il a volé. + Regard de la JJ sur la mère	/	/
<b>Hypothèses</b>	<b>Délinquance familiale</b>	1 oncle en prison, rejeté par la famille	Père 10 ans prison	/	2 frères en prison, dont un dessaisi par JJ	Bcp de délinquance dans la famille	Bcp délinquance dans la famille	Non	Frère IPPJ et prison Oncle en prison Papa Justin prison	Frère placé à St Hubert	Non
	<b>Humiliation familiale</b>	Non	Non	Oui Violences familiales	/	/	Non	/	Non	/	Non
<b>OBSERVATIONS</b>		Désirabilité Intelligence Beau-parleur	Jeune tendu, peu capacité d'élaboration	Désirabilité Long placement, réflexion déjà entamée	Loyauté familiale	Suicide père Peu émotion Peu scolarisé 3 <sup>ème</sup> pers	Désirabilité, « baratineur », très poli, exagération	Un peu sur la réserve Besoin de relances	A l'aise Parle bien Peur que l'IPPJ soit au courant de ce qu'il a confié	capacités d'expression, contact facile, au clair avec son histoire	Jeune sur la réserve, répond le strict minimum, expédie l'entretien, pas trop collaborant

## Résumé

---

**Introduction.** L'humiliation et la peur de l'humiliation font partie intégrante de notre vie. Cela nous amène à nous questionner au sujet de l'influence d'une telle expérience sur l'être et le devenir d'adolescents ayant commis des faits qualifiés infraction.

Quel est l'impact des héritages familiaux sur l'engagement délinquant d'un adolescent et un vécu d'humiliation ?

**Objectifs.** Les objectifs de cette étude sont de mettre en lumière un vécu d'humiliation chez les adolescents dits délinquant et d'évaluer dans quelle mesure les héritages familiaux ont influencé à la fois son engagement délinquant et le potentiel vécu d'humiliation dont question.

**Méthodologie.** Notre échantillon est composé de 10 adolescents placés au sein de l'I.P.P.J de Fraipont. Ces derniers sont âgés entre 16 et 19 ans. Nous avons procédé à la passation d'un entretien semi-structuré lors duquel nous avons notamment construit avec le jeune un génogramme. Le sujet a aussi été sollicité pour réaliser un dessin de sa famille et compléter la carte du réseau social. Finalement, nous avons soumis à chaque adolescent trois tests d'automesure : une échelle de comportements délinquants, un inventaire d'humiliation ainsi qu'une échelle de résilience. Nous avons procédé à l'analyse individuelle de chaque entretien pour ensuite réaliser une analyse transversale en relevant les éléments saillants émergent des discours.

**Résultats.** Concernant notre thème, nous avons pu relever une diversité de types de comportements délinquants chez les adolescents composant notre échantillon. Nous n'avons cependant pas mis en lumière d'héritages conscientisés dans le chef des jeunes, tant du point de vue de l'humiliation que de la délinquance. Cela ne signifie pas qu'il n'y en a pas, des héritages peuvent être silencieux et inconscients. L'humiliation qui a cependant été soulevée à bon nombre de reprises est liée à la mesure protectionnelle et au placement. Les adolescents ont verbalisé des vécus de honte tant de leur point de vue que de celui de leurs parents qui sont souvent tenus pour responsables de la délinquance de leur fils.

**Conclusion.** D'autres perspectives d'étude ont émergé dans notre esprit à l'écoute du discours des jeunes de notre échantillon. En effet, il nous paraît intéressant d'évaluer l'impact de la réaction des parents concernant la mesure protectionnelle sur la désistance du jeune et son devenir.

Une autre perspective nous semblant pertinente et peu investiguée serait de donner la parole aux parents. L'optique serait de pouvoir les entendre au sujet de leur vécu par rapport à la délinquance de leur enfant mais également de considérer l'impact que les différentes mesures judiciaires prises envers leur enfant ont eu sur leur famille.